



Destinataires : membres du comité technique

Rapport n°1 : "méthodologie"




État des lieux des pratiques de développement durable des entreprises du Livradois-Forez

Objet : démarche méthodologique

Ce premier document d'étape présente les modalités de co-construction de la méthodologie relative à la réalisation d'un "état des lieux des pratiques de développement durable des entreprises du Livradois-Forez".

Il fait état des informations collectées et des réflexions conduites depuis le 20 décembre 2012 (réunion de lancement de la mission) jusqu'au 25 février (validation de ce rapport par les membres du Comité Technique).

Conformément au cahier des charges de cette mission, il sera suivi de 3 autres rapports :

-  collecte et premier niveau d'analyse (mai)
-  pistes d'actions (juillet)
-  évaluation et monographie (octobre).



25 février 2013

*Siège d'Altorem (mandataire du groupement) : 72-74 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne-Billancourt
01 41 31 55 45 - altorem@wanadoo.fr*

*Contact : Dominique Michalon - Le court - 63410 LOUBEYRAT - 04 73 67 98 56 -
dmichalon@alticentre.fr - www.alticentre.fr*

SOMMAIRE

SYNTHÈSE : l'essentiel méthodologique.....	4
INTRODUCTION : un projet innovant impliquant une méthodologie sur-mesure.....	6
CHAPITRE 1 : parangonnage sur des expériences inspirantes	1
1) L'éclairage de quelques travaux de recherche.....	1
Caractériser les engagements développement durable/RSE des entreprises et leur niveau d'opérationnalisation.....	1
Connaître et comprendre les leviers de l'appropriation de la RSE par les PME	2
2) Un regard sur les enquêtes, baromètres ou observatoires RSE	4
3) Un focus sur des dispositifs locaux	9
Co-construire une vision de la réussite durable	9
Accompagner vers une RSE intégrée et intégratrice	9
Valoriser pour soutenir les efforts et polliniser d'autres entreprises.....	10
CHAPITRE 2 : une vision et une méthodologie générale partagées.....	12
1) QUOI ? Un cadre de référence et un périmètre précisés	12
2) AVEC QUI ? Une démarche coopérative de progrès.....	14
3) COMMENT ? L'activation de leviers d'avancement	15
Le nom du projet.....	15
La plateforme collaborative	15
Le dispositif de mobilisation	15
Le dispositif de communication	16
4) QUAND ? Le calendrier général	18
CHAPITRE 3 : une méthodologie de collecte et traitement d'informations adaptée et adaptable	20
1) Le repérage de données-cibles	20
Quel corpus de données-cibles ?	21
2) L'exploration des données quantitatives et qualitatives externes mobilisables	22
Notre méthode d'exploration	22
Les résultats obtenus : apports des études existantes	22
Les résultats obtenus : actions réalisées, en cours ou en projet	23
Les résultats obtenus : vers une base de travail "données externes"	23
3) L'autodiagnostic par entreprise	25
Le choix d'un autodiagnostic	25
Les entreprises ciblées	26
La période	26
Le fichier d'envoi	26
La nécessaire adaptation de la grille.....	26
Le dispositif d'incitation	27
Les courriels aux entreprises.....	27
4) Les objectifs et modalités de traitement de ces données pour l'établissement d'un état des lieux.....	28
5) Les regards complémentaires des ambassadeurs, experts et collectifs d'entreprise	29
6) Les modalités de co-construction de pistes d'action avec les entreprises et leurs collectifs.....	29
7) la rédaction et la publication d'une monographie.....	30
8) l'évaluation de la mission.....	32

CONCLUSION D'ÉTAPE : les facteurs-clés de succès de cette démarche 34

Des facteurs-clés de succès d'un engagement RSE bénéfique pour les entreprises et le territoire... 34

aux facteurs-clés de succès de cette phase "état des lieux" de la démarche "développement de la RSE en Livradois-Forez" 34

... et à l'identification partagée et assumée des risques méthodologiques..... 35

ANNEXE 1 : compte-rendu de la réunion de lancement du 18 décembre 2012 38

ANNEXE 2 : compte-rendu du comité technique 1 du 18 janvier 2013..... 40

ANNEXE 3 : compte-rendu du comité technique 2 du 12 février 2013 45

ANNEXE 4 : liste des communes du PNR Livradois-Forez..... 53

ANNEXE 5 : composition du comité technique et liste des ambassadeurs DERSELF 57

ANNEXE 6 : fiche-guide pour les entretiens avec les fournisseurs de données potentiels 58

ANNEXE 7 : descriptif de la base de connaissance externe (base de travail) 60

ANNEXE 8 : grille d'autodiagnostic 64

ANNEXE 9 : proposition de communiqué de presse..... 69

ANNEXE 10 : textes des courriels destinés aux entreprises 71



SYNTHÈSE : l'essentiel méthodologique

Des caractéristiques expérimentales qui s'affirment

Ce projet constitue la première étape d'une démarche originale ayant pour finalité le développement de la RSE en Livradois-Forez. Nos premières investigations méthodologiques nous confirment son caractère expérimental, lequel s'assume et s'affirme de la conception à la valorisation :

- combinaison inédite d'explorations et de regards
- adaptation profonde de l'outil d'autodiagnostic (reformulation complète)
- intégration du réseau "expérimentation et opérations collectives d'accompagnement des PME dans la Responsabilité Sociétale" piloté par Christian Brodhag
- participation prévue au colloque "La RSE, état des lieux" le 15 mai 2013 <http://www.oeconomia.net/private/colloquerse/appelcom-res-mai2013.pdf>
- publications scientifiques en vue.

dans le respect du cahier des charges et des contraintes de l'étude

De l'état de l'art à l'état des lieux

L'éclairage de quelques travaux de recherche

Nous retenons, pour leur apport dans notre construction méthodologique, les éléments suivants :

- le rôle déterminant, en matière d'appropriation RSE, de la complémentarité entre les compétences internes des entreprises et les dispositifs de coordination mis en œuvre au plan local, que ce soient par les organisations consulaires, les collectivités ou les réseaux d'entreprise
- l'existence de 3 voies principales d'appropriation : la voie rationnelle (RSE = outil de travail), la voie socio-politique (RSE = outil de valorisation) et la voie psycho-cognitive (RSE = nouveaux savoirs)
- les liens entre performance économique et RSE.

Un regard sur les enquêtes, baromètres ou observatoires RSE

Ces différents travaux nous confirment que :

- l'exemple d'entreprises ayant une démarche cohérente sera un moteur de l'adhésion
- la vision ou la perception du chef d'entreprise (si possible partagée par son équipe, voire ses parties prenantes...) est un élément-déterminant de l'action
- *"Si les chefs d'entreprises sont en grande majorité convaincus de la nécessité de modifier leur modèle économique pour intégrer les différents enjeux de développement durable, ils nous disent au travers de l'enquête que tous les acteurs économiques et politiques, tous les partenaires à l'intérieur et à l'extérieur de leur entreprise, doivent les accompagner et les soutenir, d'une manière ou d'une autre, dans cette modification, sans quoi les enjeux de court terme risquent de reprendre le dessus sur ces enjeux, par nature positionnés sur le long terme."*

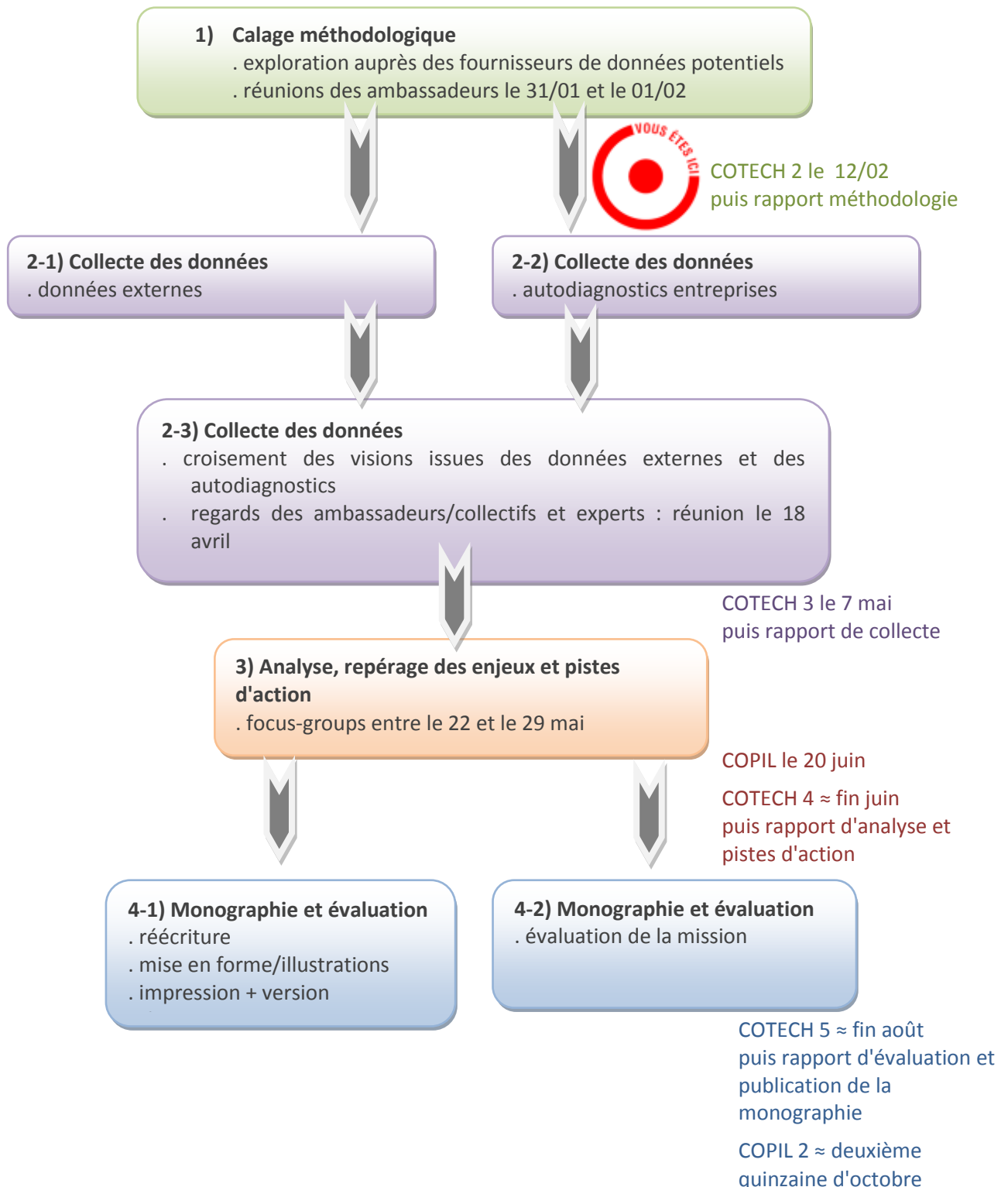
En conséquence, nous mobiliserons comme facilitateurs de cet état des lieux et du développement de la RSE en Livradois-Forez en général :

- des fournisseurs de données externes
- des relais de proximité que nous nommons "ambassadeurs" ; après une phase d'appropriation du concept, ils assureront l'indispensable lien humain avec les entreprises
- les experts-comptables, souvent premiers conseillers de l'entreprise
- les collectifs d'entreprises intervenant sur le PNR Livradois-Forez et différents partenaires de communication
- les chefs d'entreprise, pour recueillir leur vision et/ou leur perception.

Le schéma central

Il résulte des explorations précédentes et comprend — outre la mise au point méthodologique et la valorisation/évaluation— les 3 phases-clés suivantes :

1. 2 étapes simultanées : recueil de données externes et autodiagnostic (perception des chefs d'entreprise) ; le croisement des résultats obtenus devrait permettre de détecter les convergences, divergences et complémentarités entre ces 2 visions
2. un premier niveau d'analyse sur la base duquel nous recueillerons le regard des ambassadeurs, collectifs d'entreprises et experts ; nous envisagerons avec eux les suites à donner
3. un approfondissement sous forme de focus groups —avec quelques entreprises et collectifs volontaires— afin de déterminer des pistes d'action.



INTRODUCTION : un projet innovant impliquant une méthodologie sur-mesure

À notre connaissance, ce projet d'état des lieux des pratiques de développement durable des entreprises sur un territoire est le premier du genre.

En effet, il existe —depuis quelques années— des enquêtes, des baromètres et même des observatoires mais ces outils sont exclusivement basés sur le déclaratif des entreprises. Si quelques-uns sont à la base de programmes d'action (dont Agendas 21), la plupart sont utilisés comme supports d'information et, par extension, de sensibilisation ou de communication.

Ce que souhaite faire le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez est d'une autre ampleur :

- 🌍 les **contrats de progrès durables** constituent clairement l'une des finalités de la Charte 2011-2022 ; ils marquent l'engagement du Parc dans l'accompagnement des acteurs-entreprises vers un développement plus durable
- 🌍 le contenu de ces contrats (ou dispositif similaire) doit être défini **en partenariat avec les partenaires du Parc et, bien sûr, les entreprises elles-mêmes**
- 🌍 pour répondre à cet objectif, il est important de **connaître, le plus complètement possible, la situation des entreprises du Parc à l'égard du développement durable.**

Ainsi, la démarche choisie devra dépasser la simple "photographie" statique de la situation des entreprises répondantes. Elle s'inscrira plutôt dans le repérage de leviers de dynamique pour l'évolution des pratiques de développement durable dans les entreprises du Livradois-Forez.

En conséquence, elle devra contribuer à l'élaboration de scénarii de progrès durables, en repérant et en activant leurs éléments fertilisants. Ce travail de terrain intégrera donc :

- ↗ une mobilisation des partenaires, via entre autres le comité technique, le comité de pilotage et les ambassadeurs de la démarche
- ↗ une mobilisation des entreprises par l'implication des partenaires en tant que relais et par une communication pragmatique adaptée
- ↗ un recueil de données quantitatives à partir des bases de données réglementaires et/ou thématiques
- ↗ le croisement de ces données et leur enrichissement par le regard des accompagnateurs afin d'établir une typologie spécifique
- ↗ l'écoute des entreprises et de leurs collectifs pour préciser ces pratiques et, surtout, co-définir les voies de progrès qui pourraient relever de "contrats de progrès durables".

Ce premier rapport fait état de ce début de réflexion partagée. Il est le fruit d'une **très fructueuse coopération** avec les différents partenaires du Parc : membres du comité technique, ambassadeurs et organismes collecteurs/fournisseurs de données. Tous ont très volontiers contribué à ce travail collectif. Un véritable **écosystème**¹ est en co-construction : il vous sera présenté de façon plus complète dans le rapport n°2.

Le corps de ce document reste volontairement synthétique pour en faciliter l'appréhension et la lisibilité. Il comprend 3 chapitres complémentaires (Cf. sommaire).

Les annexes, porteuses de précisions riches, méritent également toute votre attention. Elles rassemblent les comptes-rendus de réunions et différentes informations complémentaires.

Les diaporamas des comités techniques 1 (18 janvier) et 2 (12 février)—ainsi que les supports des réunions avec les ambassadeurs des 31 janvier et 1^{er} février— complètent également ce rapport.



Excellente lecture !

¹ au sens de l'unité fonctionnelle du business ecosystem, laquelle emprunte ses caractéristiques aux écosystèmes naturels

CHAPITRE 1 : parangonnage sur des expériences inspirantes

Dans ce chapitre, nous faisons état de quelques initiatives choisies selon leur apport potentiel à notre projet. Cette sélection hétérogène comprend donc :

- ↗ des articles de recherche que nous avons jugés intéressants pour leur méthodologie (sur des échantillons souvent restreints) et pour la typologie proposée
- ↗ des enquêtes, ponctuelles ou sous forme baromètres, qui indiquent des tendances générales concernant l'adhésion des entreprises au développement durable et leurs pratiques les plus fréquentes. Elles vont faciliter l'orientation de nos investigations et — éventuellement et avec toutes les précautions d'usage— nous servir ultérieurement de points de références
- ↗ des dispositifs mis en place par des filières professionnelles et/ou des territoires, pour l'éclairage qu'ils nous apportent sur les axes de progrès plébiscités par les entreprises concernées.

Bien évidemment, ce bref panorama n'a aucune prétention à l'exhaustivité et encore moins à l'orthodoxie académique. Il assume totalement sa subjectivité orientée vers l'apport de valeur à cette mission.

1) L'ÉCLAIRAGE DE QUELQUES TRAVAUX DE RECHERCHE

Caractériser les engagements développement durable/RSE² des entreprises et leur niveau d'opérationnalisation

Nous avons sélectionné 2 articles d'Annelise Mathieu³ :

- ↗ développement durable et entreprises : du concept à la typologie
<http://www.strategie-aims.com/events/conferences/9-xiveme-conference-de-l-aims/communications/610-developpement-durable-et-entreprises-du-concept-a-la-typologie/download>
- ↗ comment opérationnaliser les typologies comportementales en matière de RSE
<http://www.strategie-aims.com/events/conferences/3-xviiieme-conference-de-l-aims/communications/304-comment-operationnaliser-les-typologies-comportementales-en-matiere-de-rse/download>

Dans le premier texte cité —après une revue de littérature mettant alors en évidence des typologies souvent binaires du type utilitariste/déontologique— Annelise Mathieu base son travail qualitatif sur des entretiens avec 10 directeurs de développement durable. Elle met alors en évidence une catégorie hybride, fréquente dans son échantillon : l'entreprise utilitariste/déontologique par rapport au développement durable. Elle en décrit les caractéristiques en termes de vision, organisation, stratégie et gouvernance puis esquisse les contours de référentiels correspondant aux 3 types retenus (financier, durable, hybride).

² Nous aborderons dans le chapitre 3 le choix sémantique adopté pour notre mission : développement durable ou RSE ? Pour l'instant, nous explorons les travaux évoquant ces 2 libellés, le terme RSE ayant singulièrement augmenté en fréquence depuis la sortie de l'ISO26000.

³ Nous préférons indiquer les liens avec les articles disponibles sur le net plutôt que de surcharger ce document de travail ou ses annexes. Les sites étant faits pour évoluer, il est possible que ces liens soient, un jour, brisés : si vous ne trouviez pas les références évoquées via un moteur ou métamoteur de recherche, nous restons à votre disposition pour vous transmettre les fichiers.

Dans le second texte, sa revue de littérature amendée d'autres travaux considère 3 catégories d'entreprises selon leur position par rapport au développement durable : les attentistes/ les adaptatives/les proactives ; ces catégories se différencient essentiellement par la logique d'action, l'échelle de temps, la conception de la responsabilité, l'objectif poursuivi et la perception des investissements par rapport au développement durable.

Comment estimer alors le degré d'opérationnalisation ? Différentes approches, en termes de types de données de base, sont examinées :

- les données secondaires externes aux entreprises (ex classement "Fortune"), qualifiées de fréquemment ambiguës et perceptuelles
- les données issues de la notation sociétale, jugées hétérogènes et souvent opaques
- l'enquête par questionnaire et ses classiques biais de représentativité et de perception
- l'analyse à partir du contenu des rapports annuels, empreinte de la subjectivité du discours managérial.



Pour caractériser le comportement stratégique en matière de développement durable, l'auteur recense 3 types de méthode :

- la méthode des scénarii —hyper classique de la stratégie revisitée sur la base d'hypothèses d'évolution micro et macro élargies— difficilement applicable à ce stade individuellement (surtout sur les PME)
- le scoring extra-financier
- les typologies comportementales, davantage utilisées dans les travaux académiques que par les agences de notation sociétale, permettant de différencier les entreprises selon des caractéristiques définies.

S'appuyant sur les publications de Natacha Gondran, Annelise Mathieu cite une série de critères permettant de caractériser l'entreprise adaptative ou proactive : les principaux thèmes considérés sont aujourd'hui devenus des domaines d'action de l'ISO 26000.

Connaître et comprendre les leviers de l'appropriation de la RSE par les PME

Les travaux d'Elise Bonneveux nous éclairent sur ce thème, notamment sur l'importance des réseaux et actions collectives. Nous avons retenu 2 de ses articles :

-  démarche de RSE en PME et réflexion autour d'une revue de littérature
http://cermat.iae.univ-tours.fr/IMG/pdf/une_revue_de_litterature.pdf
-  le processus d'appropriation de la RSE par les dirigeants de petites entreprises : rôle et portée d'une démarche collective menée au sein d'un réseau de pairs
<http://web.hec.ca/airepme/images/File/2010/BONNEVEUX-CIFEPME2010.pdf>

Le principal apport du premier texte réside dans la démonstration de ce que nous pensions tous intuitivement ou empiriquement : le rôle déterminant, en matière d'appropriation RSE, de la complémentarité entre les compétences internes des entreprises et les dispositifs de coordination mis en œuvre au plan local, que ce soient par les organisations consulaires, les collectivités ou les réseaux d'entreprise.

Le deuxième article rappelle les fondements de l'appropriation d'après De Vaujauny : voie rationnelle (outil de travail), voie socio-politique (outil de valorisation) et voie psycho-cognitive (nouveaux savoirs). Suit un décriptage de l'action Performance Globale du CJD.

En marge de cette sélection et "hors critères" (non intégration de PME), nous gardons à l'esprit les conclusions des travaux de 2 chercheurs du groupe ESC Clermont –France Business School (article publié dans la Revue Organisation Responsable n°6-2 : <http://alter-gouvernance.org/publications/articles-et-chapitres-douvrage/>)

Xavier Hollandts et Bertrand Valiorgue y font état des liens qu'ils ont observés entre performance économique et engagements sociétaux dans des entreprises côtées. Ces liens sont dynamiques et complexes mais nous ne retiendrons que le trait le plus intéressant pour notre mission⁴ : "il semblerait que les entreprises qui développent des capacités de conversion vont voir, sur la durée, leurs performances économiques s'améliorer".

En conséquence

L'intérêt d'une méthodologie combinant données quantitatives, regards externes et perception de l'entreprise

Pour cette mission, nous nous orientons vers une méthodologie combinant :

- **la recherche d'indicateurs non perceptuels** : c'est l'objet de la phase "collecte de données statistiques".
Connaissant le référentiel de reporting réglementaire français (article 225), la GRI et les référentiels de labellisation d'un engagement dans l'ISO 26000 (consultante partenaire LUCIE), nous envisageons d'établir une base de questionnement inspirée de ces modèles puis de contacter les éventuels fournisseurs de données. Cette façon de faire nous paraît préférable à une entrée par question ouverte (= quelles données possédez-vous) car elle nous permettra de mieux cibler les organismes fournisseurs tout en restant dans le cadre de notre thème : la RSE et en l'appréhendant le plus complètement possible. Toutefois, les entreprises considérées n'étant pas aujourd'hui soumises à un reporting RSE, nous ne nourrissons que peu d'espoirs sur la richesse de cette collecte. Cependant, l'un de ses intérêts sera également de mobiliser les organismes concernés et de les faire réfléchir à leur positionnement par rapport à la RSE.
- **un dialogue permanent avec les membres du comité technique et une catégorie d'interlocuteurs que nous appellerons "ambassadeurs"** (conseillers CCI, Chambre de Métiers, CARSAT... agents de développement) car ils sont les interlocuteurs directs des entreprises, donc des connaisseurs de leurs pratiques RSE d'une part et des relais pour mobiliser ces entreprises d'autre part.
- **une typologie comportementale** définie par un autodiagnostic des entreprises et activée pour la création de focus groups dont les critères de détermination seront définis chemin faisant, en fonction des phases précédentes : secteurs d'activité (proximité des enjeux), zones géographiques dont zones d'activité (enjeux territoriaux, facilitation du travail en collectif, mise en place d'actions inter-sectorielles de proximité comme l'écologie industrielle), approches de la RSE, niveaux de maturité par rapport à la RSE voire objectifs par rapport à la RSE (mais ce critère correspondrait plus à la finalité des focus groups qu'à leur terminologie).

Vers une appropriation réticulaire par et pour les entreprises du Parc

Déjà fructueux pour la dynamique économique en général, l'apport des réseaux locaux et des actions collectives fédérées par les collectivités territoriales l'est encore plus pour la RSE. En effet, la RSE implique de renforcer la connexion des entreprises avec leurs parties prenantes (entrepreneuses, apprenantes, comprenantes, omniprenantes ou co-entrepreneuses selon la segmentation CJD !).

Ayant dès 2005 (Isabelle BERGE et Dominique MICHALON) travaillé avec des entreprises membres du CJD 63 et des groupes d'élèves de l'ESC sur le concours performance globale, nous restons persuadées que le collectif apporte, dans ce domaine, non seulement une émulation mais de la matière première directement utilisable. Aujourd'hui, le CJD est associé à LUCIE pour une expérimentation pilote de labellisation.

Les travaux de recherche nous confortent dans notre volonté de travailler sur l'appropriation de la RSE en catalysant les échanges entre pairs, que ce soit dans le cadre des focus groups, dans la rencontre avec les réseaux existants ou dans la définition de pistes d'action.

⁴ Il pourra être repris dans un argumentaire, émaillé d'exemples de PME.

2) UN REGARD SUR LES ENQUÊTES, BAROMÈTRES OU OBSERVATOIRES RSE

Là encore, nous avons opéré une sélection drastique pour ne retenir que quelques éléments qui, par leur diversité, nous apportent des retours d'expérience complémentaires en termes de méthodologie et de résultats. Compte-tenu de l'actualité du sujet, nous n'avons choisi que des enquêtes auprès des entreprises postérieures à 2010. Nous avons privilégié les travaux concernant ou incluant des PME.

? Laboratoire d'économie d'Orléans - 2011 - "les PME et le Développement durable, enquête sur l'application de la Responsabilité Sociale des Entreprises dans les PME en Région Centre" : http://www.univ-orleans.fr/leo/images/espace_perso/bazillier/WP_2605.pdf

Il s'agit d'un document de recherche mais nous avons préféré le classer dans cette catégorie "enquêtes" compte-tenu de son objectif et du nombre d'entreprises questionnées en 2011 par des entretiens semi-directifs et un questionnaire en ligne : 92.

Principales conclusions (extraits) :

- "Globalement, un certain nombre de résultats confirment ceux des études existantes. Tout d'abord, **une grande majorité (89%) des chefs d'entreprises interrogés déclarent s'engager à des niveaux divers dans des pratiques environnementales et sociales** dont 28% déclarent le faire "sans aucun doute".
- Par ailleurs notre enquête confirme la **méconnaissance de possibles appuis institutionnels, d'indicateurs ou de partenariats** pour aider les entreprises dans de telles démarches. La thématique de la Responsabilité Sociale des Entreprises reste très largement, pour les chefs d'entreprises interrogés, une thématique propre aux grandes entreprises bien que ces derniers reconnaissent faire des choses dans ce domaine.
- Néanmoins, les motivations et obstacles énoncés montrent qu'**ils ont du mal à intégrer les dimensions sociales et environnementales dans une stratégie globale d'entreprise**. Si ces entreprises font ce type d'actions, c'est tout d'abord dans l'espoir d'améliorer l'image de l'entreprise ou de motiver les salariés. L'objectif instrumental de telles pratiques n'est pas clairement affiché même si l'on peut supposer que les chefs d'entreprises comptent sur de possibles effets indirects qu'ils semblent avoir du mal à mesurer.
- Lorsque l'on étudie les actions menées dans le détail, il apparaît que **les chefs d'entreprises s'engagent d'abord dans des domaines où les obligations légales sont fortes**, suggérant de possibles complémentarités entre législation et engagement volontaire des entreprises. Il serait nécessaire d'approfondir l'étude pour voir dans quelle mesure les entreprises déclarant s'engager dans de telles démarches ne font que respecter la loi ou vont au-delà des simples obligations légales.
- Un résultat important de notre enquête porte sur le lien entre actions dans le domaine de la RSE, communication et mesurabilité de tels engagements. Il apparaît que les entreprises peinent à communiquer sur ces aspects. Le niveau de communication y est systématiquement inférieur au niveau d'engagement donné, ce qui confirme le fait que ce type de démarche est peu utilisé de manière stratégique.
- Par ailleurs, il ressort que **l'essentiel de la communication dans ces entreprises est une communication en interne**, visant d'abord à favoriser l'implication des salariés. Le niveau de mesurabilité annoncé est également plus faible et semble corrélé avec le niveau de communication.
- Ce résultat suggère que, pour ce type d'entreprises, la communication ne révèle pas une stratégie visant à tromper le consommateur (stratégie de greenwashing) mais viendrait plutôt signaler un niveau d'engagement supérieur des firmes. **Celles qui communiquent sont également celles qui mesurent les progrès accomplis, reflétant de fait une stratégie plus élaborée.**
- Le dernier objectif de l'enquête était d'identifier de **possibles différences de comportements selon la taille ou le fait de recevoir des aides régionales. Le niveau d'engagement en RSE est sensiblement équivalent, quelles que soient ces caractéristiques**. Il apparaît cependant que les très petites entreprises ont une connaissance plus parcellaire des organismes, aides et partenariats institutionnels. Cela peut freiner leur engagement dans ce domaine."

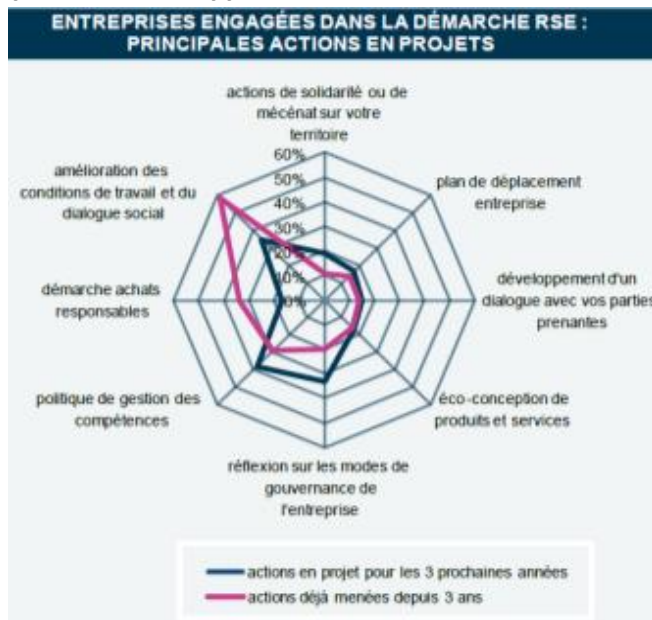
? **Alliances/Worls Forum Lille/CCI région Nord de France – Responsabilité sociale des entreprises : premier baromètre régional - novembre 2012**

<http://www.nordpasdecals.cci.fr/Services/Le-chiffre-cle/RSE-7-des-entreprises>

850 réponses

Morceaux choisis :

- "Sans aborder et faire référence à la thématique de la RSE, 42% des dirigeants indiquent spontanément avoir mené au cours des 2 dernières années des actions en faveur de l'environnement, 53% dans l'amélioration des conditions de travail et 37% ont développé des partenariats avec des acteurs de leur territoire.
- La RSE reste *encore un concept que beaucoup de dirigeants ne se sont pas encore approprié* (45% indiquent n'en avoir jamais entendu parler) *alors même que de nombreuses actions menées au sein des entreprises entrent directement dans le champ de la RSE.*
- A la question "pour quelles raisons la RSE n'est-elle pas une priorité pour vous ?", 51% des chefs d'entreprise répondent qu'ils estiment leur entreprise trop petite, 46% qu'ils manquent de temps. Les résultats de l'enquête viennent donc confirmer **les freins psychologiques fortement présents au niveau des PME sur la RSE.**
- ¼ des chefs d'entreprise qui n'ont pas encore formalisé de démarche RSE, la considèrent pourtant comme **une priorité stratégique pour leur développement.**
- Pour ces entreprises, **l'investissement dans une telle démarche relève avant tout d'un choix personnel du dirigeant et de ses convictions (70%)...** bien avant les (futurs) contraintes réglementaires.
- L'analyse des bénéfices tirés de la mise en place d'une démarche RSE montre de réels gains pour les entreprises qui souhaitent s'y engager et peuvent encourager les sceptiques ou les futurs engagés à se lancer. Ainsi **71% des entreprises qui ont mis en place une politique de RSE ont amélioré l'attractivité de leur entreprise auprès de leurs clients, fournisseurs ou du grand public.**"



? **INSEE – La responsabilité sociétale des entreprises : une démarche déjà répandue - novembre 2012**

<http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1421/ip1421.pdf>

Cette étude porte **essentiellement sur les entreprises de plus de 50 salariés**, un volet reflétant les réponses d'entreprises de 10 à 50 salariés.

Principaux enseignements :

- Les différences de comportement entre les sociétés qui s'impliquent dans la RSE et les autres sont en général marquées.
- Le concept est moins connu dans le commerce que dans l'énergie et l'environnement.
- Le social est le domaine qui concentre le plus les initiatives des entreprises en matière de RSE.
- C'est dans le domaine environnemental que les différences entre sociétés impliquées dans la RSE et les autres sont les plus marquées, sauf en matière de déchets, axe désormais banalisé.
- Concernant le pilier sociétal, on note une focalisation plus marquée sur la clientèle que sur les fournisseurs.
- Les petites sociétés (10 à 50 salariés) semblent nettement en retrait, sauf en matière de déchets.

? **Observatoire des achats responsables/CCI France/Médiation interentreprises/CGPME - le baromètre RSE/PME – 2012**

http://www.cci.fr/c/document_library/get_file?uuid=c2f1cde4-319f-486c-8c7f-4ec63cab2a80&groupId=110000

378 répondants, 10 questions sur la **maturité de la RSE dans les relations commerciales**, premier baromètre basé sur l'enquête réalisée par la CCIR Nord-Pas de Calais.

Brefs extraits :

- "Les résultats de ce premier baromètre révèlent un fort **attachement au territoire** et des attentes identiques quels que soient votre taille, votre activité ou vos clients. Il existe **une réelle prise de conscience** et il reste à transformer certaines inquiétudes en opportunités :
 - **70% des répondants sont conscients des enjeux de la RSE et 32% ont engagé une démarche claire de RSE.**
 - **60% estiment qu'engager des actions RSE peut leur apporter un avantage "image" sur le plan commercial et, pour 46%, engager des actions RSE peut améliorer leur compétitivité par rapport aux offres de leurs concurrents.**
 - 39% des répondants déclarent vouloir mettre en œuvre en priorité une démarche d'achats responsables dans leur entreprise dans les 2 années à venir."

Les principales conditions de réussite déclarées sont la motivation, l'implication sur le territoire et l'appui sur des réseaux de proximité !

? **Riposte verte - Observatoire de la RSE au bureau - décembre 2012**

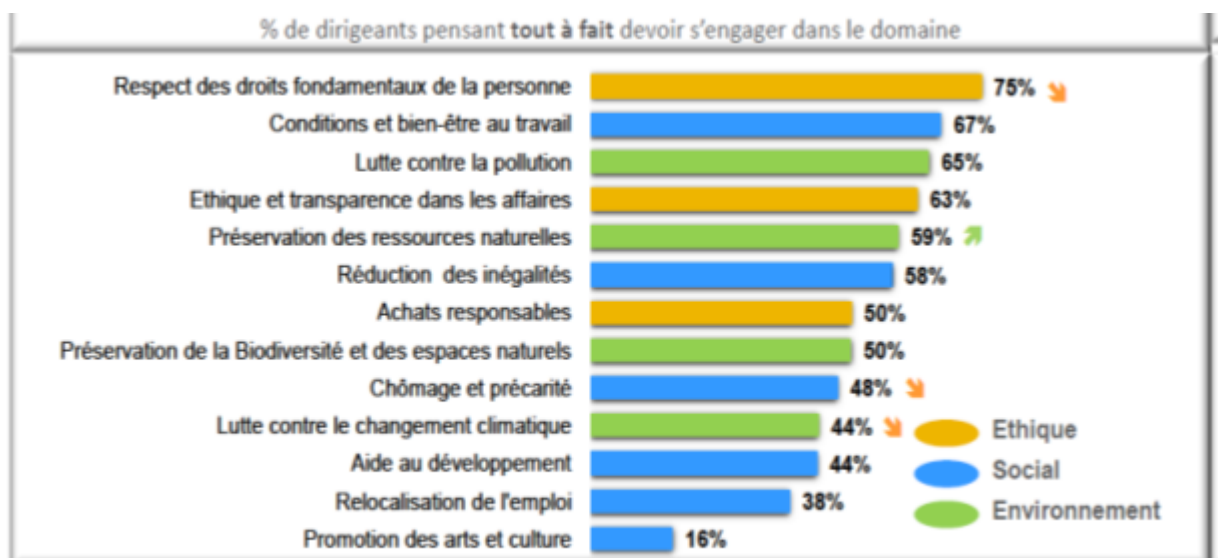
http://riposteverte.com/documents/Observatoire/11_Enquete_RiposteVerte_DD-RSO_Dec12.pdf

Cette enquête en ligne (318 réponses validées) présente l'intérêt d'être très récente et d'être basée sur les questions centrales de l'ISO 26000 (sauf droits de l'homme) et ses principaux domaines d'action ; de plus, elle distingue les TPE et les PME. Cependant, elle ne concerne que **les entreprises du secteur tertiaire** qui ne sont pas les plus concernées dans le Parc => nous reviendrons éventuellement sur ces résultats pour interpréter les données concernant les entreprises du tertiaire.

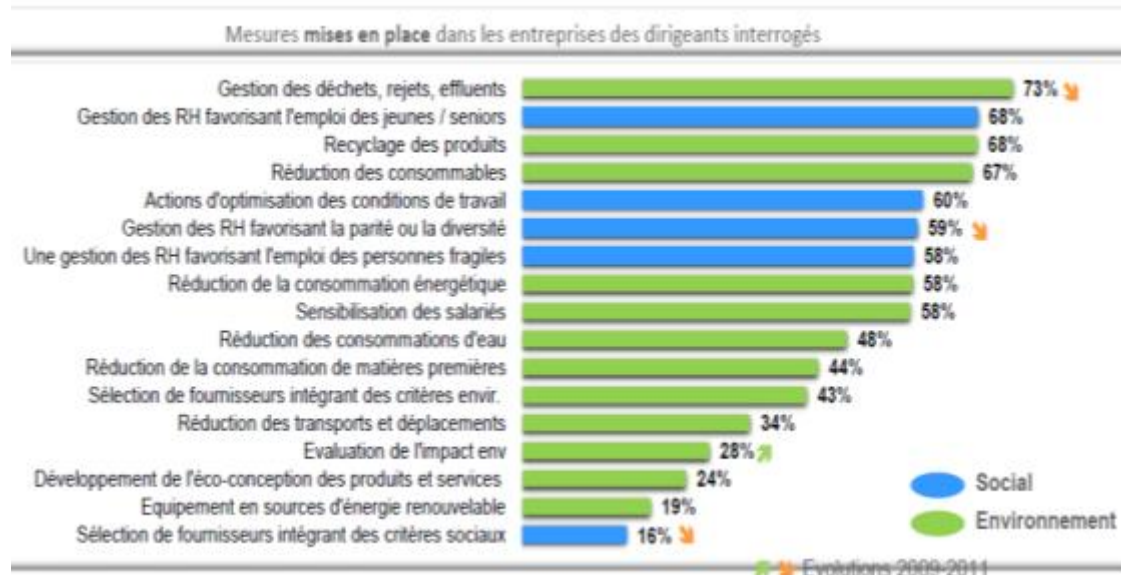
? **Generali/CSA – 2^{ème} baromètre: les décideurs face aux nouveaux défis de société – avril 2011**

<http://fr.slideshare.net/AgenceExcel/baromtre-general-csa>

L'intérêt de ce second baromètre concernant les PME/PMI est de mettre en évidence **quelques évolutions sur la période 2009-2011.**



GENERALI • Baromètre développement durable – étude 2011 • N° 1100079 • Avril 2011 ↗ ↘ Evolutions 2009-2011



Nous reprenons ci-après le paragraphe de conclusion de ce baromètre 2011 : *"Si les chefs d'entreprises sont en grande majorité convaincus de la nécessité de modifier leur modèle économique pour intégrer les différents enjeux de développement durable, ils nous disent au travers de l'enquête que tous les acteurs économiques et politiques, tous les partenaires à l'intérieur et à l'extérieur de leur entreprise, doivent les accompagner et les soutenir, d'une manière ou d'une autre, dans cette modification, sans quoi les enjeux de court terme risquent de reprendre le dessus sur ces enjeux, par nature positionnés sur le long terme."*

En conséquence

Peu de surprises mais des confirmations qui nous alertent sur certains points de vigilance :

- beaucoup de PME font quelques actions qui relèvent de la RSE sans maîtriser la globalité du concept : ces entreprises "Jourdain de la RSE" sont, comme nous l'a confirmé Etienne CLAIR, probablement nombreuses sur le PNR Livradois-Forez => l'un des enjeux de cette mission, poursuivi dès le diagnostic, sera de les inciter à passer d'une juxtaposition de leurs efforts à une meilleure optimisation et valorisation par une appropriation du concept et de ses bénéfices. En ce sens, **l'exemple d'entreprises ayant une démarche cohérente** (= celles qui communiquent et en tirent avantage via une stratégie plus élaborée, selon l'enquête région Centre) **sera un moteur de l'adhésion** => à nous, avec les ambassadeurs, d'en repérer dans différents secteurs d'activité et différentes catégories de taille pour que leur témoignage de proximité induise une envie légitime de raisonner sa RSE => **si les données recueillies le permettent, une partition selon le niveau de maturité RSE, voire l'attitude par rapport à la RSE, serait utile pour la suite de l'opération.**
- Autre conséquence : il ne s'agit pas de répondre à des pratiques disjointes (non reliées et, a fortiori, non mises en synergie) par un état des lieux fait de seuls tris à plat voire tris croisés. Le thème RSE étant complexe (= pas compliqué mais systémique), nous devons chercher **une vision multidimensionnelle par rapport aux pratiques** si nous voulons vraiment faire gravir la première marche de l'appropriation du "concept" sans nous-mêmes le dévoyer d'emblée.
- C'est le chef d'entreprise qu'il faut viser (voire le responsable RSE/DD... ce qui est rare sur le territoire) ! Les éventuels responsables qualité et/ou environnement sont des relais intéressants, d'autres fonctions peuvent jouer le rôle de porte d'entrée mais, au final, c'est bien **la vision ou la perception du chef d'entreprise** (si possible partagée par son équipe, voire ses parties prenantes...) **qui doit être à la base de l'autodiagnostic.**

En conséquence(suite)

- Il va de soi que **tous les organismes partenaires ou accompagnateurs de la démarche s'efforceront d'avancer eux-mêmes dans leur démarche RSE au fil de cette étude** (crédibilité voire exemplarité et retours d'expérience, la Responsabilité Sociétale des Organisations étant basée sur le même contenu/concept que la RSE).
- Il est évident que, du côté des freins déclarés (pour s'engager dans une démarche, voire pour répondre à l'autodiagnostic), nous pouvons nous attendre, dans l'ordre, à des "on est trop petit" (quel que soit la taille de la PME d'ailleurs !), "on n'a pas le temps", "on n'a pas les moyens". Ces objections "réflexes" —que l'on pourrait presque qualifier "d'excusites" si elles ne reflétaient pas la façon de fonctionner de nombreux patrons de PME, avec tous les risques inhérents au "nez dans le guidon"— appellent en retour un questionnement simple pour redresser la vision de la RSE. En effet, la RSE n'est pas affaire de taille, gagne du temps sur le moyen-long terme et peut faire économiser des moyens. Quant à l'autodiagnostic, on peut le faire en moins de 20 mln pour obtenir déjà un premier résultat immédiat ! De plus, un accompagnement gratuit ou à tarif modéré peut faire partie du contrat de progrès durables, le tout étant de définir "de quels moyens on a réellement besoin pour faire quoi" => ces éléments feront partie du **travail d'argumentaire co-construit avec les ambassadeurs**.
- Lors de cette étude, si les pratiques actuelles majoritaires se rapportent à des thèmes "réglementaires", nous essaierons de savoir si ces entreprises se contentent de satisfaire le niveau d'obligation réglementaire (= mise en conformité sans avantage retiré) ou **si elles s'emparent du sujet à leur bénéfice en anticipant ou dépassant les contraintes**.
- **L'appropriation véritable du concept et un accompagnement adapté pour ne pas céder aux seules pressions court-termistes appariassent d'ores et déjà comme 2 clés de succès du développement de la RSE en Livradois-Forez**. Il sera important d'**évoquer ce sujet avec les experts-comptables notamment**, souvent premiers conseillers de la PME. Leur ordre —ayant très bien compris, entre autres, l'ouverture de marchés que le thème RSE représentera pour eux, en commissariat aux comptes notamment— avance sur ce sujet depuis déjà longtemps => il sera important d'assurer localement la **cohérence des messages diffusés aux entreprises** par les professionnels du chiffre d'une part et les ambassadeurs de ce projet d'autre part.

3) UN FOCUS SUR DES DISPOSITIFS LOCAUX

Nous avons sélectionné quelques dispositifs régionaux (auvergnats ou non), éventuellement sectoriels, qui pourront soit s'articuler avec la démarche PNR Livradois-Forez, soit l'inspirer.

Co-construire une vision de la réussite durable

Comité Départemental de la Métallurgie des Pays de Loire – 2012

Le CDM est le lieu d'actions communes et régionales entre l'UIMM, la CCIR, FIM, le CETIM et Plasti Ouest.

Les actions pilotées par le CDM sont issues des avis et attentes exprimés par les industriels de la région, et donnent lieu à un travail de collaboration entre les entreprises ligériennes.

Aujourd'hui le CDM, interlocuteur privilégié des acteurs de l'Industrie Mécanique/ Matériaux en Pays de la Loire, cherche à faciliter l'interconnaissance, l'échange, l'agilité et l'anticipation des entreprises du secteur régional.

<https://reseauia.com/space/cdm/content/prospective-tome--10-cdm--assemblons-les-composantes-d-une-reussite-durable- FB79D248-FF2B-42CF-AF5D-37EA23ED2FFB>

Pour ne citer qu'un exemple parmi beaucoup d'autres possibles, nous apprécions le cheminement du Comité Départemental de la Métallurgie des Pays de Loire, construit sur le recueil d'avis d'industriels sur la réussite durable de leurs entreprises. En synthèse, cette réussite durable repose pour eux sur une machinerie complexe articulée sur 5 axes :

- 👁️ la machine à fabriquer durablement du cash
- 👁️ la machine à voir loin
- 👁️ la machine à produire de nouveaux défis/de nouvelles options stratégiques
- 👁️ la machine à motiver ses équipes
- 👁️ la machine à préserver la cohérence et l'agilité.

Des actions d'information, d'exploration et d'accompagnement sont en cours sur chacun de ces axes.



Accompagner vers une RSE intégrée et intégratrice

Syndicat mixte de la plaine de l'Ain et club d'entreprises – 2012

Le Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain a pour mission, depuis plus de 30 ans de gérer et de promouvoir l'installation de sociétés sur le parc industriel.

Parmi les engagements de progrès pris par le Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain figure la sensibilisation à la RSE des 130 entreprises implantées sur le parc.

<http://www.usinenouvelle.com/article/la-responsabilite-societale-des-entreprises-une-opportunit-e-d-avenir-pour-l-industrie.N182016>

Extrait du témoignage récent d'Hugues de Beaupuy, directeur du Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain⁵, lequel anime une démarche collective : "**L'industriel doit proposer à ses parties prenantes de cheminer ensemble vers un progrès partagé. Il y gagnera. Pour y parvenir, plusieurs éléments sont à prendre en considération : l'introspection, la force de l'image, l'atout managérial, le déminage des difficultés.**"

⁵ L'Usine Nouvelle, 14 septembre 2012

Ce syndicat a d'ailleurs été récompensé pour son action RSE :

<http://www.lyon-communiques.com/communiques/premiere-le-parc-industriel-de-la-plaine-de-l-ain-recoit-le-label-lucie-c88518.htm>

L'agence LUCIE a reconnu le Syndicat Mixte de la Plaine de l'Ain (SMPA) pour son engagement en matière de responsabilité sociétale en lui remettant son label. En l'obtenant, le SMPA prouve son engagement vis à vis de toutes ses parties prenantes (clients, salariés, environnement) conformément aux principes du développement durable.

CCI Auvergne : schéma sectoriel de développement durable – 2012

Parmi les programmes d'action structurés des partenaires du PNR concernant la RSE, nous mettons en évidence ce schéma sectoriel parce qu'il est récent, complet et dans l'esprit de la démarche PNR. De toute évidence, ce sera l'une des références pour la coordination des pistes d'action PNR.

Les autres schémas régionaux sectoriels de développement durable pourront devenir des sources d'inspiration (et de coordination pour celui de la région Rhône-Alpes/secteur de Noirétable), ainsi que le recueil des 123 pratiques RSE/DD 2012 des CCI :

http://www.cci.fr/c/document_library/get_file?uuid=0b36b36a-83ef-42a7-8eb4-57f5ba80d427&groupId=1100

Nous n'oublions évidemment pas tous les autres programmes d'action (dont le Schéma Régional de Développement Economique et l'Agenda 21 régional, tous 2 déjà anciens), ni les actions de la plateforme 21 (dont ISO 26000, achats responsables, communication responsable, ancrage territorial...), de l'ADEME, de la CARSAT, de MACEO et des autres acteurs.

Suite à une question posée à l'issue du premier comité technique et dans l'éventualité d'une connexion possible, nous avons recherché les Agendas 21 en place sur le territoire du Parc. S'il l'on exclut d'éventuels Agendas 21 scolaires, il n'y aurait pas d'autre Agenda 21 territorial que la Charte du PNR et les Agendas 21 des départements et de la région.



Nous suivons et nous contribuerons, autant que possible, aux travaux du groupe "expérimentation et opérations collectives d'accompagnement des PME dans la responsabilité sociétale"

<http://www.agora21.org/rs-iso26000/community/pg/groups/1101/experimentation-et-opérations-collectives-daccompagnement-des-pme-dans-la-responsabilité-sociale/>

Nous avons prévu (Etienne Clair + 1 consultante) de participer au colloque "RSE, état des lieux" le 15 mai 2013 <http://www.oconomia.net/private/colloquese/apelcom-res-mai2013.pdf>

Valoriser pour soutenir les efforts et polliniser d'autres entreprises

Nous l'avons vu dans la section précédente : la valorisation peut aussi concerner les organisateurs d'actions collectives, comme le PNR et ses partenaires. À ce stade, nous nous intéressons principalement à la reconnaissance externe et publique des démarches RSE des entreprises.

Trophées RSE PACA + rendez-vous de la RSE : <http://www.rsepaca.com/index.html>

Le dispositif est assez complet avec des ateliers, des retours d'expérience, un salon d'idées innovantes...

Trophées RSE région Bourgogne

<http://www.region-bourgogne.fr/Remise-des-Trophees-Responsabilite-Societale-des-Entreprises-RSE-de-Bourgogne,685,7530>

L'objectif des trophées RSE est de récompenser des entreprises bourguignonnes qui ont mis en place des démarches RSE intégrées dans leur stratégie avec un plan d'action et des actions exemplaires.

Trophées des entreprises du Livradois-Forez et concours des bonnes pratiques AQP

Nous citons conjointement ces 2 actions que tous les membres du comité technique connaissent bien parce que

- l'ouverture d'une section "développement durable" (bientôt RSE ?) dans le Trophée des entreprises est une initiative connexe à notre démarche : la remise de prix sera une occasion de valoriser quelques entreprises responsables et un message "autodiagnostic RSE" complémentaire pourra être adressé aisément à toutes les entreprises candidates qui rentrent dans la cible de cette phase "autodiagnostic" de la mission.
- le concours des bonnes pratiques AQP Auvergne comporte, depuis plusieurs années, une section "développement durable" :

http://www.aqpauvergne.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=42:le-concours-des-bonnes-pratiques&catid=7

Peut-être y a t'il de messages croisés à faire passer pour que les entreprises du Livradois-Forez engagées en RSE ou ayant mis en place une bonne pratique soient repérées et valorisées au mieux (+ croisement avec d'autres diapositifs de valorisation RSE à définir ultérieurement) ?

D'autre part, le Centre des Jeunes Dirigeants et le label LUCIE ont signé un partenariat pour la labellisation des entreprises. Il est, évidemment, possible d'envisager sa déclinaison sur un territoire :

<http://www.gps.cjd.net/index.php/Actualites/GPS/Label-LUCIE>

En conséquence

L'exemple du CDM témoigne de la réussite d'une démarche locale par filière. **Si la recherche de pistes d'action par filière apparaît comme pertinente à l'issue de la première phase d'étude, les collectifs sectoriels seront mobilisés** : jeune chambre économique de la plasturgie, Alizé Plasturgie, fédération des couteliers, club des tresseurs d'Ambert, CETIM, Viaméca, Auvergne Promobois, URIAA...

Des **collectifs intersectoriels locaux** comme le CJD Thiers, la future section de Thiers (ou Livradois-Forez ?) du Club des 1000, Agir en Livradois-Forez, Thiers Business Club... seront également de précieux interlocuteurs sur la thématique RSE.

La **dimension "zone d'activité" peut également s'avérer pertinente** : la proximité joue fortement sur l'émulation et sur la mise en place d'actions telles que PDIE, écologie industrielle... Les animateurs de ces parcs seront donc associés.

Les actions RSE, comme les actions de communication et de valorisation, auront d'autant plus de poids qu'elles seront coordonnées et croisées avec celles d'autres organismes intervenant sur le territoire.

CHAPITRE 2 : une vision et une méthodologie générale partagées




Le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, à la différence d'autres PNR, a été conçu prioritairement dans une logique de développement économique du territoire. Les actions conduites depuis sa création (dont Trophées des entreprises, Cap'Actif, accueil en décembre 2012 du séminaire économique de la fédération des PNR) n'ont pas démenti l'importance de cet axe.

Aujourd'hui, le PNR, avec ses partenaires, s'engage dans une action de développement de la responsabilité sociétale des entreprises. C'est très légitimement qu'il souhaite commencer ce travail par la production de cet état des lieux des pratiques.

Ce chapitre dessine le cadre général de cette mission, des enjeux au calendrier.

1) QUOI ? UN CADRE DE RÉFÉRENCE ET UN PÉRIMÈTRE PRÉCISÉS

Ce projet s'inscrit clairement dans l'axe 3 de la charte 2011-2022 du PNR... mais contribuera à chacun des 3 autres axes :

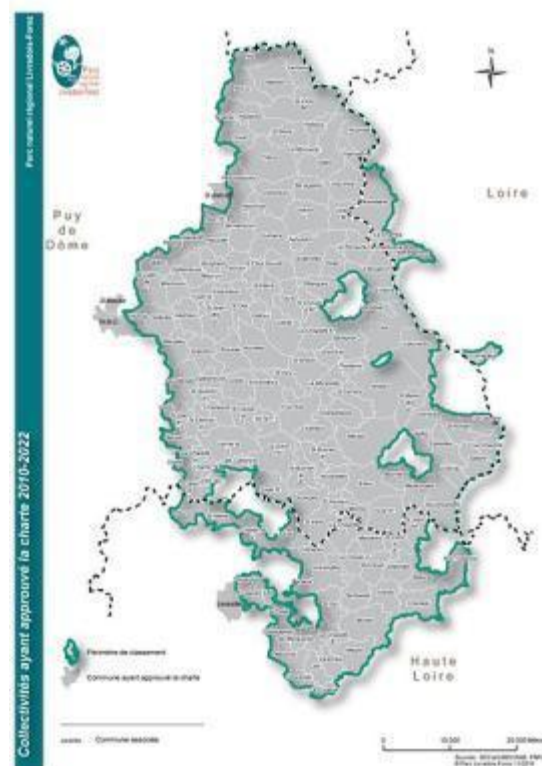
-  il concerne le patrimoine immatériel des entreprises,
-  il développe la vigilance sur l'utilisation des ressources mais aussi sur la dépendance des entreprises vis-à-vis de ces ressources : services écosystémiques, minéraux, énergies non renouvelables, eau... (empreinte eau, Evaluation des Services Rendus par les Ecosystèmes...)
-  et, bien évidemment, il sera basé sur l'humain.

Le **territoire du Parc** constitue un élément de cadrage géographique original par rapport aux découpages administratifs habituels : la collecte de données concernera donc 162 communes réparties sur 3 départements et 2 régions (Cf. annexe 4 : liste des communes et communautés de communes du PNR).

En termes d'**enjeux**, il est clair que l'opération RSE doit favoriser la compétitivité des entreprises ... et l'emploi. Si l'emploi est affiché comme l'une des 2 grandes priorités régionales (avec la jeunesse), il correspond à des besoins encore plus forts sur les bassins d'emploi du territoire : secteur de Thiers, vallée de la Dore et bassin d'Ambert. En effet, le Livradois-Forez se heurte à une double problématique concernant l'emploi :

- importance du nombre de demandeurs d'emploi et évolution défavorable
- mais aussi difficultés à recruter certains profils, lesquelles ont conduit certains chefs d'entreprise à créer fin 2012 l'association Agir en Livradois-Forez.

La RSE peut aussi être un levier d'attractivité pour les ingénieurs et cadres supérieurs recherchés.



Pour le PNR, cette opération devrait lui permettre de consolider sa légitimité de fédérateur dans le champ économique tout en la conjuguant avec une thématique développement durable sur laquelle il bénéficie d'une reconnaissance dans le champ environnemental (préservation des ressources locales, biodiversité...).

Précisons les termes de la commande : "état des lieux des pratiques de développement durable dans les entreprises du Livradois-Forez" tels qu'ils ont été validés par le premier comité technique (18 janvier 2013) :

? **État des lieux** : il s'agit d'un état des lieux d'entrée dans un projet (contrats de progrès durables), c'est à dire d'une photographie "dynamique" du premier plan du film, dynamique et prospective parce que l'on va y repérer le potentiel que l'on va pouvoir mettre en mouvement.

? **Les pratiques**, au pluriel, désignent "un comportement habituel, une façon d'agir" (Larousse) "des activités volontaires ayant pour but d'obtenir des résultats concrets en appliquant des règles ou des principes" (sensAgent) => dans le contexte de la mission, nous comprenons ainsi "les pratiques" = ce que l'on fait dans les entreprises pour le développement durable, au-delà du réglementaire (qui concerne peu d'entreprises, quotas émissions, obligation bilan carbone, rapport DD) ou des actions collectives déjà en place ou réalisées comme l'écologie industrielle, la charte de la diversité, Objectif Énergie...

? **Développement durable** : nous ne revenons pas ici sur les tenants et aboutissants du développement durable en entreprise. Nous choisissons l'ISO 26000 comme référentiel pour en définir les contours.

? **Entreprises** : concernant **la cible**, vous avez spontanément choisi de limiter l'étude aux **entreprises privées**, excluant ainsi les associations ayant une activité économique, les collectivités en tant qu'organisations et les entreprises publiques. Nous comprenons bien ce choix du PNR par rapport aux domaines d'action et interlocuteurs habituels du pôle économie mais aussi, par la nécessité de ne pas encore accroître la diversité des fournisseurs potentiels d'information.

Cependant, nous n'excluons pas la perspective de **pistes d'action transversales en Responsabilité Sociétale des Organisations**. En effet, l'avènement de la RSO, au-delà de la RSE, accompagne le fait que, sur le thème de la RS, les frontières de statuts entre organisations n'ont qu'un sens limité : tous ces acteurs sont interdépendants pour construire un développement durable du territoire et leurs enjeux environnementaux et sociaux ne sont pas spécifiques à leur statut. D'ailleurs, ces mondes souvent cloisonnés se rapprochent avec la RS : l'ISO 26000 s'applique à tout type d'organisation, la plateforme 21 fédère des entreprises, des collectivités et des services de l'Etat...

Il sera donc pertinent, sur certaines actions, de "mettre dans la boucle" des acteurs majeurs ; par exemple —en termes d'emploi et de démarches environnementales ou sociétales— on peut penser aux centres hospitaliers de Thiers et Ambert ou —pour rester dans le même secteur— des maisons de retraite, qu'elles soient municipales, privées ou associatives.

De plus, cette mise en synergie d'acteurs du même territoire autour d'une préoccupation commune correspond bien, à notre avis, à la logique d'action d'un PNR.

Certaines collectivités vont d'ailleurs déjà vers le décroisonnement via la RS : en signant la charte de la diversité, la ville de Thiers a mentionné que l'un de ses objectifs était, par cette action, de créer du lien entre les collectivités et le "monde" des entreprises !

? **Livradois-Forez** : territoire du Parc Naturel Régional Livradois-Forez.



Concernant le **cadre temporel**, cette étude sera livrée à l'automne 2013 pour vous permettre de préparer des contrats de progrès durables sur 2014-2016.





2) AVEC QUI ? UNE DÉMARCHE COOPÉRATIVE DE PROGRÈS

Cette étude doit permettre de mieux connaître et comprendre les besoins des entreprises pour développer leur RSE. Ces besoins seront donc estimés :

1. d'abord à partir d'une **identification de leurs points de faiblesse mais aussi de leurs points de force**, sur lesquels il sera possible de s'appuyer. Cette phase inclura la collecte de données quantitatives, la recherche d'avis qualitatifs externes et le recueil de la perception des entreprises elles-mêmes
2. secondairement, après présentation du diagnostic, lors d'une **concertation** avec ces entreprises sur leur volonté et leurs axes de progrès.

Il s'agit de définir des contrats de progrès durables (ou dispositif équivalent) qui seront efficaces parce qu'ils correspondront aux besoins spécifiques des entreprises du Parc => l'étude ira chercher, derrière l'état des lieux, le potentiel de développement durable/RSE.

Pour atteindre ces objectifs, nous prôtons une démarche coopérative avec différents types d'acteurs parmi lesquels :

-  les partenaires du PNR, membres du comité technique et du comité de pilotage
-  des ambassadeurs-facilitateurs du projet
-  des collectifs d'entreprise sectoriels ou inter-sectoriels
-  les entreprises elles-mêmes et de leurs experts-comptables, souvent premiers conseillers des PME.

Le **comité technique** se réunira 5 fois au cours de cette mission, le **comité de pilotage** 2 fois. Ces 2 instances ont des compositions parallèles et rassemblent d'un côté les techniciens, de l'autre les élus. Y sont représentés des services de l'Etat, des collectivités locales et des associations.

Les **ambassadeurs** sont des parties prenantes clés car ils officient régulièrement comme conseillers ou agents de développement auprès des entreprises.

Ils interviendront dans l'ensemble des relations avec les entreprises : collecte de données (incitation à l'autodiagnostic, voire proposition d'aide à l'interprétation), réflexions sur les pistes d'action à conduire. Ils seront d'autant plus associés

- qu'ils connaissent bien ces entreprises, leur savoir-faire mais aussi leur potentiel et leur vouloir-faire
- qu'ils sont identifiés comme conseillers par ces entreprises
- qu'ils seront susceptibles de participer à leur accompagnement dans le cadre des contrats de progrès durables.

En pratique, chronologiquement, nous vous proposons :

1. de **réunir ces ambassadeurs pour les "informer-former"** en leur expliquant les enjeux, les objectifs, le périmètre et la méthodologie de cette étude (réunions des 31 janvier et 1^{er} février)
2. de **rester en contact avec eux**, à leur demande, pour répondre à toute question ou objection (ils auront nos coordonnées), mais aussi en les incitant à nous transmettre les informations-clés qu'ils recueilleraient : "telle entreprise a adopté, adopte ou envisage d'adopter telle pratique de développement durable" ; "telle entreprise est intéressée par un focus group"...
3. de leur **présenter les résultats et de recueillir leur avis sur les pistes d'action** envisagées, leur opportunité et leur faisabilité (deuxième réunion le 18 avril).



La composition du comité technique et la liste des ambassadeurs figurent en annexe 5

3) COMMENT ? L'ACTIVATION DE LEVIERS D'AVANCEMENT

Le nom du projet

Il nous a paru nécessaire de nommer ce dispositif par un sigle évocateur.

Tout d'abord, le comité technique a opté pour le thème "**Responsabilité Sociétale des Entreprises**" par rapport au vocable "développement durable" qui était à la base du cahier des charges. En effet, petit à petit —avec un grand coup d'accélérateur lié à la parution de l'ISO 26000— le libellé RSE prend du terrain ; cependant, l'une des difficultés sera que ce terme (et, à plus forte raison, le concept) est encore méconnu de nombreuses entreprises => la communication autour du projet devra en tenir compte.

Nous avons opté pour **DERSELF** qui signifie "Développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises en Livradois-Forez".

Cet acronyme s'avère donc en phase (au niveau vocabulaire, pas tout à fait au niveau cibles) avec le futur plan national d'actions prioritaires en faveur de la responsabilité sociétale des entreprises :

<http://www.cdurable.info/IMG/pdf/1-2013 - PJ Plan RSE.pdf>

La plateforme collaborative

Pour faciliter les échanges au sein du comité technique, ainsi que l'archivage des documents, nous avons créé une plateforme collaborative sur Agoraproject. Elle comprend :

- des espaces "dossiers" concernant les différentes phases du projet et les différentes catégories d'utilisateurs (consultantes, PNR-consultantes, comité technique, ambassadeurs)
- un forum
- un calendrier partagé
- un répertoire des coordonnées des utilisateurs.



Le dispositif de mobilisation

Il doit faciliter l'engagement

- des entreprises **cœur de cible** pour favoriser le taux de participation à l'étude et, surtout, un engagement RSE plus marqué
- des **relais** essentiels que sont les ambassadeurs DERSELF.

Sont d'ores et déjà prévues ou réalisées les actions suivantes :

- 🕒 **le 17 janvier** : une réunion du Réseau des animateurs Livradois-Forez (+ autres réunions RALF 2013) => première information
- 🕒 **les 31 janvier et 1^{er} février** : ambassadeurs => information/action, argumentaire participation DERSELF
Si la mobilisation était au rendez-vous, les ambassadeurs ont exprimé un besoin de temps d'appropriation du sujet et, bien sûr, des limites concernant leur disponibilité.
- 🕒 **tout au long** : messages aux ambassadeurs, suivi des réponses à l'autodiagnostic + relances...

- 🕒 une réunion des ambassadeurs **le 18 avril**, à laquelle nous pourrions inviter des experts et des collectifs d'entreprise = analyse des données recueillies + prédéfinition/incitation à la participation aux focus groups ?

Le dispositif de communication

- **Pourquoi ?** Pour mobiliser et faire (re)connaître
- **Pour qui ?** Entreprises via l'ensemble des supports et actions de communication qui les touchent
- **Quand ?** Dès février 2013
- **Qui ?** Tous les acteurs économiques intervenant sur le PNR (PNR, consulaires, collectivités...) + presse économique régionale
- **Quoi (messages) ?** Intérêt RSE et DERSELF

Comment ?

Il s'agit —le PNR étant moteur et exemplaire en la matière— d'inciter chaque partenaire à saisir toutes les opportunités de communication orales (rendez-vous, réunions, conférences...) ou écrites (newsletters, magazines, courriels, sites internet...) pour mettre en valeur, de façon adaptée, le projet. Plusieurs temps forts, aux objectifs différents, rythmeront cette communication pour et sur le projet :

- 🕒 février-mars : donner envie d'aller plus loin en RSE... et de faire son autodiagnostic
- 🕒 avril : premiers résultats et incitation à participer aux focus-groups pour co-définir les pistes d'action
- 🕒 octobre-novembre : publication de la monographie et mise en œuvre du programme d'actions.

Nous vous suggérons, d'ores et déjà, d'intégrer dans votre plan de communication dès février les éléments suivants :

- ✓ **Comité de pilotage** : constitution => présentation de la mission et implications des élus =>
 - facilitation de la collecte de données externes
 - annonce de la date du premier comité de pilotage
 - annonce de l'envoi d'un communiqué de presse à relayer vers le 15 février
 - annonce de l'envoi par le Parc du courriel d'information des entreprises de 6 salariés et plus (autodiagnostic en ligne)
- ✓ **Courriel** d'information/mobilisation aux partenaires relais ; un communiqué de presse sera joint avec incitation à en compléter le contenu par le témoignage de "héros ordinaires" identifiables par les entreprises-cibles + déclinaison sur sites internet, réseaux sociaux....
Les partenaires-relais sont d'abord, bien sûr, les membres des comités technique et de pilotage mais également le Réseau de Développement Technologique, Innovergne et les collectifs d'entreprises ou fédérations professionnelles : CJD Thiers (ou Puy de Dôme), entreprises du Livradois-Forez membres du Club des 1000, d'AQP, de clubs QSE, fédération de la coutellerie, club des tresseurs d'Ambert, pôle technique de la Jeune Chambre économique de la Plasturgie (Thiers), Agir en Livradois-Forez, Alizée Plasturgie, Auvergne Promobois, l'UIMM, Thiers Business Club (liste non exhaustive)...
Les sous-préfets seront également informés.
- ✓ **Messages aux experts-comptables, après rencontre avec le Conseil de l'Ordre Auvergne** (+ relais par les ambassadeurs)
- ✓ **Presse "interne"** : lettres d'information des CCI, du PNR, journaux des collectivités dont Macéo, Auvergne Nouveau monde...

- ✓ **Sites** de tous les partenaires
- ✓ **Réseaux sociaux** (hubs Viadéo Auvergne...)
- ✓ **Presse régionale** : La Montagne, la Gazette de Thiers, Auvergne Éco, Newsauvergne, France 3, France Bleu...

Nous proposons les étapes suivantes :

Acte 1

Pour la presse de proximité, en relation fréquente avec le PNR, début février

Thème proposé : **la responsabilité sociétale, levier de performance... pour les PME aussi**

Traitement suggéré : interviews d'entreprises lauréates des Trophées + mention finale du papier : "pour aider les entreprises à mieux se positionner en matière de responsabilité sociétale, le PNR et ses partenaires lanceront très prochainement une action innovante dont nous parlerons dans ces colonnes".

Acte 2 : le **communiqué**

Entre le 14 et le 18 février

Acte 3 : fin février/premiers jours de mars = pré-mobilisation de 2 ou 3 chefs d'entreprise qui vont remplir l'autodiag dès qu'ils le recevront (et qui sont informés des questions) => proposition de témoignages à la presse couvrant le LF sous l'angle : **l'apport de l'autodiagnostic RSE proposé par le PNR et ses partenaires...**

Acte 4 et + : informations sur les résultats de l'état des lieux puis les pistes d'action puis les actions mises en place...

- ✓ Toutes les **réunions sur l'économie ou le développement durable/la responsabilité sociétale** organisées par les partenaires ou auxquelles ils participent. Parmi les opportunités : réunions Réussir chez Cartolux le 11 avril (thème international... via la RSE ?) et Joubert Production le 19 septembre (thème R&D... par et pour le RSE ?), semaine DD...

Les premiers échanges avec vos partenaires nous ont permis de repérer également des **voies de transmission/valorisation des résultats** diversifiées :

- publication scientifique
- restitution auprès des adhérents de la plateforme 21 (dont entreprises et collectivités)
- émission de radio "Dans le 1000"
- semaine de la diversité
- ...



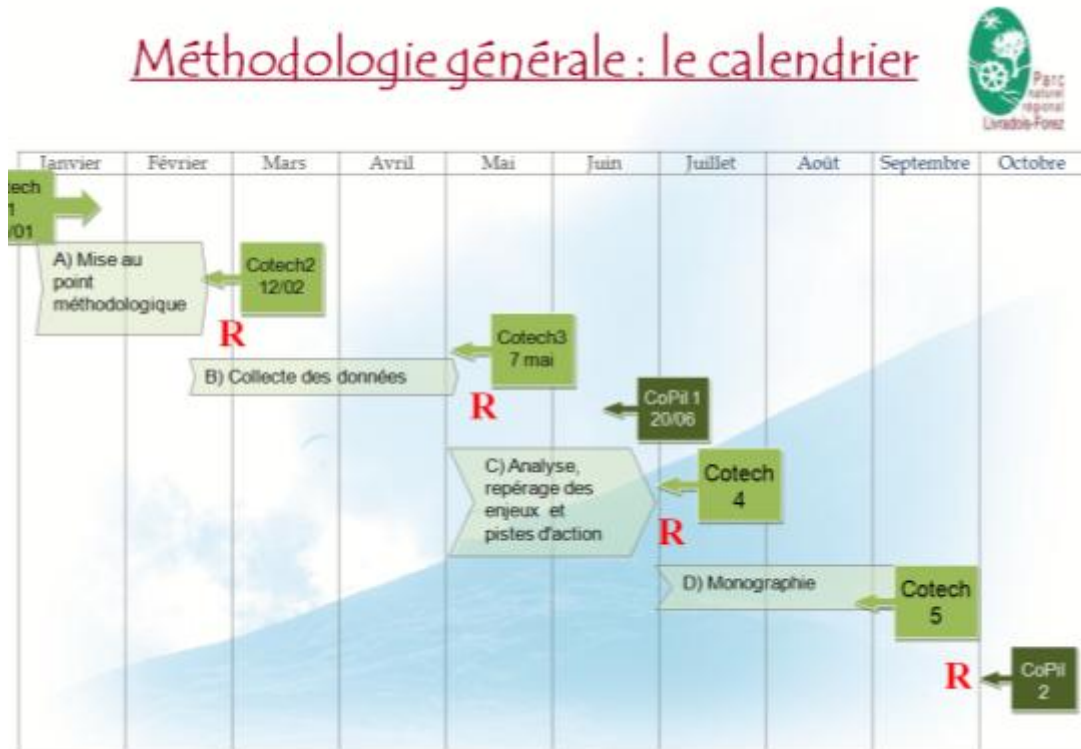
Compte-rendu du comité technique du 18 janvier 2012 en annexe 2



Proposition de communiqué de presse pour envoi, avec courriel d'accompagnement, aux partenaires-relais et à la presse régionale – annexe 9





4) QUAND ? LE CALENDRIER GÉNÉRAL

Il se présente ainsi :

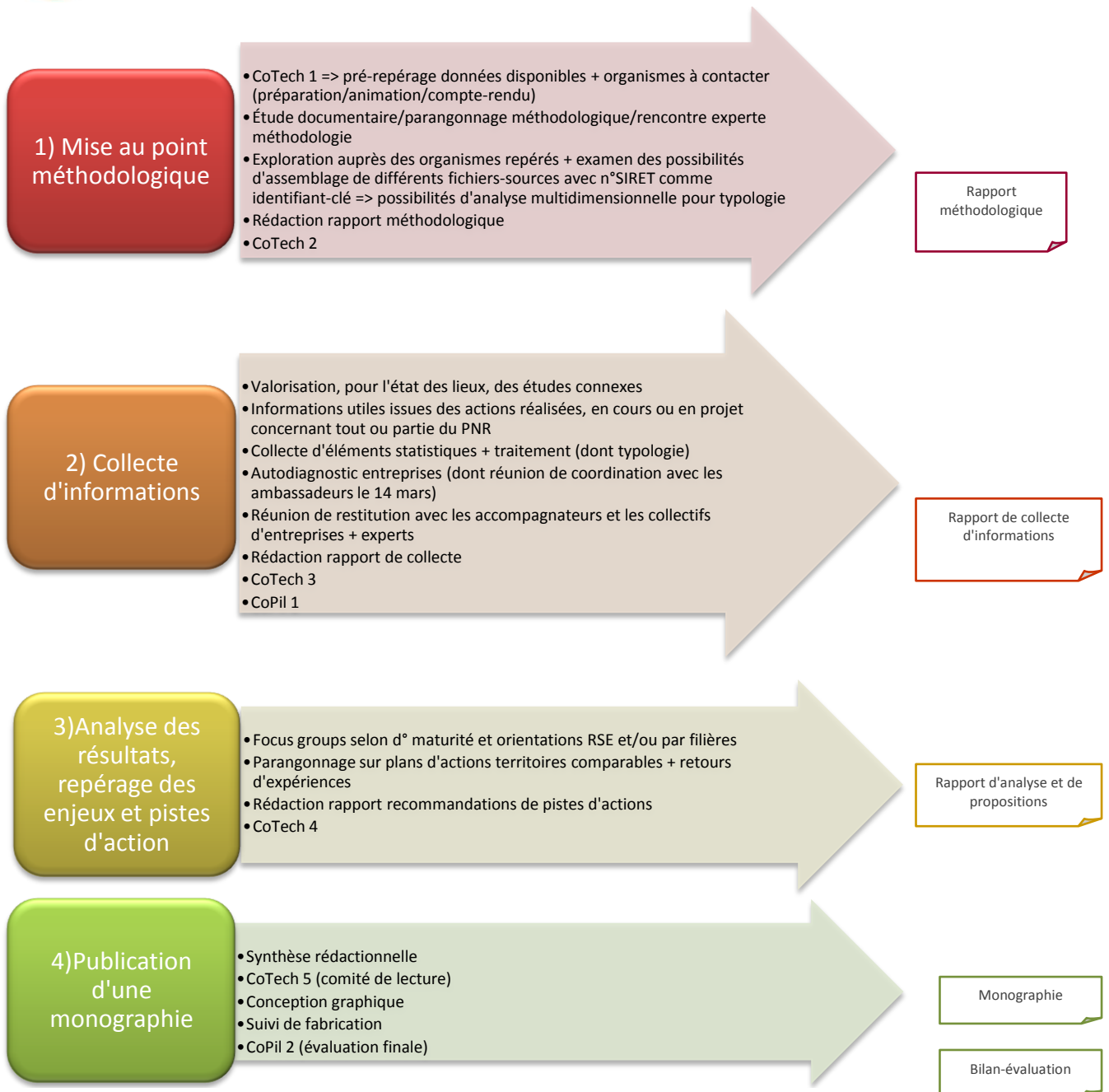


R = rapport d'étape

Dates fixées au 25/02 :

-  Réunion ambassadeurs le 14 mars de 14h à 17h
-  Réunion ambassadeurs + collectifs + experts le 18 avril de 14h à 17h
-  Comité technique n°3 le 7 mai de 9h30 à 12h30
-  Comité de pilotage n°1 le 20 juin de 14h à 17h

Le contenu est précisé par le **résumé méthodologique** figurant page suivante.



+ tout au long de la mission, lien avec le chef de projet, les ambassadeurs, le comité technique et le comité de pilotage.

CHAPITRE 3 : une méthodologie de collecte et traitement d'informations adaptée et adaptable

Dans ce chapitre, nous présenterons les éléments méthodologiques relatifs à la collecte et au traitement des informations.

Le découpage global de la mission en 4 phases étant rappelé page précédente, nous précisons ici le cheminement choisi en organisant notre propos autour de 8 grandes questions méthodologiques, du repérage des données-cibles à la valorisation de l'état des lieux sous forme de monographie :

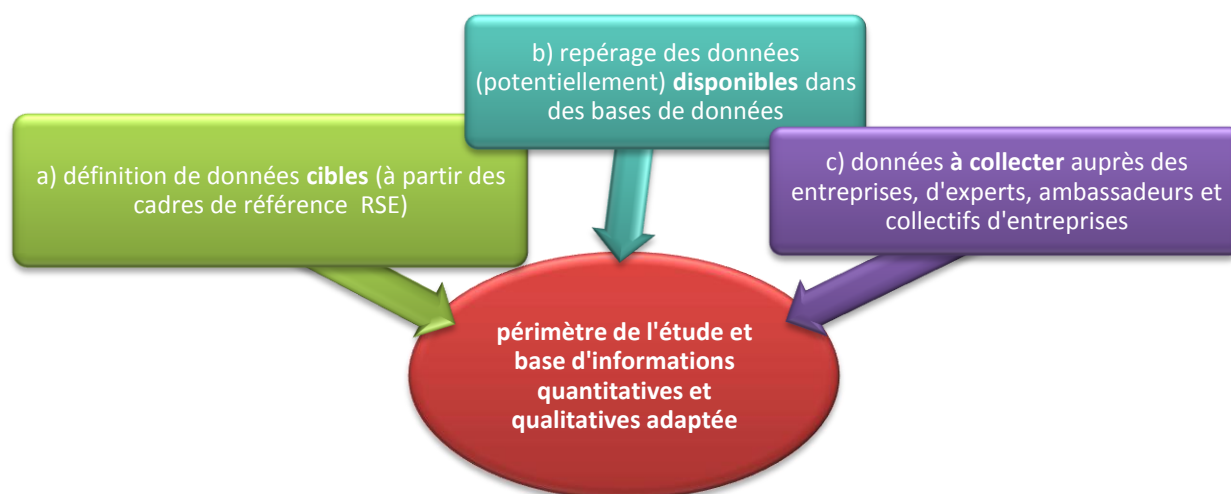
1. le repérage des données-cibles
2. l'exploration des données externes mobilisables
3. l'autodiagnostic par entreprise
4. les objectifs et modalités de traitement de ces données pour un état des lieux
5. les regards complémentaires des ambassadeurs, experts et collectifs d'entreprise
6. les modalités de co-construction de pistes d'action
7. la rédaction et la publication d'une monographie
8. l'évaluation de la mission.

La phase "approche documentaire/parangonnage" —synthétisée dans le chapitre 1 et désormais intégrée dans notre réflexion— ne sera pas à nouveau évoquée ici en tant que telle. Néanmoins, nous restons évidemment en veille active sur ce thème.

1) LE REPÉRAGE DE DONNÉES-CIBLES

Notre parti-pris méthodologique est de **repérer d'abord les données qui peuvent contribuer à un état des lieux RSE** plutôt que d'interroger directement les fournisseurs de données sur ce qu'ils "ont en magasin qui, d'après eux, serait de l'ordre de la RSE". Cette façon de faire nous permettra :

- de mieux repérer les fournisseurs d'information potentiels et leur complémentarité (la collecte de mêmes types de données provenant de sources différentes ne sera pas pour autant rejetée ; nous la considérerions alors en tant qu'outil de vérification de cohérence)
- d'obtenir une base de données qui représentera au mieux la RSE en Livradois-Forez.



Quel corpus de données-cibles ?

Gardant à l'esprit les questions centrales et les domaines d'action de l'ISO 26000 comme cadre de référence de "ce qui rentre dans le champ de la RSE", nous avons repéré 2 grands "référentiels" possibles :

- la GRI (Global Reporting Initiative, en l'occurrence version 4)
<https://www.globalreporting.org/languages/French/Pages/default.aspx>
Le document "GRI et ISO 26000" explicite en quoi la GRI permet de caractériser la RSE selon l'ISO 26000.
- Le décret du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025746900&dateTexte=&categorieLien=id>

Le référentiel GRI nous a paru trop complet et précis : il est essentiellement utilisé par les grandes entreprises et ses indicateurs sont peu adaptés aux PME.

Le contenu du **décret du 24 avril 2012 (précisant l'article 225 de la loi Grenelle)** nous semble aujourd'hui difficilement applicable aux PME mais il a l'intérêt d'être une mesure réglementaire française à laquelle devront répondre, dès l'exercice 2014, les entreprises de plus de 500 salariés et CA supérieur à 100 millions d'euros. Certes, ces entreprises ne sont pas majoritaires dans le PNR mais les seuils vont descendre et ce référentiel aura l'intérêt de servir ultérieurement pour l'évaluation du programme "développement de la RSE en Livradois-Forez" (avec une collecte de données facilitée pour les entreprises obligées et les volontaires qui utiliseront ce cadre !).

Sur cette base, nous questionnerons donc les fournisseurs de données repérés et définirons avec eux quelles données s'approchent le plus de cette batterie de critères. Les sous-indicateurs obligatoires reflétant très imparfaitement les indicateurs, nous focaliserons notre questionnement sur les indicateurs, les sous-indicateurs servant d'exemples.

En complément, nous regarderons avec nos interlocuteurs la carte heuristique des questions centrales et domaines d'action de l'ISO 26000.



Nous les solliciterons également sur **quelques indicateurs économiques** qui pourraient s'avérer pertinents, non pas pour répondre à la question des "pratiques de DD" mais comme variables explicatives, comme possibles éléments de détermination des focus groups ou comme éventuels indicateurs de résultats de démarches DD.

Pour ces indicateurs économiques, comme pour les indicateurs sociaux, sociétaux et environnementaux, nous tenterons d'obtenir

- d'une part, des **données annuelles** (sur 2011 ou 2012, selon la disponibilité)
- d'autre part, des **% d'évolution pluriannuels** (ex : évolution du résultat net en %).

L'ensemble de ces indicateurs et sous-indicateurs "cibles" figure sur la fiche-guide pour les entretiens avec les fournisseurs de données potentiels.

Sont également à considérer dans les informations-cibles :

-  les études connexes à cet état des lieux = portant sur tout ou partie de la RSE et concernant tout ou partie du territoire du PNR
-  la listes des actions collectives ou des accompagnements individuels déjà conduits sur le territoire et le sujet, ainsi que leurs résultats ; la liste des actions en cours et en projet sera intéressante pour une future coordination.

Nous solliciterons donc aussi les fournisseurs de données sur ces sujets.



en annexe 6, fiche-guide pour les entretiens avec les fournisseurs de données potentiels

2) L'EXPLORATION DES DONNÉES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES EXTERNES MOBILISABLES

Par "externes" nous entendons "non basées sur un déclaratif perceptuel de l'entreprise" : ces données peuvent néanmoins être quantitatives ou qualitatives mais elles seront fournies par des collecteurs de données externes à l'entreprise.

Notre méthode d'exploration

L'ambition initiale de la recherche de données externes est de construire une base de données RSE aussi complète que possible sur l'ensemble du périmètre du PNR.

Pour se faire, les organismes fournisseurs de données ont été rencontrés ou contactés. A partir de la grille d'entretien, trois questions principales ont été abordées :

- connaissez-vous des études récentes, réalisées ou non par votre organisme, relatives à ce sujet "pratiques de développement durable des entreprises" ?
- quelles sont les données disponibles ? (indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux) ?
- connaissez-vous des opérations "RSE" (ou "thèmes de la RSE") réalisées, en cours ou en projet ?

Ces entretiens permettent d'appréhender le degré de connaissance et d'implication des organismes sur la question du développement durable. Cette sensibilisation fait prendre conscience des marges de progrès de chaque organisme pour repérer les démarches innovantes ou exemplaires des entreprises. Cela leur donne aussi une nouvelle entrée pour contacter les entreprises qu'ils rencontrent.

Certains organismes nous ont également indiqué d'autres personnes à contacter (au sein même de leur institution ou dans d'autres institutions).

Principaux fournisseurs de données contactés au 15 février : DIRECCTE, DREAL, ADEME, CARSAT, CCI 63, CCI 43, CCIR (observatoire), CRMA, MSA

+ contacts prévus : Banque de France, FIDUCIAL + DIRECCTE (nouvelles demandes concernant la formation et l'inspection du travail)

Les résultats obtenus : apports des études existantes

A ce jour, une douzaine d'études ont été collectées ou repérées. Elles sont décrites dans l'annexe 7 et portent sur les thèmes suivants :

- **éléments de repère et de compréhension du tissu économique du Livradois-Forez** : portraits économiques de territoires (Thiers, Ambert), portraits emploi-formation (Thiers, Ambert), analyse ACSEL Banque de France sur le Bassin Thiers-Ambert
- études anciennes mais pouvant aider à l'interprétation de **l'évolution des pratiques de développement durable** : IEQT 2005 (Auvergne), artisanat et développement durable (France entière 2005)
- **approches régionales sectorielles** : enquête industrie et international, note de conjoncture économique concernant les entreprises artisanales d'Auvergne
- **approches régionales et thématiques** : GPEC bassin de Thiers, études déchets-artisanat, référencement éco-construction, approvisionnement dans la boucherie artisanale (circuits courts), étude environnement DREAL, étude sécurité chantiers CARSAT, nombres d'entreprises du PNR ayant signé la charte du Club des 1000 entreprises citoyennes et nombre d'entreprises du PNR ayant signé la Charte de la diversité, étude égalité homme-femme, étude CHSCT
- **enquête de conjoncture** : tendances 2013, intégrant une question sur l'intérêt pour le développement durable (disponible au 19 février 2013).

Notre collecte nous permet d'espérer, à travers les études existantes ou à paraître prochainement :

- une assez bonne vision de la situation économique et des tendances régionales (orientations des entreprises dont développement durable) avec quelques déclinaisons au territoire PNR LF

- un regard sur quelques thèmes environnementaux dont les aspects réglementaires (installations classées, quotas d'émission de gaz à effet de serre,...)
- peu de précisions sur les aspects sociaux et socio-économiques, si ce n'est sur la relation emploi-formation.

Les résultats obtenus : actions réalisées, en cours ou en projet

Réalisées

Les rapports de missions environnement ont été mis à notre disposition par la CCI de Thiers. Ceux de la CCI de Haute-Loire nous seront également transmis.

L'ADEME nous a confié les noms des 3 entreprises du PNR ayant bénéficié d'aides financières pour la mise en place d'un système de management environnemental et de celle ayant bénéficié d'une aide pour la mise en place d'une démarche d'éco-conception.

Il n'y a pas eu de dossiers individuels avec les entreprises du PNRLF pour la réalisation d'un bilan carbone mais la CCI nous informe qu'il y a des Bilans Carbone aidés dans le cadre d'Objectif Energie). Nous rechercherons également les bilans Carbone non aidés dans la base de l'association Bilan Carbone.

En cours

La note sur l'opération d'écologie industrielle sur les déchets d'emballage a été versée au dossier.

En projet

Le schéma sectoriel développement durable, construit par les CCI d'Auvergne, indique un plan d'action concernant les 5 axes suivants (= exemplarité des CCI) :

- ⇒ sensibiliser, former
- ⇒ accompagner à la performance DD des entreprises
- ⇒ accompagner à l'ancrage territorial et au DD des territoires
- ⇒ appréhender les évolutions des pratiques et du marché
- ⇒ renforcer et structurer les partenariats avec les parties prenantes.

Si nous disposons d'informations nominatives sur les entreprises ayant fait l'objet d'actions environnement, ces données ne sont toutefois pas centralisées (centralisables ?) dans un fichier. Elles sont issues de rapports d'activités. La question de la valorisation de ces données est donc posée : saisie par entreprise et croisement avec d'autres critères ? ou analyse des types d'actions et de leurs résultats en vue de déterminer d'autres pistes d'action pertinentes ?

Pour notre part, compte-tenu de la dispersion thématique des actions environnement sur un grand nombre de types d'impacts et peu d'entreprises (ce qui permettrait peu de croisements avec les données socio-économiques décrites ci-dessous), nous envisageons préférentiellement la seconde solution qui nous paraît plus prometteuse par rapport à nos objectifs.

Le Plan Régional Santé au Travail apporte un complément à ce dispositif.

Les résultats obtenus : vers une base de travail "données externes"

Actuellement, l'ensemble des fournisseurs de données n'ont pu être contactés et les données informatiques ne nous ont pas été transmises. Toutefois, nous commençons à voir se dessiner notre base de données externes.

Il sera possible d'obtenir une base avec les champs :

- N° SIRET et Code commune (INSEE) pour l'identification et la localisation de l'entreprise
- Pour les indicateurs économiques : le chiffre d'affaire 2011 et son évolution, le résultat net 2011 et son évolution, le nombre de salariés

Source : base Diane fournie par la DIRECCTE Auvergne + 5 communes de la Loire)

- Pour les indicateurs sociaux : le nombre d'heures travaillées, le nombre de jours d'arrêt de travail (arrêt maladie, maladie professionnelle...), le nombre d'accidents de travail (fréquence et gravité). Les entreprises ayant un CHSCT et/ou des délégués du personnel seront repérées.

Source : base CARSAT Auvergne (+ complément 5 communes de la Loire)

Il sera possible de comparer aux chiffres nationaux sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (informations sur le site risquesprofessionnels.ameli.fr) et, peut-être, d'obtenir des informations sur les accidents de trajets.

D'autres indicateurs —concernant **l'égalité de traitement et la promotion et mise en œuvre des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail**— existent mais ne sont pas recensés dans une base qui nous permettrait de les capitaliser aisément. De plus, ce sont parfois des données "sensibles" que les partenaires ne souhaitent pas fournir.

Le Conseil d'administration du Bureau International du Travail a qualifié de fondamentales huit conventions (parmi plus d'une centaine) qui traitent de questions considérées comme des principes et des droits fondamentaux au travail :

- liberté syndicale et reconnaissance effective du droit de négociation collective
- élimination du travail forcé ou obligatoire
- abolition effective du travail des enfants
- amélioration de la condition de travail,
- élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Nous rechercherons ces informations et —en fonction de ce que nous pourrions obtenir— nous les traiterons, soit dans la base de données socio-économiques, soit comme une étude.

Concernant la **formation**, il nous est suggéré de rencontrer les OPCA. Compte-tenu de leur nombre (encore une vingtaine malgré la récente concentration), nous ne pouvons envisager une consultation exhaustive de ces OPCA. Nous interpellons donc la DIRECCTE à ce sujet pour savoir si elle a une vision globale et des indicateurs par entreprise (par exemple, nombre d'heures de formation par ETP). Si nécessaire, nous solliciterons, parmi les OPCA importants, AGEFOS PME et OPCALIA.

Quant aux **données environnementales**, nous l'avons vu, elles sont de nature très diverses et, surtout, concernent un très faible nombre d'entreprises pour les aspects réglementaires et un nombre encore limité pour les accompagnements individuels ou collectifs : il n'y pas, comme dans le domaine social, d'enregistrements s'imposant à toutes les entreprises.

Le **sociétal**, tel qu'il est décrit par l'article 225 (ancrage territorial, achats responsables, loyauté des pratiques et droits de l'homme), n'apparaît pas ou très peu (déductions fiscales liées au mécénat, procédures judiciaires pour corruption) dans les bases de données que nous connaissons. Là encore, les enregistrements de type quantitatifs manquent : cet aspect-là sera donc mieux abordé via l'autodiagnostic.

Aujourd'hui, il nous paraît donc intéressant de compléter nos investigations (d'autres sollicitations dont d'ores et déjà prévues dont la Banque de France, Fiducial, la MSA et DRAF) en vue d'obtenir **une base de données socio-économiques des entreprises du PNR Livradois-Forez**.

À partir de cette base, nous tenterons une analyse sous forme de portrait ou typologie socio-économique (incluant, bien sur, le repérage de corrélations socio-économiques) puis le repérage de points d'appui pour le développement de la RSE.

Bien évidemment, si le PNR et ses partenaires le souhaitent, cette base —mise à jour simultanément avec la base SIRENE— pourra ultérieurement constituer un outil de développement économique complémentaire (données socio-économiques externes pour chaque entreprise).



en annexe 7, descriptif de la base de données externes disponibles (base de travail)

En synthèse :

- l'analyse des études existantes nous apportera des indications intéressantes sur la conjoncture économique et les perspectives 2013 ; nous essaierons d'y repérer des éléments de potentiel de développement de la RSE adaptés au territoire du Livradois-Forez
- les actions environnementales conduites, analysées par thématique, nous montreront le chemin parcouru et des entretiens d'experts nous éclaireront sur les suites à donner
- le croisement de bases de données sociales et économiques devrait nous permettre d'obtenir une première analyse socio-économique sur les entreprises du PNR
- le recensement des actions en cours (ex : écologie industrielle) et en projet (ex : schéma sectoriel de développement durable) facilitera la recherche de pistes d'actions en complément/synergie.

3) L'AUTODIAGNOSTIC PAR ENTREPRISE

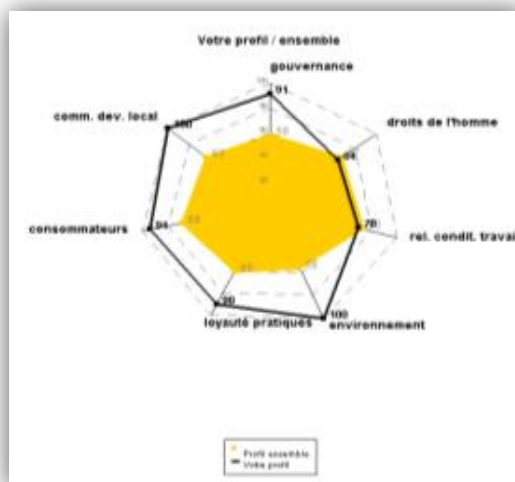
Le choix d'un autodiagnostic

Comme le confirme le parangonnage (chapitre 1), si l'on souhaite réellement faciliter l'appropriation de la RSE tout en collectant des données permettant de réaliser un état des lieux, il est indispensable de recueillir **la perception des entreprises**.

Ceci nous a conduit à écarter (par rapport à cet objectif) les référentiels de reporting (base de la collecte de données externes) ou d'évaluation par des tiers que sont le guide AFAQ 26000 <http://www.boutique-certification.afnor.org/certification/evaluation-afaq-26000> ou le référentiel LUCIE <http://labellucie.com/telechargements/156-grille-de-concordance-article-225-de-la-loi-grenelle-ii-iso-26000-lucie> ainsi que différents outils de diagnostic plus sophistiqués mais pas toujours totalement en phase avec l'ISO 26000.

Nous avons donc opté pour un dispositif original et **ambitieux** qui se caractérise ainsi :

- un **autodiagnostic** : plutôt qu'une enquête classique, cet autodiagnostic de premier niveau est simple mais donne à réfléchir, à s'interroger sur sa RSE et à mieux connaître les contours de ce concept. De plus, **il fournit un résultat immédiat à chaque entreprise...** lequel peut constituer une base de travail avec les conseillers sur les points à améliorer
- **clair, attractif et rapide à remplir** (20 mn sont toutefois nécessaires pour le faire sérieusement, avec quelques commentaires)
- **déjà testé et éprouvé** (1 600 répondants au 01/02/2013), il permet —et, surtout, permettra— de comparer les résultats des entreprises du Livradois-Forez à d'autres catégories d'entreprises ayant répondu (Cf. ci-contre un exemple de comparaison de profils)
- **réalisé par les membres du comité technique et les ambassadeurs pour leur organisation**, ce qui leur permettra d'en vanter les mérites en connaissance de cause
- **totalement en phase avec l'ISO 26000**, (1 question par domaine d'action, profil par questions centrales).



Il sera toutefois nécessaire de travailler très intensément l'incitation et la mobilisation... sans influencer sur les réponses (Cf. dispositif de mobilisation et rôles-clés des ambassadeurs dans cette phase).

Les entreprises ciblées

Après échanges lors des deux premiers comités techniques et estimations des effectifs, nous avons choisi de solliciter pour cet autodiagnostic **les entreprises privées de 6 salariés et plus implantées dans le PNR Livradois-Forez, moins les commerces et services⁶, soit 337 entreprises.**

La période

Nous avons décidé de "lancer" cet autodiagnostic **en même temps que la collecte de données externes.** En effet :

- ↗ nous avons relativement peu d'espoir sur la densité de données quantitatives mobilisables, donc sur leur capacité à orienter les questions posées directement aux entreprises
- ↗ c'est pourquoi nous avons opté pour un référentiel d'autodiagnostic complètement perceptuel qui nous semble complémentaire des données externes
- ↗ la gestion des délais de cette étude nous invite à privilégier des étapes parallèles lorsque l'approche successive n'apporte pas de valeur ajoutée
- ↗ nous espérons pourquoi croiser la "photographie" externe et la perception des entreprises pour mieux déceler les pistes d'action pertinentes.

Le fichier d'envoi

La première difficulté inhérente à ce dispositif a été la mise au point d'un fichier des entreprises-cibles comportant des adresses électroniques. En effet, curieusement, le PNR ne bénéficie pas encore de cet **outil pour communiquer avec les entreprises du territoire** et les organismes partenaires n'ont que des fichiers d'e-mails incomplets. Le PNR a donc établi un mode opératoire et s'est investi dans ce travail de constitution/qualification puis déclaration de fichier ; cette étape a été couplée avec l'attribution d'un ambassadeur à chaque entreprise-cible.

Ce nouvel outil aura, évidemment, toute son utilité à l'issue de cette mission, ne serait-ce que pour garder le contact avec l'ensemble des entreprises de 6 salariés et plus.

La nécessaire adaptation de la grille

Les pré-tests — réalisés par les ambassadeurs, les membres du comité technique et les consultantes — ont montré un problème de vocabulaire, des ambiguïtés, des doubles questions "en une".

Bien que très contestée par le prestataire informatique — fort de 1 600 Diag 26000 effectués en ligne dont 54% émanant de PME (qui n'ont formulé aucune critique sur le vocabulaire [sic]) — la nécessité de revoir les formulations est apparue comme une évidence.

La mise en test de cette nouvelle version a apporté de précieuses remarques... que nous n'avons pas pu toutes intégrer. En effet, la négociation avec le prestataire (propriétaire de la source d'inspiration = Diag 26000, même si nous sommes repartis de la norme pour réécrire les questions) nous a contraints à quelques concessions pour ne pas "exploser" le budget de cette mission.

Si un plan B a été envisagé (autre prestataire), il nous a paru préférable de bénéficier de l'expérience de Formitel qui est incontestable sur ce créneau et, également, de ne pas revoir l'ensemble du planning.

⁶ Boulangeries, boucheries, grande distribution, hard discount, fruits et légumes, quincailleries, électroménager, vente de meubles, habillements, pharmacies, taxis- ambulances, hôtels restaurants, banques, experts comptables, coiffeurs, services à la personne. Ces entreprises pourront être contactées ultérieurement et intégrées dans les pistes d'action mais nous devons diminuer les effectifs pour rendre la charge de travail des ambassadeurs acceptable.

Nous avons donc :

- ? introduit 2 questions de qualification (nom et prénom répondant, fonction) et supprimé celles du Diag26000 (inadaptées)
- ? ôté 7 questions (domaines d'action), soit parce qu'elles sont totalement sans objet pour notre cible (ex: fourniture de services essentiels) soit parce qu'elles sont très majoritairement non applicables, ou —sur cette cible— redondantes avec d'autres (entre autres questions sur les droits de l'homme)
- ? ajouté 2 questions ouvertes finales concernant les voies de progrès et les projets de l'entreprise.



en annexe 8 grille d'autodiagnostic

Le dispositif d'incitation

Nous ne reprenons pas ici les étapes des dispositifs de mobilisation et de communication de l'ensemble de la mission (Cf. chapitre 2) : cet autodiagnostic y sera présenté en tant qu'un élément de l'état des lieux.

La feuille de route des **ambassadeurs** —qui joueront un rôle-clé dans cette phase— a été précisée avec eux lors des réunions du 31 janvier et du 1^{er} février. Ils s'attacheront à **influencer positivement le taux et la consistance des réponses, sans pour autant influencer la nature de ces réponses.**

La nature de leur travail, essentiellement relationnel, sera infléchiée chaque quinzaine selon la trame ci-dessous :

- 🗨️ 1^{ère} quinzaine de février : répartition 1 ambassadeur par entreprise + participation à la qualification du fichier + INFORMER sur DERSELF et sur l'autodiagnostic
- 🗨️ 2^{ème} quinzaine de février : INFORMER, MOBILISER, EXPLIQUER LA DÉMARCHE (*envoi du courriel d'annonce le 19 février*)
- 🗨️ 1^{er} quinzaine de mars : INCITER À RÉPONDRE (*envoi du courriel de lancement le 4 mars*)
 - 🗨️ réunion de coordination le 14 mars
- 🗨️ 2^{ème} quinzaine de mars : "relance" AVEC QUESTIONNEMENT (*envoi du courriel de relance le 19 mars*)
- 🗨️ 1^{er} quinzaine d'avril : AIDE À L'INTERPRÉTATION DE L'AUTODIAGNOSTIC
 - 🗨️ 18 avril: participation à la réunion de première présentation des résultats et analyse.

Etienne CLAIR et Dominique MICHALON seront à leur écoute et à leur disposition tout au long de la mission.

Les courriels aux entreprises

Un **premier courriel d'annonce de l'autodiagnostic** a été adressé par le PNR sur le fichier des adresses des entreprises. Son contenu, tout en restant concis, explique le dispositif et, surtout, son intérêt pour les entreprises. Puis il incite à répondre dans les délais au courriel qui sera adressé le 5 mars. Ce courriel d'annonce précise :



- . la date limite de réponse
- . le temps nécessaire pour répondre sérieusement et utilement
- . la mise à disposition gratuite et immédiate des résultats individuels, les données par entreprise restant totalement confidentielles

- l'invitation ultérieure à comparer à l'ensemble des réponses et à définir (réunion avec d'autres entreprises) en quoi le Parc et ses partenaires peuvent aider l'entreprise à s'améliorer dans cette voie.

Ce courriel d'annonce est signé par Tony Bernard.

Bien évidemment, une copie de ce courriel est transmise à tous les partenaires préalablement mobilisés : membres du comité technique et de pilotage, ambassadeurs, collectifs d'entreprise partenaires, voire présidents de communautés de communes, experts-comptables...

Les retours d'adresses invalides seront rapidement traités pour donner au prestataire le 28 février au plus tard un fichier Excel mis à jour. Nous en extrairons les seules colonnes utiles pour cette phase : a minima e-mail + SIRET + nom de l'entreprise + nom ambassadeur.

Les modalités de suivi et le calendrier ont été précisées et un rétroplanning interne a été établi pour assurer :

- l'envoi de l'autodiagnostic le 5 mars
- le courriel de relance le 19 mars
- la clôture avec réception du fichier des résultats le 29 mars.



en annexe 10 : projets de courriels destinés aux entreprises : annonce, lancement et relance

4) LES OBJECTIFS ET MODALITÉS DE TRAITEMENT DE CES DONNÉES POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UN ÉTAT DES LIEUX

Données externes (études connexes, actions, fichiers de données)

Objectif : recensement des pratiques pour une typologie de situation des entreprises du Livradois-Forez par rapport à la RSE

- analyse documentaire qualitative : éléments de compréhension, retours d'expériences sur les actions collectives et les accompagnements individuels réalisés
- portrait socio-économique des entreprises du Livradois-Forez et mise en dynamique : tris à plat et tris croisés puis analyses multidimensionnelles, corrélations et typologies ; cartographies éventuelles
 - Un premier traitement basique à partir de tris à plat et tris croisés nous permettra d'avoir une vision globale, à l'échelle du PNR, des caractéristiques socio-économiques des entreprises.
 - Dans un second temps, une analyse plus dynamique (analyses multidimensionnelles, corrélations, typologies) sera réalisée pour mettre en exergue les spécificités de comportements socio-économiques susceptibles de faciliter ou de freiner le développement de la RSE.
 - L'ensemble des résultats sera illustré par des graphiques, tableaux et cartographies quand cela sera possible.

Autodiagnostic

Objectif : connaître la perception par les entreprises de leur profil RSE pour envisager des voies de progrès voulues

- ☒ caractérisation des répondants
- ☒ tris à plat et tris croisés
- ☒ analyses multidimensionnelles, corrélations et typologies (profils-types)
- ☒ cartographies éventuelles.

Croisement de données externes et internes aux entreprises

Objectif : repérer les points de convergence et de divergence entre la vision de situation issue des données externes et la vision interne des entreprises => envisager des pistes de clarification ou de mise en phase des savoir-faire, pouvoir-faire et vouloir-faire.

- ☒ éventuellement, à partir des n° SIRET, rapprochement des réponses à l'autodiagnostic (ou de leur synthèse par question centrale, base du profil) de caractéristiques socio-économiques établies.

5) LES REGARDS COMPLÉMENTAIRES DES AMBASSADEURS, EXPERTS ET COLLECTIFS D'ENTREPRISE

Nous organiserons le 18 avril une toute première réunion de restitution. Y seront invités les ambassadeurs, les collectifs d'entreprises et des experts.

Il s'agira —à partir d'une présentation des résultats issus de la collecte des données externes et des autodiagnostic— de capter leur regard de connaisseurs des entreprises du Livradois-Forez sur cette situation. Puis nous envisagerons ensemble la façon d'approfondir le repérage de pistes d'action (détermination des focus groups).

Ces éléments assemblés (informations externes, autodiagnostic, regards de conseillers des entreprises) seront ensuite présentés au comité technique n° 3 le 7 mai puis au comité de pilotage n°1 le 20 juin.

6) LES MODALITÉS DE CO-CONSTRUCTION DE PISTES D'ACTION AVEC LES ENTREPRISES ET LEURS COLLECTIFS

Nous souhaitons —entre autres lors de la réunion du 18 avril et du comité technique du 7 mai— repérer quelques dirigeants et collectifs pour :

- examiner avec eux les résultats obtenus, qu'ils soient globaux ou spécifiques aux caractéristiques de leur groupe (avec possibilité de positionner le profil de leur entreprise — résultant de l'autodiagnostic— par rapport au profil moyen des entreprises du Parc du groupe considéré)
- les solliciter et les écouter sur ce qu'ils attendent, individuellement et collectivement, des contrats de progrès durables et donc orienter le contenu sur un accompagnement réellement utile pour eux.

Pour les invitations à ces focus groups (nous en avons envisagé 6, nombre à ajuster lors de leur définition), nous pourrions adresser un nouveau courriel aux entreprises (en fait ~ 6 courriels déclinés selon la segmentation choisie) en délivrant, de façon attractive et partielle, les premiers résultats de l'étude et en caractérisant le retour sur investissement-temps que les dirigeants peuvent attendre de cette rencontre (dont échanges avec leurs pairs et apports spécifiques par expert RSE).

Bien sûr, comme lors de l'autodiagnostic, les messages incitatifs des conseillers, fédérations, collectifs... (= de tous les partenaires de l'étude) seront précieux ! Ils auront repéré quelques entreprises clés car motrices ou fédératrices : ils s'efforceront de les faire venir en les contactant individuellement. L'objectif de ces groupes n'étant pas quantitatif mais qualitatif, l'idéal serait qu'ils comprennent entre 6 et 12 participants chacun.

7) LA RÉDACTION ET LA PUBLICATION D'UNE MONOGRAPHIE

Cette publication entre dans la collection des monographies thématiques sur l'évolution du territoire : elle respectera donc la charte graphique de la première édition consacrée au tourisme.

24 pages au format A4 fermé

Planning prévisionnel préparation monographie

Le Comité Technique n° 4 (fin août) sera, en partie, transformé en comité de lecture de cette monographie. En conséquence :

1. Les textes bruts, accompagnés du chemin de fer, seront adressés aux membres du comité technique en juillet ; nous leur demanderons de formuler leurs suggestions de corrections sur la plateforme AgoraProject
2. lors d'échanges avec le PNR, nous sélectionnerons l'iconographie nécessaire (cartes, graphiques, photos issues de votre photothèque)
3. lors du comité technique n°4 seront balayées les principales corrections/adjonctions proposées ; l'iconographie retenue sera présentée
4. le texte et le chemin de fer seront réajustés début septembre
5. la phase de mise en page, émission et validation des bons à tirer se concentrera sur le mois de septembre
6. la version "papier" (300 exemplaires) sera imprimée en octobre ; parallèlement, la version électronique sera mise en ligne sur le site du Parc et sur ceux de ses partenaires ; un courriel comportant le lien sera transmis aux entreprises de la cible autodiagnostic (fichier construit en début d'étude)
7. des actions de valorisation (présentation des résultats) et de communication seront réalisées.

Proposition de chemin de fer

PAGE 1 / COUV	PAGE 2	PAGE 3	PAGE 4	PAGE 5
Page de couverture (cf.charte)	PANORAMA		Préambule	Rappel contexte étude
PAGE 6		PAGE 7	PAGE 8	PAGE 9
Enjeux			ETAT DES LIEUX	Portrait Héros Ordinaire

PAGE 10 Enjeux	PAGE 11	PAGE 12 Portrait Héros Ordinaire	PAGE 13 ETAT DES LIEUX
-------------------	---------	--	---------------------------

PAGE 14 ETAT DES LIEUX	PAGE 15 Portrait Héros Ordinaire	PAGE 16 ETAT DES LIEUX	PAGE 17 Portrait Héros Ordinaire
---------------------------	--	---------------------------	--

PAGE 18 PERSPECTIVES	PAGE 19	PAGE 20 PERSPECTIVES	PAGE 21
-------------------------	---------	-------------------------	---------

PAGE 22 Sources+ Remerciements	PAGE 23 Sources+ Remerciements	PAGE 24 4ème de couverture (cf.charte)
--------------------------------------	--------------------------------------	--

PAGE 2 et 3 : PANORAMA

Sur cette double page, les principaux chiffres, graphiques de l'étude seront mis en avant

PAGES 4 et 5

En guise d'introduction, le préambule permettra de donner le contexte de l'étude dans le cadre des objectifs fixés par la charte 2010-2022. Ce texte pourrait être signé de Tony Bernard : il ouvrirait le sujet et mettrait en avant le rôle du Parc dans cette démarche partenariale.

PAGES 6 et 7 / 10 et 11

Cette partie ENJEUX développe ceux formulés dans la charte, ceux mis en évidence au cours de l'étude et ceux liés aux "contrats de progrès durables" tels qu'ils se dessineront alors.

PAGES 8, 13, 14 et 16

Cette partie ETAT DES LIEUX correspond aux "résultats" de l'étude. La situation des entreprises du Livradois-Forez par rapport au développement durable y sera détaillée. La comparaison Auvergne/France et autres bassins d'activité similaires viendra compléter les données locales.

PAGES 9, 12, 15 et 17

Afin de valoriser les actions des entreprises dans leur démarche RSE, il nous semble intéressant de mettre en avant quelques dirigeants qui auront répondu à l'étude. Sous forme de témoignage "exemple" (et non "modèle" car il n'y a pas de modèle... ou pas qu'un seul), cela permettra au public de comprendre les enjeux avec des exemples concrets et de voir que de nombreuses voies de progrès de tous ordres sont possibles et réellement bénéfiques.

PAGES 18 à 21

Cette partie PERSPECTIVES montre l'analyse du potentiel de progrès et les leviers d'évolution individuels et collectifs mis en évidence.

Outre la monographie, un autre "produit de sortie" de cette phase (ou d'entrée dans la suivante) pourrait prendre la forme d'une **vidéo avec des témoignages de chefs d'entreprises du PNR**. Il serait alors possible de s'appuyer sur cet outil pour générer un effet d'entraînement auprès d'autres entreprises ; le Parc a déjà l'habitude d'utiliser la vidéo pour valoriser, par exemple, les lauréats de ses Trophées : l'édition 2013 sera donc axée sur des témoignages RSE.

En effet, présentée dans le cadre de la réunion des ambassadeurs du 31 janvier, la vidéo "entrepreneurs d'avenir" a suscité de l'intérêt pour une déclinaison "produite en Livradois-Forez" :

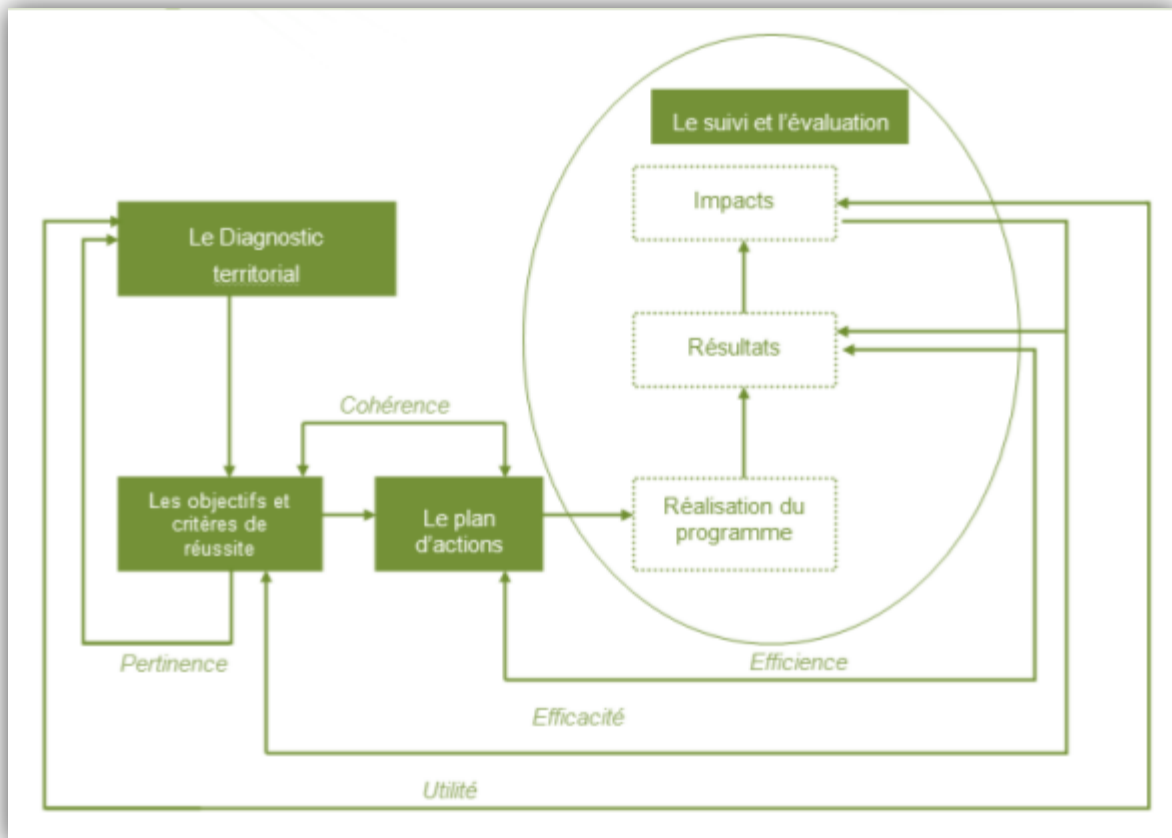
<http://www.youtube.com/watch?v=22jzoGjTXtk>

À noter : dans la même série, il existe déjà des témoignages auvergnats : ceux des mini-entreprises !

<http://www.entrepreneursdavenir.com/pea/page/-/code/vocation.ea.videos>

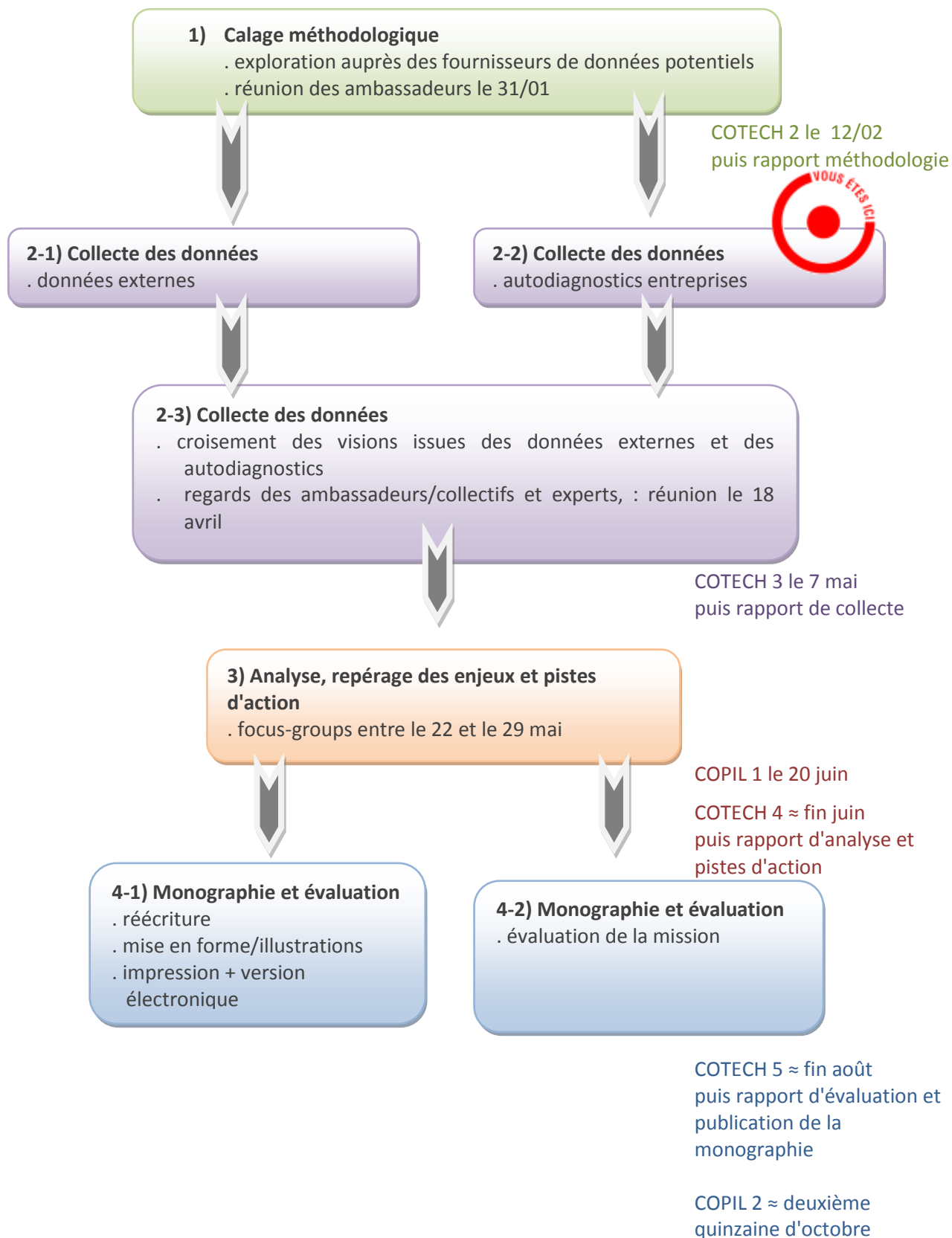
8) L'ÉVALUATION DE LA MISSION

Nous effectuerons une évaluation de cette mission afin d'apprécier son utilité, sa pertinence, sa cohérence, son efficacité et son efficience.



Nous nous attacherons, tout en respectant les thèmes d'évaluation des politiques publiques, à apprécier le chemin parcouru au cours de cette mission en termes de mobilisation des acteurs du territoire, qu'il s'agisse d'organismes ou d'entreprises.

Bien évidemment, cette évaluation sera participative (questionnaires et réunion d'évaluation, éventuellement lors du COTECH 5).



CONCLUSION D'ÉTAPE : les facteurs-clés de succès de cette démarche

Nous remercions très sincèrement notre experte "méthodologie", Pascale BOREL, et l'ensemble des contributeurs (comité technique, fournisseurs de données, ambassadeurs, partenaire informatique autodiagnostic) pour leur aide précieuse à la clarification de cette méthodologie.

Nous avons désormais une trame pour cheminer ensemble au cours de cette première étape vers le développement de la RSE en Livradois-Forez. Rien n'est, pour autant, figé : tout en respectant ce guide, nous garderons les yeux ouverts pour mieux repérer les obstacles et opportunités qui apparaîtraient sur le terrain d'étude. Nous envisagerions alors, en concertation avec le PNR Livradois-Forez, quelques inflexions dans un souci d'amélioration continue de cette méthodologie expérimentale.

Des facteurs-clés de succès d'un engagement RSE bénéfique pour les entreprises et le territoire...

Les études exploratoires et nos retours d'expérience l'ont confirmé : l'engagement dans la Responsabilité Sociétale d'une entreprise sera effectif et bénéfique si et seulement si :

- ↗ elle s'approprie le concept, dialogue avec ses parties prenantes internes et externes (ses "porteurs d'enjeux" selon le terme anglo-saxon) et met en évidence ses enjeux spécifiques
- ↗ elle définit et met en œuvre ses propres voies de progrès, à un rythme adapté
- ↗ elle bénéficie d'un accompagnement sur-mesure, lequel aura comme finalité de lui permettre de ne pas replonger le nez dans le guidon de la routine ; elle pourra ainsi conjuguer, dans la durée, ses objectifs de court, moyen et long terme via une vision élargie des risques et opportunités qu'elle est susceptible de rencontrer ou de générer.

Le "retour sur investissement" pour le territoire sera lui aussi effectif si l'ancrage territorial de ces entreprises est renforcé et si les connexions avec les parties prenantes, ainsi que la mise en réseau, sont favorisées.

aux facteurs-clés de succès de cette phase "état des lieux" de la démarche "développement de la RSE en Livradois-Forez"

En conséquence, nous identifions, pour cette mission "état des lieux" les facteurs-clés de succès suivants :

- ↗ **mobilisation** : elle a été initiée par le PNR avec pertinence et succès ; certains acteurs —de domaines sociaux pour les uns, environnementaux pour d'autres— ont constaté en comité technique qu'ils ne se connaissaient pas alors qu'ils interviennent dans les mêmes entreprises. Ce ne sera pas le moindre atout de ce projet que d'avoir mobilisé les membres du comité technique, les fournisseurs de données et les ambassadeurs.
Il reste à entretenir cette dynamique tout au long de cette mission... et après. Le portage politique va prochainement renforcer sa contribution à cette dynamique collective. De plus, les partenaires —tels que les experts-comptables et les collectifs d'entreprise— seront eux-aussi informés et sollicités.
In fine, nous espérons évidemment repérer et mobiliser les entreprises "mobilisables aujourd'hui sur la RSE", ceci sans prosélytisme exacerbé, tant il est vrai qu'une démarche de RSE doit être volontaire pour être efficace. En complément, nous essaierons d'identifier les véritables freins des "non intéressées".
Nous aurons également à cœur de bien calibrer le rythme de la mission, les retours d'information aux entreprises mais aussi l'enchaînement avec la mise en œuvre de contrats de

progrès durables pour que la mobilisation fléchisse le moins possible, voire se renforce par l'adhésion d'autres acteurs, entreprises ou organismes.

- ↗ **cohérence et crédibilité** : comme toujours en RSE —compte-tenu de l'étendue du sujet— il est très facile de trouver des contre-exemples dans les pratiques de certaines entreprises ou organismes. Il est certes peu constructif de s'appuyer sur quelques incohérences pour remettre en cause le bien-fondé de la démarche mais c'est une réalité... humaine. Il conviendra donc de veiller à la cohérence des messages diffusés aux entreprises et à l'exemplarité (qui n'est pas la perfection) des organismes porteurs du projet comme des entreprises qui serviront... d'exemples.
- ↗ **communication** : il est encore nécessaire de communiquer justement sur la RSE, son intérêt, ses bénéfices à l'aide de témoignages de "héros ordinaires" proches des chefs d'entreprises ciblés.
- ↗ **rigueur, créativité et adaptation** : bien évidemment, nous déploierons un maximum de rigueur dans le collecte et l'analyse des données, tout en faisant preuve d'ouverture et de créativité dans la recherche de voies méthodologiques et de pistes d'action réellement adaptées. Conjugaison et adaptation se feront en toute transparence dans la logique des principes d'action de la RSE !

... et à l'identification partagée et assumée des risques méthodologiques

Le projet étant ambitieux et innovant, la méthodologie proposée l'est tout autant. Nous avons — autant que faire se peut par rapport au contexte, enjeux et délais— recherché un alignement optimal entre les objectifs de chaque phase, la cible concernée et les méthodes/outils préconisés.

Ayant identifié les facteurs clés-de succès, nous veillerons à les activer au mieux et aux moments opportuns.

Toutefois, un certain nombre de **risques méthodologiques** demeurent et il nous paraît prudent de les identifier pour les prévenir, les surveiller et —le cas échéant— les gérer :

- △ **liés à l'image de l'émetteur** : quelle que soit l'intensité de son action économique, le PNR n'est pas toujours perçu comme un interlocuteur économique direct totalement légitime par les entreprises non touristiques ou non impliquées dans la préservation du patrimoine naturel. C'est donc un premier biais de représentativité : il est possible que les entreprises ayant déjà valorisé leur ancrage territorial "PNR" ou travaillé avec le PNR répondent plus volontiers à l'autodiagnostic ; il est aussi possible que, parmi les 337 entreprises cibles de l'autodiagnostic, certaines ne comprennent pas (encore) le rôle économique du Parc. Le Parc travaillant en partenariat très proche et affiché avec d'autres organismes intervenant auprès des entreprises, il y aura sans doute une correction partielle de ce premier biais potentiel, biais qui reste minime.
- △ **liés au thème** : ce risque n'est pas disjoint du premier cité => c'est une des raisons pour lesquelles nous avons préféré RSE à "développement durable" pour ne pas favoriser l'association de l'image "nature" du PNR à une vision essentiellement environnementale du développement durable. Toutefois, le terme "Responsabilité Sociétale" (que nous utiliserons avec parcimonie, encadrement et progression lors des relations entreprises) n'est pas encore pleinement connu, compris et intégré (d'où ce projet !). C'est là un risque de non-réponse par manque de compréhension, d'intérêt ou de conviction : nous avons envisagé une façon de traiter ces situations de non-réponse en n'étant pas dans l'argumentaire (dans un premier temps) mais dans l'identification des freins.

△ **liés à l'image des ambassadeurs auprès des entreprises** : avant même de considérer leur image personnelle —liée à l'historique de leurs relations avec une entreprise donnée— nous remarquons que les ambassadeurs appartiennent à des structures ayant des positionnements et des images différents. Leur complémentarité et leur mise en réseau sur un sujet transversal fait partie de l'intérêt de ce projet. Cependant, lorsque l'on recueille de la perception, le risque de biais de désirabilité sociale est fort.

Dans un premier temps nous avons envisagé des autodiagnostic accompagnés, lesquels correspondaient plus au savoir-faire et vouloir-faire des ambassadeurs qu'à une méthodologie adaptée et productrice d'informations utilisables pour l'action. Dans ce cas de figure, les résultats auraient pu refléter plus fortement l'image que l'entreprise avait de son accompagnateur (et de l'organisme d'appartenance de ce dernier) que sa perception de la RSE !

Nous avons donc "revu notre copie" en tenant également compte de l'image des métiers principaux de certains ambassadeurs : par exemple, le "contrôleur" CARSAT aurait pu ne pas recueillir une perception totalement sincère sur la santé et la sécurité au travail !

Néanmoins —y compris dans le rôle incitatif et même en garantissant la confidentialité des résultats individuels (non transmis aux ambassadeurs)— le risque d'influence de l'ambassadeur sur la quantité et peut-être la qualité des réponses (reflet ou non de la perception réelle sur certains critères) demeure. Dans l'analyse, nous serons donc attentifs à la détection d'une éventuelle corrélation entre l'ambassadeur, le taux et le profil des réponses.

△ **liés aux données externes, à leur traitement et à leur interprétation** : les premières explorations nous ont confirmé une faible disponibilité de données ; nous veillerons, par des contrôles de vraisemblance entre autres, à leur fiabilité ; leur comparabilité —au sens du rapprochement de données issues de différents organismes et portant sur des catégories d'entreprises différentes, voire des périodes non identiques— n'est pas évidente. Nous verrons, chemin faisant, ce qui est rigoureusement possible.

Le biais pourrait se situer au niveau d'une représentation partielle du thème (sous ou sur-représentation de certains indicateurs) et de l'interprétation.

△ risques de **défaillance d'acteurs** (ambassadeurs, prestataire informatique, consultants) : si une défaillance financière avec cessation d'activité est peu probable sur la durée de cette étude, une défaillance dans l'intensité de l'engagement, la qualité de la contribution, la coordination ou les délais reste possible. Nous y veillerons dans le management de ce projet, en tandem avec le PNR. Cette phase de calage méthodologique a aussi permis de caler les façons d'avancer ensemble en véritable co-construction, à notre avis de façon très satisfaisante.

La mobilisation des ambassadeurs nous semble en très bonne voie. Sans vouloir mettre une pression excessive sur leurs épaules, ils ont un rôle-clé. Leur habileté dans la relation avec l'entreprise, l'énergie qu'ils investiront dans ce projet, leur empathie et leur crédibilité seront déterminantes pour la réussite de la mobilisation des entreprises. Le temps d'appropriation du sujet, qu'ils ont légitimement sollicité, reste très court ; leurs disponibilités demeurent limitées, malgré l'engagement partenarial de leurs organismes.

Bien évidemment, nous avons en tête un plan B en cas de défaillance d'un prestataire, défaillance que nous essaierons évidemment de prévenir et repérer dès que possible.

On peut ajouter un risque lié aux **délais accordés aux entreprises pour répondre**. Nous avons essayé de trouver le meilleur compromis entre efficacité et exhaustivité mais nous entendrons toujours "je n'ai pas le temps", "ce n'est pas la bonne période..." "ce n'est pas une priorité en ce moment"... encore plus de la part d'entreprises cédant au très court-terme (Cf. chapitre 1, intérêt de l'accompagnement RSE pour résister à la pression du seul court-terme).

Cet inventaire des risques potentiels n'a aucune vocation à effrayer ou à prévenir d'éventuelles critiques : il est fait pour éclairer notre route, pour ajuster si nécessaire la démarche en connaissance des "possibles" et manager au mieux ce projet.

Si la liste peut paraître importante, il nous semble aujourd'hui que la criticité est acceptable et qu'avec toutes ses imperfections cette méthodologie —réajustable, nous le rappelons— nous paraît être aujourd'hui "opérationnalisable".

Pour nous, le défi mérite d'être relevé car l'essentiel —au-delà et par cet état des lieux— reste de "faire bouger les lignes", de mobiliser et d'apprécier les écarts entre les informations de perception terrain et les données externes afin de se donner des bases partagées pour accompagner utilement et efficacement (Cf. critères d'évaluation) !

Votre avis sur ce projet méthodologique nous intéresse !



à tout de suite pour la lecture des annexes !

ANNEXE 1 : COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LANCEMENT DU 18 DÉCEMBRE 2012

REUNION LANCEMENT PROJET PNR LF		
PNR Livradois-Forez	REUNION N°1 Mardi 18 décembre 2012	
OBJET	<i>Préparation lancement du projet</i>	
PARTICIPANTS	<i>Dominique VERGNAUD, Directeur du PNR Livradois-Forez Etienne CLAIR, Responsable Pôle Développement Economique PNR LF Dominique MICHALON, Consultante Alticentre Sylvie LAVIGNE, Consultante FS Conseil Héloïse GERMAIN, Consultante Com'surTerre</i>	
EXCUSES	<i>Françoise SAUMUREAU-DANTON - Directrice d'études FS Conseil Jacques ROUSSEL, Président de la Commission Economique (Président COPIL)</i>	

1) PRESENTATION DES PARTICIPANTS A LA REUNION ET DES PROJETS CONNEXES

Etienne CLAIR présente les Trophées des entreprises du Parc qui auront lieu fin janvier et qui récompenseront 12 entreprises. Il décrit ensuite le travail en cours sur la thématique de l'écologie industrielle (notamment avec les initiatives de Cartolux, activité autour de l'emballage).

2) POINT CALENDRIER

Il est convenu comme accord de principe qu'il est préférable d'être souple sur le calendrier/planning plutôt que de fixer des échéances nouvelles et ne pas être sûrs de pouvoir les respecter.

Pour la phase dite "METHODO" 15 janvier-15 février, il est prévu d'associer les partenaires en amont.

Pour la phase dite "COLLECTE", il est prévu d'associer les partenaires pour récupérer des données statistiques.

= DOUBLE OBJECTIF >> récolter infos + faire adhérer les acteurs.

Implication agents développement

Certains agents de développement peuvent intervenir dans la phase autodiagnostic et aller voir les entreprises >> faut-il les associer fin janvier ?

Le 17 janvier aura lieu une réunion du RALF (Réseaux des animateurs du Livradois Forez). C'est l'occasion pour annoncer le projet.

Implication Com de Com

Mi-janvier, il est convenu d'informer les Com de Com du projet et d'obtenir 1 ou 2 représentants au sein du CoTech. De plus, il faut qu'elles soient des relais pour mobiliser sur l'AUTODIAG.

Monographie

Elle sera un document de référence des enjeux adressé aux partenaires et entreprises (panorama & perspectives)

OBJECTIF 1 = Pédagogique > pour les entreprises grâce à une "photographie/panorama" du territoire des pratiques DD

OBJECTIF 2 = Interne au Parc > fixe un cap stratégique

OBJECTIF 3 = Dégager des enjeux à partir d'un AUTODIAG partagé.

En plus des chiffres, il faudra appuyer l'aspect "témoignage".

Sa sortie peut être prévue à l'automne.

3) METHODOLOGIE GENERALE

- L'étude porte uniquement sur les entreprises privées.
- Des acteurs comme Alizé Plasturgie et Auvergne Promobois pourront être associés lors des approfondissements par filières
- La terminologie entre "Développement Durable" ou "RSE" reste à définir/choisir lors du CoTech 1.
- Prévoir un outil d'évaluation pour "prouver" l'évolution jusqu'en 2022.
- L'échantillon correspond à environ 160 entreprises de + de 20 salariés.
- Etienne CLAIR nous informe que l'abonnement au fichier SIRENE sera renouvelé par le Parc en 2013.

A FAIRE
Mettre Monsieur VERGNAUD sur la plateforme. Etienne CLAIR se charge d'inviter par courrier les acteurs à se connecter sur la plateforme. L'équipe "consultantes" prépare un plan de communication autour de l'étude.
QUESTIONS
Quelles données rend-t-on obligatoires à remplir dans l'AUTODIAG en ligne ?
Un rendu existe-t-il sur un diagnostic équivalent établi sur un autre territoire ?
Prochaine réunion
Comité Technique le 18 janvier 9h30-12h30 environ au siège du Parc

ANNEXE 2 : COMPTE-RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE 1 DU 18 JANVIER 2013

Le diaporama-support de cette réunion accompagne utilement ce compte-rendu.

COTECH 1		
PNR Livradois-Forez	COTECH 1 Vendredi 18 janvier 2013	
OBJET		
PARTICIPANTS	<p>Antoine CHEVILLARD, CRMA Auvergne Etienne CLAIR, Responsable Pôle Développement Economique PNR LF Luc EBERLE, Conseil Régional Héroïse GERMAIN, Consultante Com'surTerre Julien GOUBELY, Ville de Thiers Véronique GUIRAUD, MACEO Julien LACROIX, CoCom de la Montagne Thiernoise Sylvie LAVIGNE, Consultante FS Conseil Dominique MICHALON, Consultante Alticentre Marie-Hélène MOINET, Plateforme 21 pour le développement durable Jérôme RIBETTE, CARSAT Auvergne – Département des risques professionnels Jean-Marc RIVAUD, CARSAT Auvergne – Département des risques professionnels Laurent SABATIER, DREAL Auvergne Véronique VALLÉ, CC Pays de Courpière Dominique VERGNAUD, Directeur du PNR Livradois-Forez</p>	
EXCUSES	<p>ADEME ARACT CCI 63 DIRRECTE Pôle Emploi</p>	

Accueil + présentations

Etienne Clair

Renouvellement de la charte du Parc il y a 1 an = mobilisation des acteurs sur un projet de territoire sur les 12 prochaines années. Les collectivités et parties prenantes ont souhaité que le parc s'investisse sur la thématique DD. Jusque là l'aspect environnement avait été exploré mais pas vraiment les autres piliers. Mettre en place des "contrats de progrès durables". Comprendre l'état actuel des pratiques des entreprises en termes de DD et sur quels leviers s'appuyer pour mettre en place des actions en conséquence. A partir d'une vision commune et partagée, l'objectif est de construire un programme d'actions sur cette thématique assez complexe.

Tour de table, présentations

Présentation des experts associés par Dominique Michalon

Vision partagée : les objectifs

DM

Qu'est-ce qu'on entend par "vision partagée" ?

Etat des lieux > point de départ pour aller vers contrat de progrès durable. Il va servir à caractériser le potentiel de développement des entreprises (en termes de DD).

Pratiques > définitions ; on va au-delà du recensement réglementaire et des entreprises engagées dans des opérations collectives. L'objectif est d'aller voir ce qu'elles font en DD et ce sur quoi on peut les aider.

Entreprises > privées, a priori hors agriculture pour la phase étude mais intégration possible d'entreprises publiques ou collectivités dans les pistes d'action ; il ne faut pas cloisonner

(responsabilité sociétale des organisations).

Livradois-Forez > territoire du Parc. Est-ce qu'on se limite au territoire LEADER ? Etienne CLAIR précise que 95% du territoire est couvert par ce programme.

On n'a pas d'expérimentation ou d'étude similaire sur ce champ là => innovation méthodologique.

Méthodologie générale

les parties prenantes

DM

Cœur de cible = entreprises > comment les approcher ?

- par un autodiag
- par des focus groups (segmenté par critère à définir)
- par des collecteurs de données
- par les ambassadeurs

mobiliser les collectifs d'entreprises : CJD Thiers (ou Puy de Dôme), entreprises du Livradois-Forez membres du Club des 1000, d'AQP, de clubs QSE, fédération de la coutellerie, club des tresseurs d'Ambert, pôle technique de la Jeune Chambre économique de la Plasturgie (Thiers), Agir en Livradois-Forez, Alizé Plasturgie, Auvergne Promobois, l'UIMM Thiers + Réseau de Développement Technologique, Innovergne (liste non exhaustive)...

Intervention CARSAT : statistiques accidents et maladie du travail > nous pouvons être fournisseurs de données

le calendrier

DM

Présentation des échéances (cf. diapositive planning)

Seront produits : un rapport méthodologique, un rapport de collecte, un rapport d'analyse (piste d'actions) et un rapport d'évaluation de la mission ainsi qu'une monographie (document de communication).

Présentation de la monographie prévue dans le cadre de la collection (sortie envisagée en octobre)

Intervention CARSAT : propose que leur prochaine réunion "comité de pilotage DD" du réseau CARSAT, les 21 et 22 mars, ait lieu au Parc avec les collaborateurs de Bordeaux, Lyon... afin de croiser les expériences. Etienne CLAIR approuve cette proposition qui va complètement dans le sens de la démarche.

la plateforme collaborative

DM

Faciliter et archiver les échanges

Ne pas oublier de NOTIFIER les messages ou dossiers déposés sur la plateforme

Pour éviter de saisir à chaque connexion vos identifiants et mots de passe, pensez à enregistrer vos codes en cochant "retenir le mot de passe" proposé par votre navigateur (+ enregistrez le lien dans vos favoris)

le nom du projet

Plusieurs propositions sont affichées et explicitées : DIRSELF, PREDIRSELF, DERSELF...

Le terme RSE nous semble plus approprié au projet

LF = évident pour Livradois Forez

Intervention de M-H Moinet : SELF = anglo saxon > attachement du parc au "local" ? contradiction ? Notion de pérennité ? Notion de RSE ?

Intervention de L. Sabatier : préférence pour DERSELF car la notion de Développement semble

centrale

>> **Vote pour DERSELF**

le dispositif de mobilisation

Si partenaires pensent à des structures "cousines" qui pourraient être associées au projet, ils peuvent les suggérer pour devenir ambassadeurs.

ComdeCom = relais, accompagnateurs des entreprises

Penser à ComdeCom de Lezoux (a été conviée mais n'a pas répondu au mail, précise E.Claire)

Solliciter experts comptables, collectifs/associations/syndicats pros + informer les sous-préfets

Si la sélection se fait sur les + de 10, on n'aura pas beaucoup d'artisans.

Faut-il les mobiliser ou solliciter pour répondre à l'échantillon ?

Intervention Antoine Chevillard: ça paraît difficile d'auditer toutes les entreprises du territoire... Il faut voir côté enquêtes déjà menées ou en cours. Note de conjoncture sur 500 entreprises sur infos économiques. Enquête sur la filière viandes. Portail de l'éco-construction (enquête toutes entreprises locales du bâtiment).

AMBASSADEURS

2 Questions clés :

Qui participe au comité technique ? Qui est sur la liste des ambassadeurs ?

Intervention de M-H Moinet : il n'y a pas l'agriculture ? > DM répond qu'il y a un risque de se disperser.

Composition du Cotech validée

Liste Ambassadeurs

Etienne Claire rappelle que les Ambassadeurs doivent être sur le terrain et à dimension humaine dans les échanges.

Rôle de l'Ambassadeur :

- 31 janvier > réunion des Ambassadeurs
- Entreprises cibles > chacun choisira ses "filleuls" = entreprises qu'on choisit d'accompagner
- Dans les autodiag > l'ambassadeur va informer les entreprises de la démarche. Quand les entreprises vont répondre > il incite l'entreprise. Relances > face-à-face

Intervention de J.Goubely : on pourrait ajouter le Comité d'expansion = Romain Jacques (63) / homologue sur 43 Gontran Chomarat

Intervention de Antoine Chevillard : Jean-Claude Peyroni > parti en retraite, remplacé par Richard André, Laurent Renard (territoire d'Ambert)

Intervention de CARSAT : on peut vous proposer de donner un coup de main aux entreprises à qui on rend visite (pour ceux qui s'impliquent). On ne peut pas "forcer" les personnes.

Interventions

V. Guiraud : je peux être l'Ambassadeur MACEO.

L.Sabatier : voir du côté de la DIRECCTE pour être ambassadeurs. DREAL serait peut-être plus un relais d'info/communication

L.Eberle : idée Ambassadeur > GRETA de Thiers

3 agents de développement économique des ComdeCom > sont partants mais doivent valider avec leur hiérarchie pour participer (+ ComdeCom de Lezoux)

Jean-Marc Rivaud : idées Ambassadeurs > médecine du travail, CGPME

Présentation par DM du planning concernant les Ambassadeurs.

le dispositif de communication

L'idée est d'utiliser tous moyens de communication à votre disposition pour faire passer l'information.

L'équipe-conseil s'engage à faire un communiqué de presse pour présenter le dispositif.

Les partenaires peuvent s'engager à valoriser les entreprises de leur territoire à travers des articles qu'ils rédigeront dans leurs supports d'info internes et externes.

Méthodologie par étapes

mise au point méthodologique : les indicateurs-cibles et les fournisseurs de données potentiels

SL

Objectifs

- . définir qui sont les fournisseurs de données quali comme quanti
- . définir la segmentation

(Présentation par Sylvie Lavigne des indicateurs)

On sait a priori que les données seront davantage quali (faute de données quanti sur cette thématique)

Liste fournisseurs de données

- CARSAT
- DIRRECTE
- CCI
- Banque de France
- MSA
- DRAF (filière bois)
- Fiducial
- URSSAF
- DREAL
- CRMA
- ADEME

Etienne CLAIR s'interroge sur les indicateurs économiques qui ne sont pas "affichés" mais pourtant importants et suggère que la segmentation puisse aussi être sur le critère "marge de manœuvre" de l'entreprise dans sa démarche.

mise au point méthodologique : l'autodiagnostic entreprises, contenu et modalités d'accompagnement

Diag 26000 : norme, questions simples > perception

Cibles d'entreprises de + de 10 personnes : TOTAL 360 personnes ?

Problématique d'écartier les artisans/commerçants >> faut-il prendre un échantillon des + de 5 salariés ?

Soit on prend "au hasard (tirage au sort)" / soit "ceux qui ont un mail ou que l'on connaît" (dans ce cas, risque d'avoir un biais dès le départ) = sélection difficile

Intervention CARSAT : donnera le nombre (voire la liste) des entreprises de + de 5 personnes sur le territoire du PNR (cf. Chambre régionale des Métiers et de l'Artisanat)

Qualification de l'entité : secteur d'activité, taille ?
Qualification du répondant NOM Prénom Fonction, sexe, tranche d'âge

Retour des participants sur les difficultés rencontrées lors de cet AutoDiag pour leur organisme

- semble être plus adapté aux entreprises de production
- vocabulaire parfois complexe
- manque de temps pour rédiger la partie justifications/commentaires

Méthode d'accompagnement > il faut repérer quels sont les 2/3 sujets qui intéressent le chef d'entreprise et le mobiliser dessus

Intervention DREAL : ne faut-il pas identifier les entreprises "pilotes"/clés en terme de RSE sur le territoire incontournables à interroger ?

monographie

Charte identique à la charte de la monographie Tourisme

bouclage sur calendrier

Proposition date prochain CoTech (autres que 12 février, initialement prévu)

Vendredi 8 février

Mercredi 13 février

Jeudi 14 février => Doodle

A FAIRE
Mettre sur la plateforme CR COTECH 1, Diaporama Cotech 1
Prochaine réunion
COTECH 2 > date à définir (Doodle)

ANNEXE 3 : COMPTE-RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE 2 DU 12 FÉVRIER 2013

Le diaporama-support de cette réunion accompagne utilement ce compte-rendu.

COTECH 2		
PNR Livradois-Forez	COTECH 2 Mardi 12 février 2013	
PARTICIPANTS	<i>Laetitia BERTHON, CC Entre Dore et Allier (Lezoux)</i> <i>Etienne CLAIR, Responsable Pôle Développement Economique PNR LF</i> <i>Héloïse GERMAIN, Consultante Com'surTerre</i> <i>Julien LACROIX, CC de la Montagne Thiernoise</i> <i>Dominique MICHALON, Consultante Alticentre</i> <i>Jean-Marc RIVAUD, CARSAT Auvergne – Département des risques professionnels</i> <i>Bénédicte TARNAUD FRIOT, CCI Puy-de-Dôme</i> <i>Dominique VERGNAUD, Directeur du PNR Livradois-Forez</i>	
EXCUSES	<i>Antoine CHEVILLARD, CRMA Auvergne</i> <i>Annie DUDEK, DIRECCTE</i> <i>Luc EBERLE, Conseil Régional</i> <i>Julien GOUBELY, Ville de Thiers</i> <i>Véronique GUIRAUD, MACEO</i> <i>Frédéric LAVERGNE, DREAL Auvergne</i> <i>Gérard MARCUS, CEE 63</i> <i>Marie-Hélène MOINET, Plateforme 21 pour le développement durable</i> <i>Caroline MOLLAR, Conseil Régional</i> <i>Jérôme RIBETTE, CARSAT Auvergne – Département des risques professionnels</i> <i>Stéphanie ROUSSET, ARACT</i> <i>Gisèle RUELLE, Pôle Emploi</i> <i>Roger TRUSSARDI, DIRECCTE</i> <i>Véronique VALLÉ, CC Pays de Courpière</i>	

Accueil

Etienne Clair

Rappel du point d'avancement de DERSELF > fin de la phase mise en place méthodologique

Dominique Michalon

Rappel du déroulement de la mission présenté en COTECH 1

- 1) Etat de lieux = travaux "inspirants" pour nourrir la réflexion et les choix méthodologiques
- 2-1) Collecte et première analyse des données
- 2-2) Autodiag = perception des chefs d'entreprises sur la RSE et où ils en sont dans leurs pratiques
- 2-3) Croisement des données = décalage entre données externes et données perceptuelles ?
- 3) Co-définition de pistes d'action
- 4) Monographie et évaluation

Envoi le 15 février du rapport méthodologique (et annexes dont compte-rendu de cette réunion, communiqué de presse...) > **retour des remarques/apports souhaités avant le 22 février**

DE L'ETAT DE L'ART A L'ETAT DES LIEUX

Des caractéristiques expérimentales qui s'affirment et s'assument

De la conception à la valorisation :

- combinaison d'explorations et de regards inédite > croisement de données externes et d'un autodiagnostic
- adaptation profonde de l'outil d'autodiagnostic (reformulation complète)
- intégration du réseau "expérimentation et opérations collectives d'accompagnement des PME dans la Responsabilité Sociétale" piloté par Christian Brodhag (développement d'un outil de diagnostic adapté aux PME)
- participation prévue au colloque "La RSE, état des lieux" le 15 mai 2013, à Clermont-Ferrand
- publication scientifique envisagée (Pascale BOREL, experte méthodologie de cette mission).

L'éclairage de quelques travaux de recherche

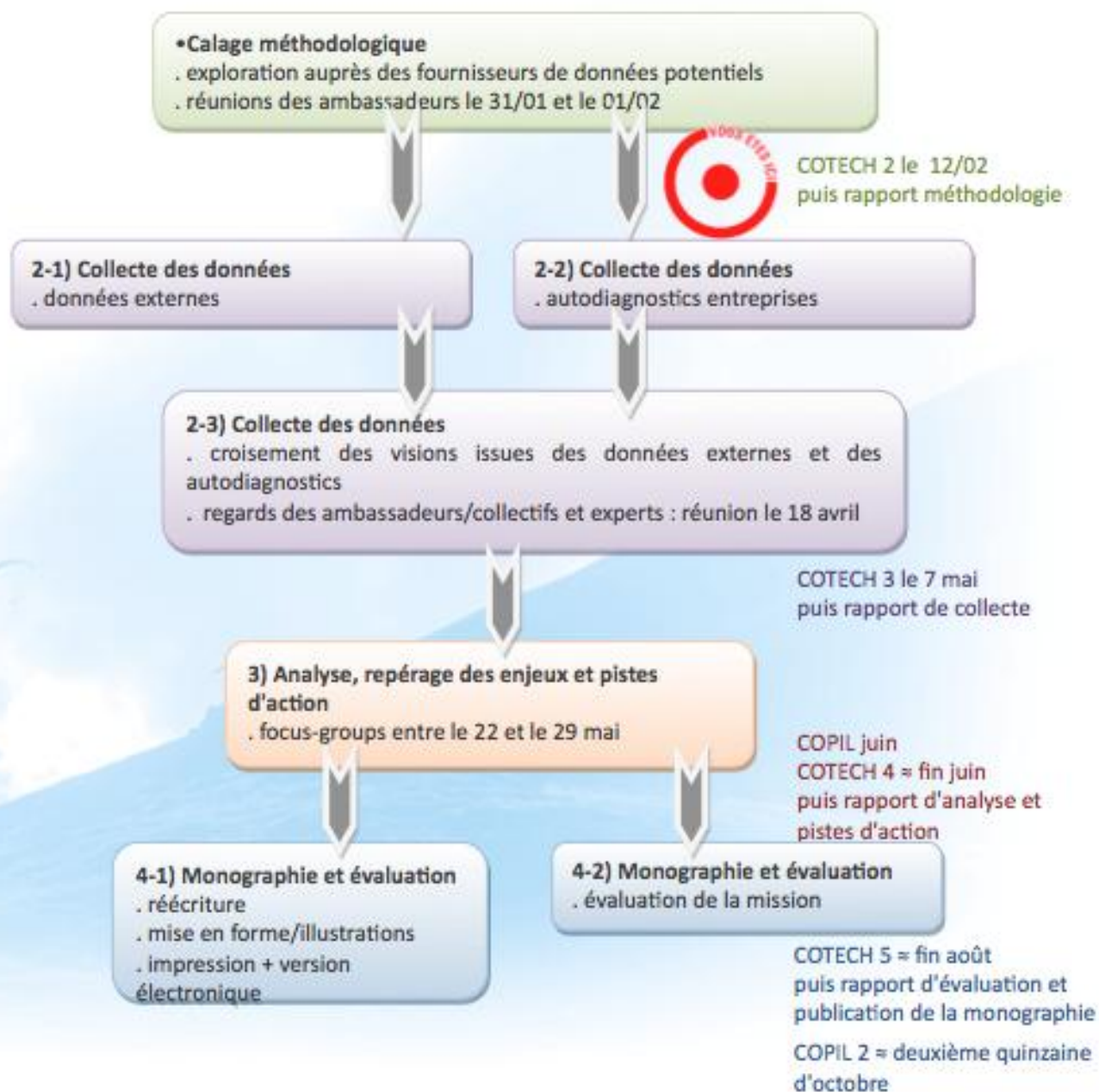
- le rôle déterminant, en matière d'appropriation RSE, de la **complémentarité entre les compétences internes des entreprises et les dispositifs de coordination** mis en œuvre au plan local, que ce soit par les organisations consulaires, les collectivités ou les réseaux d'entreprise.
- l'existence de 3 **voies principales d'appropriation** : la voie rationnelle (RSE = outil de travail), la voie socio-politique (RSE = outil de valorisation) et la voie psycho-cognitive (RSE = nouveaux savoirs)
- les **liens entre performance économique et RSE** = positifs > non sans effort et pas sur le court-terme (sauf réductions de coût immédiates)

Un regard sur les enquêtes, baromètres ou observatoires RSE

- l'**exemple d'entreprises ayant une démarche cohérente** sera un moteur de l'adhésion (cf. Trophées des Entreprises)
- la **vision ou la perception du chef d'entreprise** (si possible partagée par son équipe, voire ses parties prenantes...) est un élément déterminant de l'action
- **L'accompagnement** est sollicité pour que *"les enjeux de court terme ne reprennent pas le dessus sur les enjeux RSE, par nature positionnés sur le long terme."*

En conséquence, seront mobilisés :

- des **fournisseurs de données** externes
- des **relais de proximité** qui assureront l'indispensable lien humain avec les entreprises : les ambassadeurs
- des **relais d'information et de communication** (dont organismes partenaires, presse...)
- les **experts-comptables**, souvent premiers conseillers de l'entreprise
- les **collectifs d'entreprises** intervenant sur le PNR Livradois-Forez
- les **chefs d'entreprise**, pour recueillir leur vision et/ou leur perception de leur situation et de leurs pratiques



INTERVENTIONS/ECHANGES

Intervention J-M Rivaud

Il faudra veiller à ne pas laisser "retomber" la mobilisation après l'autodiag car il n'y a rien de pire que de solliciter les entreprises et de ne pas donner de suite...

Intervention Etienne Clair

2 types de retours des entreprises elles-mêmes :

- celui de l'autodiag, accompagné par les ambassadeurs
- celui des focus groups

>> les premiers résultats (profils-types sur le PNR...), voire les pistes d'actions, seront à présenter à ceux qui n'auront pas pris le temps de répondre ou aux journalistes

Le Comité de Pilotage s'avère essentiel pour donner les premières orientations > il faut trouver une date en juin mais le COPIL doit être informé avant la presse.

Rappel du rôle des ambassadeurs

Ils doivent

1. relayer l'information et "préparer le terrain" en expliquant l'opération, la RSE...
2. inciter à faire l'autodiagnostic
3. venir le 14 mars en réunion de coordination
4. relancer et analyser les freins
5. aider à l'interprétation de l'autodiagnostic les entreprises qui le souhaitent
6. venir le 18 avril pour la réunion d'analyse des premiers résultats et de définition des suites à donner
7. puis faire venir les chefs d'entreprise dans les focus groups.

DONNEES EXTERNES > LES ETUDES



A ce jour, **une douzaine d'études** ont été collectées ou repérées.

- **éléments de repère et de compréhension du tissu économique du Livradois-Forez** : portraits économiques de territoires (Thiers, Ambert), portraits emploi-formation (Thiers, Ambert), analyse ACSEL Banque de France sur le Bassin Thiers-Ambert
- **études anciennes mais pouvant aider à l'interprétation de l'évolution des pratiques de développement durable** : IEQT 2005 (Auvergne), artisanat et développement durable (France entière 2005)
- **approches régionales sectorielles** : enquête industrie et international, note de conjoncture économique concernant les entreprises artisanales d'Auvergne (en cours)
- **approches régionales thématiques** : GPEC bassin de Thiers (en cours), études déchets-artisanat, référencement éco-construction, approvisionnement dans la boucherie artisanale (circuits courts), rapport environnement DREAL, nombres d'entreprises du PNR ayant signé la charte du Club des 1000 entreprises citoyennes et nombre d'entreprises du PNR ayant signé la Charte de la diversité
- **enquête de conjoncture** : tendances 2013, intégrant une question sur l'intérêt pour le développement durable (disponible au 19 février 2013).

Intervention J-M Rivaud

Monographie d'entreprises avec les CHSCT établie par l'ARACT

Enquête BTP il y a 4 ans (en Auvergne, les entreprises sont dernières côté hygiène-sécurité) > colloque à Clermont-Fd à l'issue. Témoignages. Depuis, avec les organisations pros du BTP, la CARSAT travaille à l'amélioration des résultats en se réunissant 1 à 2 fois par an.

Intervention Etienne Clair

Certaines personnes ayant une bonne connaissance du tissu économique peuvent être utiles comme "ressources" sur certaines thématiques. (inspecteur du travail, spécialiste d'un secteur : exemple Alizée Plasturgie , CODERT-ARACT pour le dialogue social ou certains syndicats)

La difficulté est de trouver l'endroit où l'info sera la plus utile et, surtout, opérationnelle.

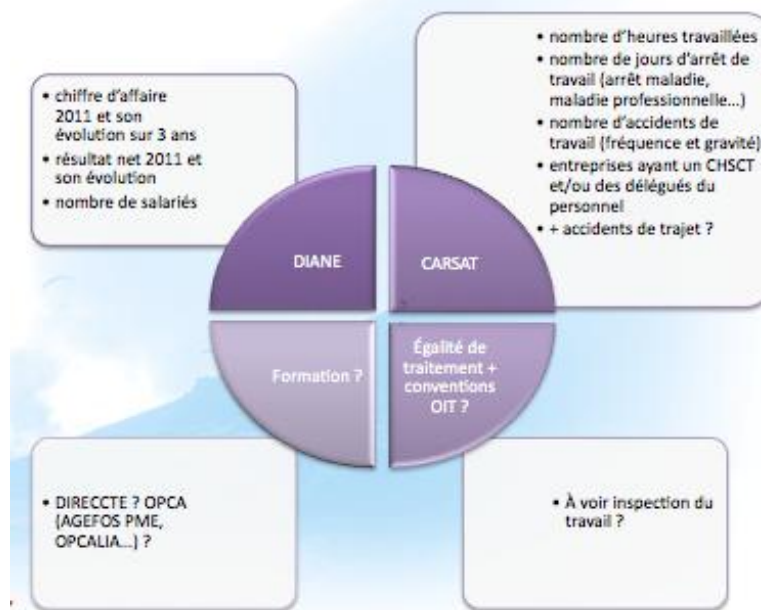
DONNEES EXTERNES > LES ACTIONS



Intervention de Bénédicte Tarnaud Friot

Une opération économie d'énergie a été conduite auprès de 5 entreprises.

Vers une base de données socio-économiques PNR LF ?



Intervention J-M Rivaud

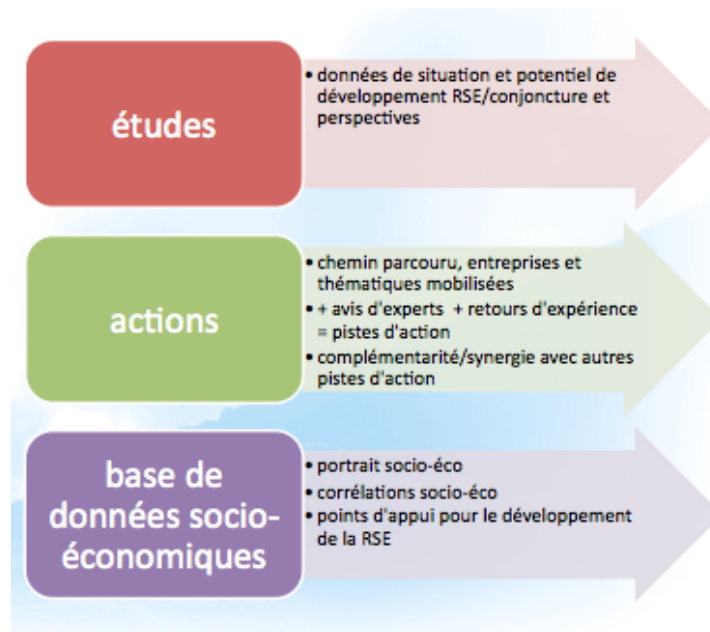
Pour la CARSAT Loire, un de ses collègues pourra fournir des données.
Voir auprès de la Région pour les CFA ? (apprentis = indicateurs intéressants)

Intervention Dominique Michalon

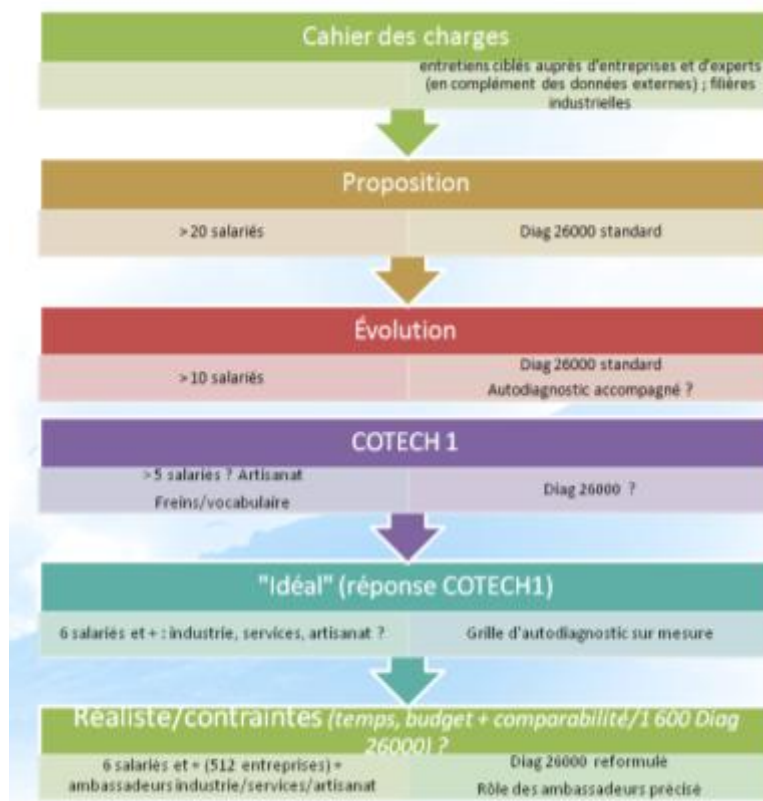
Pour la partie formation, nous verrons avec la DIRRECTE

Intervention Dominique Vergnaud

Plutôt que de se perdre dans les données, on pourra ajuster selon les besoins en fonction des retours/témoignages (= "savoirs oraux")



AUTODIAGNOSTIC > évolutions méthodologiques



Aujourd'hui le listing compte 512 entreprises de 6 salariés et +
L'outil sera reformulé pour être adapté au public "TPE".

Intervention J-M Rivaud

Proposition d'utiliser la plateforme téléphonique pour les appels/relances autodiag.

Questionnement commun sur le choix du profil d'entreprises

Doit-on garder les établissements bancaires ? les ambulances ?

Sur quels critères doit-on retirer certains secteurs des entreprises de 6 à 9 ?

Doit-on partir sur les 6 domaines : bois, métallurgie, plasturgie, emballage, bâtiment et agroalimentaire ?

RAPPEL de la feuille de route des ambassadeurs

1^{ère} quinzaine de février : répartition 1 ambassadeur par entreprise + participer à la qualification du fichier + INFORMER sur DERSELF et sur l'autodiagnostic

2^{ème} quinzaine de février : INFORMER, MOBILISER, EXPLIQUER LA DÉMARCHE (19 février : courriel d'information) –date repoussée au 21 février à l'issue de la réunion

1^{er} quinzaine de mars : INCITER À RÉPONDRE (5 mars : lancement) / 14 mars : réunion de coordination

2^{ème} quinzaine de mars : "relance" AVEC QUESTIONNEMENT (19 mars : relance)

1^{er} quinzaine d'avril : AIDE À L'INTERPRÉTATION DE L'AUTODIAGNOSTIC

18 avril : réunion de première présentation des résultats et analyse. (ambassadeurs, experts, collectifs)

Chaque ambassadeur aura accès au fichier Excel "listing d'entreprises" dans lequel il trouvera son onglet attribué. L'idée est de qualifier au maximum les coordonnées. Notamment essayer d'obtenir l'adresse mail personnalisée plutôt que l'adresse générique contact@XXX.XXX

MONOGRAPHIE

Suggestion d'un chemin de fer (voir diaporama séance COTECH 2)

Idee de faire un film des "témoins RSE" (lauréats des Trophées 2013 dans un premier temps)

Sortie de la monographie = photographie descriptive du territoire par rapport à la question de la RSE.

Il sera trop tôt pour établir le plan d'actions pour la sortie de la monographie.

FACTEURS CLES ET RISQUES

Des facteurs-clés de succès d'un engagement RSE bénéfique pour les entreprises et le territoire...

- appropriation du concept
- définition et mise en œuvre de ses propres voies de progrès, à un rythme adapté
- accompagnement sur-mesure

aux facteurs-clés de succès de cette phase "état des lieux" de la démarche "développement de la RSE en Livradois-Forez"

- mobilisation
- cohérence, crédibilité
- communication
- rigueur, créativité et adaptation

... et à l'identification partagée et assumée des risques méthodologiques

liés au thème, à l'image des ambassadeurs auprès des entreprises, aux données externes, à leur traitement et à leur interprétation, à des défaillances d'acteurs, aux délais accordés aux entreprises pour répondre

La réunion se termine sur le partage de ce projet collectif, avec ses enjeux, ses facteurs clés de succès et ses risques.

A FAIRE
Attente de la réponse de JM Rivaud sur la possibilité d'utiliser la plateforme tél de la CARSAT => si OK, préparer "brief"/ grille d'entretien pour les appels autodiag phase 1 et phase 2 (Dominique)
Etienne Clair envoie le listing d'entreprises aux ambassadeurs
Les membres du comité technique et les ambassadeurs reçoivent le rapport méthodologie provisoire le 15 février et transmettent leurs corrections/suggestions avant le 22 février => la version définitive de ce rapport/guide méthodologique sera mise en ligne sur AgoraProject (+ suppression de ses composantes diffusées antérieurement).
Prochaine réunion
Comité technique n°3 le 7 mai de 9h30 à 12h30 : premiers résultats et suites à donner ("focus groups") Pour mémoire, dans l'intervalle, 2 réunions <u>pour les ambassadeurs</u> : <ul style="list-style-type: none">le 14 mars (coordination, points sur les réponses enregistrées, relances et analyse des freins, aide à l'interprétation)réunion ambassadeurs/collectifs/experts le 18 avril de 14h à 17h : premiers résultats, réactions et suites à donner (préparation du COTECH 3)

ANNEXE 4 : LISTE DES COMMUNES DU PNR LIVRADOIS-FOREZ

42040	LA-CHAMBA	Communauté de communes du Haut-Forez
42045	LA-CHAMBONIE	Communauté de communes du Haut-Forez
42114	JEANSAGNIERE	Communauté de communes du Haut-Forez
42121	LERIGNEUX	Communauté d'agglomération Loire Forez
42159	NOIRETABLE	Communauté de communes du Haut-Forez
43003	ALLEGRE	Communauté de communes des PORTES D'Auvergne
43016	AUZON	Communauté de communes AUZON COMMUNAUTE
43023	BEAUNE-SUR-ARZON	Communauté de communes du pays de CRAPONNE
43027	BERBEZIT	Communauté de communes du Plateau de LA CHAISE-DIEU
43035	BONNEVAL	Communauté de communes du Plateau de LA CHAISE-DIEU
43048	LA CHAISE-DIEU	Communauté de communes du Plateau de LA CHAISE-DIEU
43052	CHAMPAGNAC-LE-VIEUX	Communauté de communes AUZON COMMUNAUTE
43057	LA CHAPELLE-BERTIN	Communauté de communes des PORTES D'Auvergne
43059	LA CHAPELLE-GENESTE	Communauté de communes du Plateau de LA CHAISE-DIEU
43063	CHASSAGNES	Communauté de communes du pays de PAULHAGUET
43067	CHAVANCIAC-LAFAYETTE	Communauté de communes du pays de PAULHAGUET
43071	CHOMELIX	Communauté de communes du pays de CRAPONNE
43073	CISTRIERES	Communauté de communes du Plateau de LA CHAISE-DIEU
43076	CONNANGLES	Communauté de communes du Plateau de LA CHAISE-DIEU
43093	FELINES	Communauté de communes du Plateau de LA CHAISE-DIEU
43100	FRUGIERES-LE-PIN	Communauté de communes du pays de PAULHAGUET
43105	JAVAUGUES	Communauté de communes du BRIVADOIS
43106	JAX	Communauté de communes du pays de PAULHAGUET
43107	JOSAT	Communauté de communes du pays de PAULHAGUET
43108	JULLIANGES	Communauté de communes du pays de CRAPONNE
43116	LAVAL-SUR-DOULON	Communauté de communes du Plateau de LA CHAISE-DIEU
43117	LAVAUDIEU	Communauté de communes du BRIVADOIS
43128	MALVIERES	Communauté de communes du Plateau de LA CHAISE-DIEU
43131	MAZERAT-AUROUZE	Communauté de communes du pays de PAULHAGUET
43138	MONLET	Communauté de communes des PORTES D'Auvergne
43183	SAINTE-EUGENIE-DE-VILLENEUVE	Communauté de communes du pays de PAULHAGUET
43189	SAINT-GEORGES-LAGRICOL	Communauté de communes du pays de CRAPONNE
43193	SAINT-HILAIRE	Communauté de communes AUZON COMMUNAUTE
43196	SAINT-JEAN-D'AUBRIGOUX	Communauté de communes du pays de CRAPONNE
43208	SAINTE-MARGUERITE	Communauté de communes du pays de PAULHAGUET
43214	SAINT-PAL-DE-SENOUIRE	Communauté de communes du Plateau de LA CHAISE-DIEU
43219	SAINT-PREJET-ARMANDON	Communauté de communes du pays de PAULHAGUET
43228	SAINT-VICTOR-SUR-ARLANC	Communauté de communes du pays de CRAPONNE
43237	SEMBADEL	Communauté de communes du Plateau de LA CHAISE-DIEU
43250	VALS-LE-CHASTEL	Communauté de communes du pays de PAULHAGUET
43252	VARENNES-SAINT-HONORAT	Communauté de communes des PORTES D'Auvergne
63002	AIX-LA-FAYETTE	Communauté de communes du HAUT LIVRADOIS
63003	AMBERT	Communauté de communes du pays d'AMBERT
63008	ARCONSAT	Communauté de communes de la Montagne Thiernoise

63010	ARLANC	Communauté de communes du pays d'ARLANC
63015	AUBUSSON-D'AUVERGNE	Communauté de communes du pays de COURPIERE
63016	AUGEROLLES	Communauté de communes du pays de COURPIERE
63023	AUZELLES	Communauté de communes du pays de CUNLHAT
63027	BAFFIE	Communauté de communes de la VALLÉE DE L'ANCE
63029	BANSAT	Communauté de communes du pays de SAUXILLANGES
63037	BERTIGNAT	Communauté de communes du HAUT LIVRADOIS
63039	BEURIERES	Communauté de communes du pays d'ARLANC
63040	BILLOM	Communauté de communes Billom - Saint Dier
63044	BONGHEAT	Communauté de communes Billom - Saint Dier
63045	BORT-L'ETANG	Communauté de communes entre DORE et ALLIER
63056	BROUSSE	Communauté de communes du pays de CUNLHAT
63057	LE BRUGERON	Communauté de communes du pays d'OLLIERGUES
63065	CEILLOUX	Communauté de communes du pays de CUNLHAT
63066	CELLES-SUR-DUROLLE	Communauté de communes de la Montagne Thiernoise
63072	CHABRELOCHE	Communauté de communes de la Montagne Thiernoise
63076	CHAMBON-SUR-DOLORE	Communauté de communes du HAUT LIVRADOIS
63078	CHAMEANE	Communauté de communes du pays de SAUXILLANGES
63079	CHAMPAGNAT-LE-JEUNE	Communauté de communes du bassin minier
63081	CHAMPETIERES	Communauté de communes du pays d'AMBERT
63086	LA CHAPELLE-AGNON	Communauté de communes du pays de CUNLHAT
63088	LA CHAPELLE-SUR-USSON	Communauté de communes du bassin minier
63102	CHATELDON	Communauté de communes "Entre Allier et Bois Noirs"
63104	LA CHAULME	Communauté de communes de la VALLÉE DE L'ANCE
63119	CONDAT-LES-MONTBOISSIER	Communauté de communes du HAUT LIVRADOIS
63125	COURPIERE	Communauté de communes du pays de COURPIERE
63132	CUNLHAT	Communauté de communes du pays de CUNLHAT
63136	DOMAIZE	Communauté de communes du pays de CUNLHAT
63137	DORANGES	Communauté de communes du pays d'ARLANC
63138	DORAT	Communauté de communes THIERS COMMUNAUTÉ
63139	DORE-L'EGLISE	Communauté de communes du pays d'ARLANC
63142	ECHANDELYS	Communauté de communes du HAUT LIVRADOIS
63145	EGLISENEUVE-DES-LIARDS	Communauté de communes du pays de SAUXILLANGES
63146	EGLISENEUVE-PRES-BILLOM	Communauté de communes Billom - Saint Dier
63147	EGLISOLLES	Communauté de communes de la VALLÉE DE L'ANCE
63151	ESCOUTOUX	Communauté de communes THIERS COMMUNAUTÉ
63155	ESTANDEUIL	Communauté de communes Billom - Saint Dier
63156	ESTEIL	Communauté de communes du bassin minier
63157	FAYET-LE-CHATEAU	Communauté de communes Billom - Saint Dier
63158	FAYET-RONAYE	Communauté de communes du HAUT LIVRADOIS
63162	FOURNOLS	Communauté de communes du HAUT LIVRADOIS
63168	GLAINE-MONTAIGUT	Communauté de communes Billom - Saint Dier
63173	GRANDRIF	Communauté de communes LIVRADOIS PORTE D'AUVERGNE
63174	GRANDVAL	Communauté de communes du HAUT LIVRADOIS
63177	ISSERTEAUX	Communauté de communes Billom - Saint Dier
63179	JOB	Communauté de communes du pays d'AMBERT
63184	LACHAUX	Communauté de communes "Entre Allier et Bois Noirs"

63205	MANGLIEU	Communauté de communes "Allier Comté Communauté"
63211	MARSAC-EN-LIVRADOIS	Communauté de communes LIVRADOIS PORTE D'AUVERGNE
63216	MAUZUN	Communauté de communes Billom - Saint Dier
63218	MAYRES	Communauté de communes du pays d'ARLANC
63221	MEDEYROLLES	Communauté de communes de la VALLÉE DE L'ANCE
63230	LE MONESTIER	Communauté de communes du HAUT LIVRADOIS
63231	LA MONNERIE-LE-MONTEL	Communauté de communes de la Montagne Thiernoise
63239	MONTMORIN	Communauté de communes Billom - Saint Dier
63249	NERONDE-SUR-DORE	Communauté de communes du pays de COURPIERE
63252	NEUVILLE	Communauté de communes Billom - Saint Dier
63253	NOALHAT	Communauté de communes "Entre Allier et Bois Noirs"
63256	NOVACELLES	Communauté de communes du pays d'ARLANC
63258	OLLIERGUES	Communauté de communes du pays d'OLLIERGUES
63260	OLMET	Communauté de communes du pays de COURPIERE
63267	PALLADUC	Communauté de communes de la Montagne Thiernoise
63271	PASLIERES	Communauté de communes "Entre Allier et Bois Noirs"
63276	PESCHADOIRES	Communauté de communes entre DORE et ALLIER
63280	PIGNOLS	Communauté de communes "Allier Comté Communauté"
63291	PUY-GUILLAUME	Communauté de communes "Entre Allier et Bois Noirs"
63297	REIGNAT	Communauté de communes Billom - Saint Dier
63298	LA RENAUDIE	Communauté de communes du pays de COURPIERE
63301	RIS	Communauté de communes "Entre Allier et Bois Noirs"
63309	SAILLANT	Communauté de communes de la VALLÉE DE L'ANCE
63310	SAINTE-AGATHE	Communauté de communes de la Montagne Thiernoise
63312	SAINT-ALYRE-D'ARLANC	Communauté de communes du pays d'ARLANC
63314	SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE	Communauté de communes du HAUT LIVRADOIS
63323	SAINT-BONNET-LE-BOURG	Communauté de communes du HAUT LIVRADOIS
63324	SAINT-BONNET-LE-CHASTEL	Communauté de communes du HAUT LIVRADOIS
63328	SAINTE-CATHERINE	Communauté de communes du HAUT LIVRADOIS
63331	SAINT-CLEMENT-DE-VALORGUE	Communauté de communes de la VALLÉE DE L'ANCE
63334	SAINT-DIER-D'AUVERGNE	Communauté de communes Billom - Saint Dier
63337	SAINT-ELOY-LA-GLACIERE	Communauté de communes du HAUT LIVRADOIS
63340	SAINT-ETIENNE-SUR-USSON	Communauté de communes du pays de SAUXILLANGES
63341	SAINT-FERREOL-DES-COTES	Communauté de communes du pays d'AMBERT
63343	SAINT-FLOUR	Communauté de communes du pays de COURPIERE
63348	SAINT-GENES-LA-TOURETTE	Communauté de communes du pays de SAUXILLANGES
63353	SAINT-GERMAIN-L'HERM	Communauté de communes du HAUT LIVRADOIS
63355	SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT	Communauté de communes du pays d'OLLIERGUES
63364	SAINT-JEAN-D'HEURS	Communauté de communes entre DORE et ALLIER
63365	SAINT-JEAN-DES-OLLIERES	Communauté de communes Billom - Saint Dier
63366	SAINT-JEAN-EN-VAL	Communauté de communes du pays de SAUXILLANGES
63367	SAINT-JEAN-SAINT-GERVAIS	Communauté de communes du bassin minier
63368	SAINT-JULIEN-DE-COPPEL	Communauté de communes Billom - Saint Dier
63374	SAINT-MARTIN-DES-OLMES	Communauté de communes LIVRADOIS PORTE D'AUVERGNE
63378	SAINT-MAURICE	Communauté de communes Gergovie Val d'Allier

63384	SAINT-PIERRE-LA-BOURLHONNE	Communauté de communes du pays d'OLLIERGUES
63389	SAINT-QUENTIN-SUR-SAUXILLANGES	Communauté de communes du pays de SAUXILLANGES
63393	SAINT-REMY-SUR-DUROLLE	Communauté de communes THIERS COMMUNAUTÉ
63394	SAINT-ROMAIN	Communauté de communes de la VALLÉE DE L'ANCE
63398	SAINT-SAUVEUR-LA-SAGNE	Communauté de communes du pays d'ARLANC
63402	SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX	Communauté de communes de la Montagne Thiernoise
63405	SALLEDES	Communauté de communes "Allier Comté Communauté"
63412	SAUVESSANGES	Communauté de communes de la VALLÉE DE L'ANCE
63414	SAUVIAT	Communauté de communes du pays de COURPIERE
63415	SAUXILLANGES	Communauté de communes du pays de SAUXILLANGES
63418	SERMENTIZON	Communauté de communes du pays de COURPIERE
63423	SUGERES	Communauté de communes du pays de SAUXILLANGES
63430	THIERS	Communauté de communes THIERS COMMUNAUTÉ
63431	THIOLIERES	Communauté de communes du pays d'AMBERT
63434	TOURS-SUR-MEYMONT	Communauté de communes du pays de CUNLHAT
63438	TREZIOUX	Communauté de communes Billom - Saint Dier
63439	USSON	Communauté de communes des Côteaux de l'Allier
63441	VALCIVIERES	Communauté de communes du pays d'AMBERT
63442	VALZ-SOUS-CHATEAUNEUF	Communauté de communes du bassin minier
63448	VERNET-LA-VARENNE	Communauté de communes du pays de SAUXILLANGES
63454	VERTOLAYE	Communauté de communes du pays d'OLLIERGUES
63457	VIC-LE-COMTE	Communauté de communes "Allier Comté Communauté"
63463	VISCOMTAT	Communauté de communes de la Montagne Thiernoise
63465	VIVEROLS	Communauté de communes de la VALLÉE DE L'ANCE
63468	VOLLORE-MONTAGNE	Communauté de communes de la Montagne Thiernoise
63469	VOLLORE-VILLE	Communauté de communes du pays de COURPIERE

ANNEXE 5 : COMPOSITION DU COMITÉ TECHNIQUE ET LISTE DES AMBASSEURS DERSELF

Mise à jour au 25/02/2013

<u>Organisme partenaire</u>	<u>Prénom + NOM</u>	<u>Appartenance au comité technique</u>	<u>Ambassadeur Ambassadrice</u>	<u>Inscription sur Agora Project au 25/02/2013</u>
ARACT	Stéphanie ROUSSET	X		X
CARSAT	Jérôme RIBETTE	X	X	X
	Pierre-Loïc SABETAY-SABIN		X	X
	Jean-Marc RIVAUD	X		X
CEE 43 ?	Yves CHEMARIN ? Gontran CHOMARAT ?	<i>En attente de réponse</i>		
CEE 63	Gérard MARCUS	X		X
	Romain JACQUES		X	X
CCI 42 ?	Denis CHAZALLET ?	<i>En attente de réponse</i>		
CCI 43	Audrey PEYRET		X	
CCI 63	Bénédicte TARNAUD-FRIOT	X	X	X
Communauté de Communes entre Dore et Allier	Laetitia BERTHON	X	X	X
Communauté de Communes Montagne Thiernoise	Julien LACROIX	X	X	X
Communauté de Communes Pays de Courpière	Véronique VALLÉ	X	X	X
Conseil Régional d'Auvergne	Luc EBERLE	X		X
	Caroline MOLLAR	X		X
CRMA	Antoine CHEVILLARD	X		
	Richard ANDRÉ		X	
	Laurent RENARD		X	
DIRECCTE	Roger TRUSSARDI	X		X
	Annie DUDEK	X	X	X
DREAL	Frédéric LAVERGNE	X		X
MACEO	Véronique GUIRAUD	X	X	X
Plateforme 21	Marie-Hélène MOINET	X		X
Pôle Emploi	Gisèle RUELLE	X		X
PNR Livradois-Forez	Etienne CLAIR	X	X	X
	Claudy COMBE		X	
	Dominique VERGNAUD	X		
Ville de Thiers	Julien GOUBELY	X	X	X

ANNEXE 6 : FICHE-GUIDE POUR LES ENTRETIENS AVEC LES FOURNISSEURS DE DONNÉES POTENTIELS

Fiche-guide pour entretiens avec les fournisseurs de données - projet "DIRSELF"

Explication projet "état des lieux des pratiques de DD dans les entreprises du LF" + démarche (message d'introduction PNR reçu)

Études connexes

Connaissez-vous des études récentes, réalisées ou non par votre organisme, relatives à ce sujet "pratiques DD des entreprises", incluant tout ou partie du pNR (voire hors périmètre PNR Livradois-Forez) ?

Intérêt pour approches thématiques ne considérant que certains aspects du DD/de la RSE.

⇒ **Transmission de ces études dès que possible (dans l'idéal sur clé immédiatement)**

Données disponibles/données-cibles

Présentation des données-cibles (expliquer cible = article 225...)

⇒ **Lesquelles pouvez-vous fournir (ou indicateurs approchants) ? Attention : les sous-indicateurs reflètent très partiellement les indicateurs**

⇒ **Pour quelles entreprises et quelles périodes de référence (1 année : 2011 ou 2012 ou les 2 + un % d'évolution 2009+-2011 ou 2010-2012 ?)**

Indicateurs sociaux

Indicateurs	Sous-indicateurs
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> Nombre total et répartition des salariés par genre, âge et zone géographique Politique d'emploi et de licenciement des salariés Salaires actuels et progression des salaires
Organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> Heures de travail • Absentéisme
Relations sociales	<ul style="list-style-type: none"> Efforts envers le dialogue social, y compris procédures d'information et de négociation avec les salariés Conventions Collectives
Hygiène et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Conditions d'hygiène et sécurité Accords signés avec les représentants syndicaux ou représentants du personnel concernant l'hygiène et la sécurité • Accidents du travail (y compris taux de fréquence/de gravité) et maladies professionnelles
Formation	<ul style="list-style-type: none"> Politiques de formation Nombre total d'heures de formation
Égalité de traitement	<ul style="list-style-type: none"> Politiques et mesures destinées à promouvoir l'égalité hommes-femmes Politiques et mesures destinées à promouvoir l'emploi et l'intégration des personnes handicapées Politiques et actions destinées à prévenir la discrimination
★ Promotion et mise en œuvre des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la liberté d'association et des conventions collectives • Élimination de la discrimination dans l'emploi et sur le poste de travail • Élimination du travail forcé ou obligatoire • Abolition effective du travail des enfants

Indicateurs environnementaux

Indicateurs	Sous-indicateurs
Politique générale en matière d'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Efforts de l'entreprise pour tenir compte des problématiques environnementales, et le cas échéant, évaluations et certifications environnementales Programmes de formation à la protection de l'environnement destinés aux salariés Ressources dédiées à la prévention de la pollution et des risques environnementaux • Montant en devises des dispositions et garanties mises en œuvre pour couvrir les risques environnementaux, dans la mesure où ces informations ne sont pas susceptibles de nuire à l'entreprise dans le cadre d'un litige en cours
Gestion de la pollution et des déchets	<ul style="list-style-type: none"> Mesures destinées à prévenir, réduire ou compenser les émissions dans l'air, l'eau ou les sols ayant un impact important sur l'environnement Mesures destinées à réduire, recycler et évacuer les déchets Prise en compte des nuisances sonores et autres formes de pollutions
Exploitation durable des ressources	<ul style="list-style-type: none"> Consommation d'eau et approvisionnement en eau selon les contraintes locales Consommation de matières premières et mesures mises en œuvre afin d'en améliorer l'efficacité d'utilisation Consommation énergétique, mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique et pourcentage d'énergies renouvelables utilisées • Plans d'occupation des sols
Changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Emissions de gaz à effet de serre • Adaptation aux impacts du changement climatique
Protection de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> Mesures destinées à préserver ou améliorer la biodiversité

Indicateurs sociétaux

Indicateurs	Sous-indicateurs
Impact territorial de l'entreprise et activité économique et sociale	Emploi et développement régional Populations voisines et locales
Relations extérieures avec des particuliers ou des structures intéressées par les activités de l'entreprise	Opportunités de dialogue avec ces particuliers ou organisations Partenariats ou mécénat d'entreprise
Sous-traitance et fournisseurs	Prise en compte des problématiques sociales et environnementales dans les politiques d'achats * Pourcentage de travail externalisé et intégration de la responsabilité sociale et environnementale dans les contacts avec les fournisseurs et les sous-traitants
* Loyauté des pratiques	* Actions destinées à prévenir la corruption * Mesures mises en œuvre pour promouvoir la santé et la sécurité des consommateurs
* Droits de l'homme	* Actions destinées à promouvoir les droits de l'homme

⇒ **Autres données dont vous disposez et qui vous paraissent relever du développement durable ? dont indicateurs économiques (CA, résultat net...) utilisables comme variables explicatives, éléments de segmentation ou éventuels indicateurs de résultats DD (si évolution) ?**

- focus sur les aspects réglementaires = liste des entreprises du PNR sous quotas d'émission de GES, sous obligation de reporting GES voire de reporting art.225 + installations classées ≠ niveaux (hors agriculture ?) => DREAL + service environnement préfecture
- liste des entreprises du PNR ayant signé la charte de la diversité (entreprises privées seulement ?) => club des 1000
- liste des entreprises du PNR engagées sur des opérations collectives comme objectif énergie (CCI), écologie industrielle (Macéo)... ? Autres actions (PDIE ? Performance globale ? ZA ?)

Transfert de données

- ⇒ Date : dès que possible et avant le 28 février
- ⇒ Destinataire (puis mettre le fichier brut sur la plateforme collaborative/espace consultantes)
- ⇒ Format de fichier (EXCEL si possible, sinon ACCESS...)
- ⇒ Identifiants
 - Découpage géographique => n° de commune INSEE => si possible sélection périmètre PNR seulement (=> *si besoin, fournir la liste des N°INSEE des communes du PNR LF*)
 - Année de référence : 2012 ou 2011 ? + évolutions
 - Données d'identification entreprise : N° SIRET, NOM entreprise, nb salariés, secteur activité (si possible partition en 6 filières + item "autre : lequel ?" ; 1=plasturgie 2=métallurgie 3= emballage 4 = bois 5 = bâtiment 6 = agroalimentaire 7 = autre + zone libellé)
- ⇒ Pas de sélection/taille entreprise
- ⇒ Données spécifiques (selon disponibilités)

Rq : le cas échéant, si l'interlocuteur ne peut fournir directement des données que sur un périmètre géographique partiel (ex : Auvergne, 63), lui demander s'il a la possibilité de consolider sur l'ensemble du périmètre PNR à partir d'une base nationale, voire les coordonnées de son interlocuteur 42 (ou 42+ 43).

ANNEXE 7 : DESCRIPTIF DE LA BASE DE CONNAISSANCE EXTERNE (BASE DE TRAVAIL)

1) Études existantes

<u>Intitulé</u>	<u>Descriptif sommaire (année, population, méthodologie, émetteur...)</u>	<u>Apports attendus pour l'état des lieux DERSELF + croisements envisageables</u>
L'artisanat et le développement durable	Données 2005 –Assemblée Chambres de Métiers et de l'Artisanat Enquête et témoignages de démarches engagées	Données statistiques obsolètes mais aide à l'interprétation de l'évolution 2005-2012 + exemples de démarches
Enquête IEQT	Données 2005 IEQT (enquête réalisée par un groupe d'étudiants)	Données statistiques obsolètes mais aide à l'interprétation de l'évolution régionale, tous secteurs confondus
Portraits économiques CCI Ambert et Thiers	2005-2010 –CCI Auvergne	Repères et éléments de compréhension
Portraits emploi-formation Thiers et Ambert	2011 – CARIF-OREF	Repères et éléments de compréhension
ACSEL – analyse bassin Thiers-Ambert	2010 –Banque de France	Repères et éléments de compréhension
Enquêtes industrie et international de la CCI Auvergne – 2012	Panorama de la situation et des attentes des entreprises (dont item développement durable)	Sur 479 réponses à l'enquête industrie/international, 37 réponses/DD Sur le territoire PLF, sur 79 réponses, 6/DD
Enquête de conjoncture-perspectives 2013	<i>Entreprises ayant mentionné le développement durable comme l'un de leurs axes d'action en 2013</i>	<i>Disponible > 19 février Comparaison autre items Extraction des entreprises du PNR LF</i>
DIRECCTE-AFPA Étude sur la GPEC sur le bassin de Thiers	Cahiers de charges disponible; résultats en septembre 2013	Vision prospective des emplois et compétences
Club des 1000	Entreprises ayant signé la charte du club des 1000 entreprises citoyennes (= entreprises adhérentes) Entreprises ayant signé la charte de la diversité	<u>Source Club des 1000</u> : 9 entreprises du PNR LF adhérentes (5 sur le bassin de Thiers, 2 sur Ambert, 1 dans le 63230 et 1 en Haute Loire), dont 3 sont signataires de la Charte de la Diversité en entreprise ? <u>Site charte de la diversité</u> : Ville de Thiers ; Ibis budget (ex Etap Hotel) à Thiers Celta ; Central Cash à Courpière Omerin à Ambert
Bilan environnement 2008 – DREAL Auvergne	<ul style="list-style-type: none"> . Installations classées soumises à autorisation dont Seveso seuil haut, seuil bas, IPPC . installations classées 	<i>Demande d'actualisation en cours</i>

Intitulé	Descriptif sommaire (année, population, méthodologie, émetteur...)	Apports attendus pour l'état des lieux DERSELF + croisements envisageables
	soumises à autosurveillance pour l'eau, l'air et les déchets . ce qui concerne la prévention des risques chroniques : rejets de DCO, de MES, de phosphore, d'azote , de métaux... poussières, NOx, COV, SO2, HCl... légionnelles . entreprises du PNAQ sous quota d'émissions de GES (et, si possible, leur allocation 2013-2020) . entreprises produisant des déchets dangereux (+ volume) . pollution des sols et sous-sols.	
Étude déchets artisanat du Puy de dôme	2010- Typologie et gisements sectoriels de déchets	Regard sur la gestion des déchets dans l'artisanat
Note déchets entreprises artisanales du Puy de dôme	2012- état des lieux et pistes d'amélioration	
Référencement des artisans du bâtiment ayant un savoir faire identifié dans le domaine de l'éco-construction, l'éco-rénovation et la maîtrise de l'énergie	www.ecoconstructionauvergne.fr	49 entreprises référencées sur le territoire du PNR LF
<i>Note de conjoncture économique concernant les entreprises artisanales (suite à une enquête)</i>		Données de cadrage
<i>Une enquête auprès des bouchers charcutiers traiteurs sur les "pratiques d'approvisionnement et de commercialisation dans la boucherie artisanale".</i>		Circuits courts et besoins exprimés ?
Colloque santé-sécurité BTP CARSAT	2010-diaporamas	État des pratiques santé-sécurité sur les chantiers
Plan régional santé au travail Auvergne 2010-2014	Document-cadre	Actions prévues pour améliorer la connaissance de la santé au travail et la prévention
Plaquette égalité femme-homme	2009-analyse des déclarations sur l'égalité professionnelle des entreprises de 50 salariés et plus	Qualité des réponses, taux et types d'inégalités
Étude sur l'implantation des CHSCT-DIRECCTE Auvergne	2010-analyse des fonctionnements des CHSCT (déclaratif CHSCT)	Typologie des CHSCT (inactifs, administratifs/légalistes, techniques, revendicatifs conflictuels, constructifs/participatifs)

en italiques = non reçu à ce jour

2) Opérations collectives ou accompagnements individuels réalisés, en cours et en projet

2.1) Réalisés

<u>Intitulé</u>	<u>Descriptif sommaire (année, population, méthodologie, émetteur...)</u>	<u>Apports attendus pour l'état des lieux DERSELF + croisements envisageables</u>
Rapport de mission environnement CCI Thiers	Descriptif des actions individuelles et collectives conduites depuis 2004 par la mission environnement	Si obtention ou reconstitution du fichier avec n° SIRET, indicateur d'engagement environnement à croiser avec autres critères disponibles
Rapport de mission environnement CCI 43		

2.2) En cours

<u>Intitulé</u>	<u>Descriptif sommaire (année, population, méthodologie, émetteur...)</u>	<u>Apports attendus pour l'état des lieux D+ croisements envisageables DERSELF</u>
Écologie industrielle	2013-Descriptif de l'opération déchets d'emballage bureau	

2.3) En projet

<u>Intitulé</u>	<u>Descriptif sommaire (année, population, méthodologie, émetteur...)</u>	<u>Apports attendus pour l'état des lieux DERSELF + croisements envisageables</u>
Schéma sectoriel développement durable	CCI Auvergne : plan d'actions pour <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Sensibiliser, former ⇒ Accompagner à la performance DD des entreprises ⇒ Accompagner à l'ancrage territorial et au DD des territoires ⇒ Appréhender les évolutions des pratiques et du marché ⇒ Renforcer et structurer les partenariats avec les parties prenantes 	Coordination au niveau des pistes d'action

3) Bases de données mises à disposition

<u>Intitulé</u>	<u>Descriptif sommaire (année, population, méthodologie, émetteur...)</u>	<u>Apports attendus pour l'état des lieux DERSELF + croisements envisageables</u>
Base CARSAT	<ul style="list-style-type: none"> . Pour l'année 2011, par SIRET + métiers : nombre de salariés, nombre d'heures travaillées, nombre de jours d'arrêt de travail, les entreprises ayant un CHSCT et des délégués du personnel, le nombre d'AT-MP (fréquence et gravité). . Pour les accidents de trajets, demande au des risques routiers en cours . chiffres nationaux sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (pour réaliser des comparatifs) sur le site risquesprofessionnels.ameli.fr 	<p>Concernant la formation : voir les OPCA ; concernant la mise en œuvre des actions de l'OIT, il faut voir directement avec les inspecteurs du travail (mais cela restera du cas par cas).</p>
Base DIRECCTE	<p>Pour l'année 2011, données issues de la base Diane (données comptables) : chiffres d'affaires 2011, évolution du chiffre d'affaires sur 3 ans, résultat net 2011 et évolution, nombre de salariés.</p>	

ANNEXE 8 : GRILLE D'AUTODIAGNOSTIC

Autodiagnostic

Développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises du Livradois-Forez



Bienvenue !

Ce petit exercice va vous permettre, en quelques clics :

- de mieux connaître les contours de la Responsabilité Sociétale
- de faire le point sur la situation de votre entreprise
- de repérer ses points forts et ses points d'effort.

L'intérêt de cet autodiagnostic repose sur la sincérité ; vos réponses resteront confidentielles. Les commentaires sont facultatifs mais permettent de préciser vos réponses et de mieux caractériser votre situation.

Si vous souhaitez conserver vos réponses, il est conseillé de les imprimer ou de les enregistrer dans un fichier AVANT de les valider : elles vous seront utiles pour l'interprétation de votre profil ; ce profil apparaîtra dès la validation.

Bonne réflexion !

● **Nom et prénom du répondant :**

● **Fonction :**

Merci d'indiquer votre degré d'adhésion sur les affirmations suivantes.

--	Pas du tout d'accord
-	Plutôt pas d'accord
+	Plutôt d'accord
++	Tout à fait d'accord
N/A	Non applicable

1. Gouvernance	--	-	+	++	N/A	justifications, commentaires
Notre entreprise a défini ses VALEURS ; ces valeurs sont, pour nous, EN COHERENCE AVEC LE DEVELOPPEMENT DURABLE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>
Notre entreprise possède une STRATEGIE ; cette stratégie est ECRITE	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>
Notre STRATEGIE est PARTAGEE avec nos collaborateurs (qu'elle soit ou non écrite)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>
Nous avons un TABLEAU DE BORD avec des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>
Nous avons une démarche d'AMELIORATION CONTINUE (évaluation régulière de nos actions et ajustement)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>
Nous rencontrons régulièrement des PARTIES PRENANTES autres que nos	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input style="width: 100%; height: 20px;" type="text"/>

clients, fournisseurs, salariés et banquiers afin d'échanger sur nos actions (ex : collectivités, associations...)						
Nous INFORMONS de façon TRANSPARENTE sur nos activités (ex : par un rapport d'activité, des réunions, notre site internet)						<input type="text"/>
Nous respectons les REGLEMENTATIONS ET LES TEXTES INTERNATIONAUX partout où notre entreprise intervient						<input type="text"/>
2. Les droits de l'homme	--	-	+	++	N/A	justifications, commentaires
Nous AVONS VERIFIE que chez nos fournisseurs, clients, sous-traitants... en particulier à l'étranger, les droits de l'homme sont respectés (dont non travail des enfants, sécurité...)						<input type="text"/>
Nous AGIRIONS, à notre niveau, si nous nous apercevions que ces droits de l'homme n'étaient pas respectés chez nos fournisseurs, clients, sous-traitants...						<input type="text"/>
Dans notre entreprise, nous respectons l'EGALITE DES CHANCES quels que soient le genre, l'orientation sexuelle, l'âge, la religion, la couleur de peau, les convictions politiques, le handicap, l'état de santé						<input type="text"/>
Nous respectons la LIBERTE D'OPINION ET D'EXPRESSION de nos salariés, même s'ils formulent des critiques à l'égard de notre entreprise						<input type="text"/>
3. Relations et conditions de travail	--	-	+	++	N/A	justifications, commentaires
Dans notre entreprise, nous proposons, le plus possible, des CONTRATS à durée indéterminée et nous limitons le temps partiel non choisi						<input type="text"/>
Nous assurons des CONDITIONS DE TRAVAIL justes et appropriées (salaires, horaires...)						<input type="text"/>
Nous favorisons le DIALOGUE SOCIAL avec nos salariés						<input type="text"/>
Nous veillons à la SANTE, à la SECURITE et au BIEN-ETRE AU TRAVAIL de nos salariés (équipements de protection, ergonomie, risques psycho-sociaux...)						<input type="text"/>
Nous assurons le DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES de nos salariés et leur EMPLOYABILITE (formation continue, tutorat...)						<input type="text"/>
4. L'environnement	--	-	+	++	N/A	justifications, commentaires
Dans notre entreprise, nous agissons pour la PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT en limitant notre production de déchets et nos rejets dans l'air, l'eau ou les sols.						<input type="text"/>
Nous veillons à la bonne UTILISATION DES RESSOURCES (matières premières, énergie, eau...) en limitant leur consommation et le gaspillage						<input type="text"/>
Nous minimisons nos EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE ; nous nous organisons pour ADAPTER NOTRE ACTIVITE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE						<input type="text"/>
Nous savons en quoi notre activité dépend, directement ou indirectement, de la BIODIVERSITE (services						<input type="text"/>

écosystémiques) ; nous minimisons nos impacts négatifs et augmentons nos impacts positifs sur la biodiversité.						
5. Loyauté des pratiques	-	-	+	++	N/A	justifications, commentaires
Dans notre entreprise, l'ETHIQUE pratiquée garantit l'absence de pots de vin, d'abus de pouvoir, de détournement de biens, de conflits d'intérêt, d'abus d'influence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Nous pratiquons la CONCURRENCE LOYALE (pas d'entente sur les prix, de collusion, de ventes à perte...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Nous assurons la PROMOTION DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE auprès de nos parties prenantes (entre autres, nous pratiquons les achats responsables)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Nous vérifions le RESPECT DES DROITS DE PROPRIETE et garantissons l'absence de toute contrefaçon dans notre activité, qu'elle puisse être liée à nos pratiques, à celles de nos clients ou à celles de nos fournisseurs (absence de piratage, respect des droits de propriété intellectuelle dont brevets...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
6. Relations consommateurs	-	-	+	++	N/A	justifications, commentaires
Dans notre entreprise, nous nous assurons que les INFORMATIONS données à nos clients et aux utilisateurs finaux soient CLAIRES et JUSTES (prix clairement affiché, contrats clairs, absence de publicité trompeuse...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Nos produits ou services respectent ou favorisent la SANTE et la SECURITE des utilisateurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Nous avons développé l'ECO-SOCIO-CONCEPTION de nos produits (prise en compte des impacts sociaux et environnementaux de nos produits sur l'ensemble de leur cycle de vie) ; nous incitons nos clients et utilisateurs finaux à une CONSOMMATION RESPONSABLE (modes de consommation, recyclage)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Nous assurons un SERVICE APRES-VENTE qui traite efficacement toutes les réclamations ou suggestions de nos clients	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Nous respectons la VIE PRIVEE DE NOS CLIENTS, entre autres en protégeant les données les concernant (pas d'utilisation abusive de leurs adresses, droit de vérification et de retrait)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Nous informons nos clients et utilisateurs sur les ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE en lien avec nos produits ou services (étiquetage, actions d'éducation...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
7. Communautés et dev. local	-	-	+	++	N/A	justifications, commentaires
Notre entreprise participe à la VIE DE NOTRE TERRITOIRE (dont vie associative)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Nous contribuons localement à L'EDUCATION ET A LA CULTURE (interventions en formation, accueil de stagiaires ou apprentis, mécénat culturel...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Nous contribuons, autant que possible, à la CREATION D'EMPLOIS LOCAUX	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

Nous contribuons localement au TRANSFERT ET A LA DIFFUSION DE TECHNOLOGIES						<input type="text"/>
Nous contribuons au DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE LOCAL (investissements, recours aux fournisseurs locaux, emploi local, soutien à la création d'entreprise...)						<input type="text"/>
Nous contribuons à l'amélioration de la SANTE DES HABITANTS (identification et réduction de nos impacts négatifs, appui aux actions de prévention...)						<input type="text"/>

- D'après-nous, les VOIES DE PROGRES, pour notre entreprise et en matière de responsabilité sociétale, sont les suivantes :

- Les PROJETS de notre entreprise, pour développer notre responsabilité sociétale, sont les suivants (indiquez SVP l'échéance si elle est connue) :

Valider








Grille inspirée de l'outil Diag26000 mis au point par le groupe de travail Centrale Ethique



DIAGNOSTIC 26000



Nous vous remercions pour votre participation. Voici la synthèse de votre profil.

1. Gouvernance	0%	
2. Les droits de l'homme	0%	
3. Relations et conditions de travail	0%	
4. L'environnement	0%	
5. Loyauté des pratiques	0%	
6. Relations consommateurs	0%	
7. Communautés et dev. local	0%	

Grille inspirée de l'outil diag26000.eu mis au point par le groupe de travail Centrale Ethique

Cet autodiagnostic constitue la toute première étape du programme DERSELF : Développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises du Livradois-Forez.

Vous recevrez prochainement :

- l'analyse des résultats des 1 600 entreprises françaises ayant réalisé l'autodiagnostic de référence "Diag 26000"
- l'analyse des résultats des entreprises du Livradois-Forez.

D'ores et déjà, l'équipe du Parc et ses partenaires se tiennent à votre disposition pour vous aider à interpréter VOS résultats.

Vous serez également invité(e) fin mai à une réunion de présentation de l'ensemble des résultats ; vous pourrez alors vous prononcer, avec d'autres chefs d'entreprise, sur les actions individuelles ou collectives à mettre en place pour favoriser le développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises du Livradois-Forez.

À bientôt !

ANNEXE 9 : PROPOSITION DE COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Le Parc Naturel Régional Livradois-Forez s'engage pour le développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises

Le Parc Naturel Régional Livradois-Forez propose aux entreprises de son territoire de développer leur performance sociétale dans le cadre d'un projet baptisé "développement de la responsabilité sociétale des entreprises du Livradois-Forez" (DERSELF).

En accord avec les objectifs de la charte 2011-2022 —basés sur la consultation de l'ensemble des acteurs du territoire— ce projet fédérateur permet d'associer développement économique, environnemental, social et sociétal au cœur des entreprises du Parc.

Les liens entre la contribution des entreprises au développement durable (appelée responsabilité sociétale) et leur performance économique étant désormais prouvés, il s'agit de s'engager de façon plus construite sur cette voie d'avenir qui, s'il elle s'avère pertinente pour les entreprises en général, l'est encore plus pour les entreprises du Parc.

En coopération avec de nombreux partenaires économiques, le Parc Naturel Régional Livradois-Forez mise sur la mobilisation et la participation active des entreprises du territoire pour

- dans un premier temps, établir un état des lieux des pratiques de développement durable des entreprises du territoire
- dans un second temps, consulter les entreprises volontaires sur les actions à mettre en place pour les aider à cheminer sur les voies de progrès repérées lors de la phase précédente, que ces voies soient individuelles ou collectives
- dans un troisième temps, bien sûr, mettre en place ces actions.

Un projet au cœur des missions du Parc

Bien connu pour ses actions économiques (Cap Actif, Trophées des Entreprises...), le Parc Naturel Régional Livradois Forez a entendu la demande des entreprises pour mettre en place des actions en faveur du développement durable conjoint du territoire et de ses acteurs économiques.

Ces propositions, recueillies lors de l'élaboration de la Charte 2011-2022 —construite de façon très participative sous la forme d'un Agenda 21 (programme d'actions pour le développement durable)— ont été validées car elles correspondent parfaitement à la mission économique d'un Parc Naturel Régional.

L'objectif est que l'entreprise en retire de véritables bénéfices à court, moyen et long terme : développement de ses marchés, économies, compétitivité, différenciation, image, innovation, motivation, attractivité, anticipation... mais aussi —et ce n'est pas rien au quotidien— meilleures relations avec ses fournisseurs, ses donneurs d'ordre, ses salariés, ses clients, son banquier...

Les étapes de la démarche de développement de la responsabilité sociétale des entreprises du Livradois-Forez

Tout d'abord, l'état des lieux : il s'agit de repérer les pratiques actuelles et, surtout, la perception des dirigeants sur la responsabilité sociétale de leur entreprise.

- Entre le 4 mars et le 15 mars, un autodiagnostic en ligne sera donc proposé gratuitement aux entreprises de plus de 6 salariés ayant au moins un établissement sur le territoire du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez. Le chef d'entreprise accédera immédiatement à un premier résultat : son profil, qu'il pourra comparer à celui des 1 600 entreprises françaises ayant déjà réalisé leur autodiagnostic.
- Il pourra, s'il le souhaite, solliciter un conseiller pour aller plus loin dans l'interprétation.
- Les réponses –qui resteront confidentielles– seront analysées globalement pour identifier les types de profils existant sur le territoire.
- Les entreprises qui le souhaiteront et leurs collectifs seront ensuite invités à participer à une première réunion de restitution. Au cours de cette séance, à partir des éléments d'état des lieux collectés, les participants co-définiront des pistes d'action pertinentes.
- Cet automne, l'ensemble du travail sera présenté et publié sous forme de monographie ; les premières pistes d'actions pourront être activées.

Suggestion : illustrer ce que peut être la responsabilité sociétale en PME par des entretiens avec des "héros ordinaires", des "M. Jourdain de la RSE" qui correspondent à votre lectorat-cible.

Contact presse : Etienne CLAIR, responsable du pôle développement économie locale e.clair@parc-livradois-forez.org 04 73 95 57 86

CIBLES DU COMMUNIQUE (pour leur information, relais auprès de leurs membres et diffusion dans leurs newsletters, sites internet...)

Membres du Comité Technique, du Comité de Pilotage et du club des ambassadeurs	
Collectifs d'entreprise et partenaires-relais	
CJD (accord de principe) Club des 1000 (accord de principe) AQP Clubs QSE Fédération de la coutellerie Club des tresseurs d'Ambert Pôle technique de la Jeune Chambre économique de la Plasturgie (Thiers) Agir en Livradois-Forez UIMM (accord de principe) Alizée Plasturgie Auvergne Promobois FRTP (accord de principe) Thiers Business Club RDT Innovergne	<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'UIMM, utiliser le relais régional : Eric Meynieux, directeur général de l'AFPI et coordinateur régional emploi-formation de l'UIMM emeynieux@uimmauvergne.org (prévenu et intéressé) • Pour la FRTP (Fédération Régionale des Travaux Publics) : Cindy Bochard, chargée de mission auver@fntp.fr (prévenue et intéressée) • Pour le CJD, la section de Thiers n'étant pas effective, Jérôme de Soliers, Saga Nutrition accepte d'être le relais : jerome.de.soliers@wanadoo.fr
Presse Interne	
lettres d'information des CCI lettres d'information du PNR journaux des collectivités dont Macéo, Auvergne Nouveau monde...	
Sites de tous les partenaires	
Réseaux sociaux (hubs Viadéo Auvergne...)	
Presse régionale (fichier presse du PNR et, si besoin, de ses partenaires)	
La Montagne (éditions locales Thiers-Ambert + pages éco régionales) la Gazette de Thiers France 3 France Bleu Massif Central Entreprendre Le site www.newsauvergne.com Auvergne Eco Le journal de l'éco (Frédéric Coureau)	
Sous-préfets	

ANNEXE 10 : TEXTES DES COURRIELS DESTINÉS AUX ENTREPRISES

1) Information sur la démarche + annonce de l'autodiagnostic

envoi par le PNR le 19 février

OBJET : développez la performance sociétale de votre entreprise avec le Parc Livradois-Forez !

Bonjour,

J'ai le plaisir de vous informer que —suite aux demandes recueillies lors de la construction de la Charte— le Parc Naturel Régional Livradois-Forez et ses partenaires proposent aux entreprises de développer leur performance sociétale.

Les liens entre la contribution des entreprises au développement durable (appelée responsabilité sociétale) et leur performance économique étant désormais prouvés, il s'agit de s'engager de façon plus construite sur cette voie d'avenir qui, s'il elle s'avère pertinente pour les entreprises en général, l'est encore plus pour les entreprises du Parc.

Cette action de développement économique vous concerne directement.

Entre le 4 mars et le 15 mars, un autodiagnostic en ligne vous sera proposé. Il vous permettra, en quelques clics, de faire le tour d'horizon de vos pratiques en matière de responsabilité sociétale. Vous accéderez ainsi immédiatement à un premier résultat : votre profil, qui pourra être comparé à celui des 1 600 entreprises françaises ayant déjà réalisé leur autodiagnostic. Ces résultats resteront confidentiels.

Vous pourrez alors, si vous le souhaitez, solliciter un conseiller pour aller plus loin dans l'interprétation.

Les réponses seront analysées globalement pour identifier les types de profils présents sur le territoire et rechercher, avec les entreprises volontaires, les pistes d'actions à mettre en place.

Côté pratique

- Si l'adresse électronique que nous utilisons pour vous adresser ce message n'est pas la plus appropriée, merci de nous transmettre par retour celle à laquelle vous souhaitez recevoir cet autodiagnostic (il est souhaitable que ce soit le dirigeant qui réponde ou, tout au moins, une personne ayant une vision globale de l'entreprise).
- Si vous avez plusieurs établissements de 6 salariés et plus sur le territoire du Parc, vous recevrez 1 diagnostic par établissement. Merci de remplir chacun d'entre eux en fonction de ce qui s'applique au niveau de l'établissement.

L'équipe économie du Parc et ses partenaires se tiennent à votre disposition pour toute question.

Merci de votre intérêt pour le développement conjoint de votre entreprise et de notre territoire !

Très cordialement

Tony Bernard

Président

2) Lancement de l'autodiagnostic

envoi par Formitel le 5 mars

OBJET : développement de la responsabilité sociétale – accès à votre autodiagnostic

Bonjour,

Comme annoncé dans mon courriel précédent, nous vous offrons la possibilité de réaliser un autodiagnostic des pratiques de responsabilité sociétale et développement durable de votre entreprise. Cette opportunité est ouverte **jusqu'au 15 mars 2013**.

Le résultat de votre autodiagnostic restera strictement confidentiel : vous seul(e) y aurez accès, immédiatement après avoir répondu aux questions.

Par la suite, si vous le souhaitez, l'équipe économie du Parc et ses partenaires seront à votre disposition pour vous aider dans l'interprétation de vos résultats (points forts, points faibles, pistes de progrès).

Combien de temps pour établir cet autodiagnostic ?

Il y a 41 questions/propositions. Vous pouvez donc "cocher les cases" très rapidement. Néanmoins, pour que le résultat vous soit réellement utile car fondé, nous vous conseillons d'y consacrer au moins 20 minutes (ou plus si vous voulez croiser votre vision avec celle de vos salariés ou d'autres parties prenantes).

Sur quoi est basé cet autodiagnostic ?

Nous avons adapté un outil créé par les experts d'un groupe de travail Centrale Éthique (comportant déjà 1 600 réponses).

Comment répondre ?

Il suffit de cliquer sur le lien suivant (propre à votre entreprise) :

XXXXXXXXXXXXXX

et de vous laisser guider. Pour chaque proposition, il vous est demandé si vous êtes (attention à l'ordre des réponses) : pas du tout d'accord/plutôt pas d'accord/plutôt d'accord/tout à fait d'accord ; la case N/A "non applicable" ou "ne sait pas" doit être utilisée avec parcimonie car elle amoindrit l'intérêt du profil. Si vous le souhaitez, vous pouvez émettre des commentaires dans la zone dédiée.

Si vous rencontrez des difficultés, l'équipe du Parc et ses partenaires sont à votre disposition.

Coordinateur : Étienne CLAIR e.clair@parc-livradois-forez.org

Et après ?

Nous vous communiquerons les résultats du traitement statistique des réponses : vous pourrez ainsi positionner votre entreprise par rapport à l'ensemble des entreprises du Livradois-Forez ou à celles de votre secteur d'activité ou encore, celles de votre taille.

Nous vous inviterons aussi, si vous en exprimez le souhait, à participer à une réunion de travail pour déterminer la meilleure façon de faciliter la démarche de responsabilité sociétale des entreprises du Livradois-Forez.

Merci de votre intérêt pour le développement conjoint de votre entreprise et de notre territoire !

Très cordialement

Tony BERNARD

Président

3) Relance autodiagnostic

Adressé par Formitel aux seuls non répondants le 19 mars

OBJET : développement de la responsabilité sociétale –accès à votre autodiagnostic

Bonjour,

Suite à mon invitation précédente concernant l'autodiagnostic de votre entreprise, je constate avec regret que vous n'avez pas pu ou pas souhaité répondre.

À la demande de plusieurs chefs d'entreprise, nous prolongeons la période d'ouverture de cet autodiagnostic **jusqu'au 28 mars**. Je vous remercie donc de bien vouloir répondre avant cette date.

Les chefs d'entreprise qui ont réalisé cet autodiagnostic nous ont signalé :

- le grand intérêt de cet outil pour les aider à "sortir le nez du guidon", pour élargir et préciser leur réflexion sur l'avenir de leur entreprise
- sa facilité et sa rapidité d'utilisation
- l'avantage d'obtenir immédiatement le profil de son entreprise et de savoir que le Parc et ses partenaires sont à vos côtés pour aller plus loin dans l'analyse et dans la définition de pistes d'action pertinentes, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Merci de cliquer sur le lien suivant :

[XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX](#)

À bientôt, je l'espère

Tony BERNARD
Président